



*Journ@l Electronique d'Histoire des  
Probabilités et de la Statistique*

*Electronic Journ@l for History of  
Probability and Statistics*

Vol 5, n°2; Décembre/December 2009

**www.jehps.net**

## **LES SONDAGES D'OPINION CLANDESTINS DANS LA FRANCE OCCUPÉE**

Jean-Paul GRÉMY<sup>1</sup>

### **Résumé**

Au premier semestre 1944, le *Service de Sondages et Statistiques* (S.S.S.) a réalisé, pour le compte de la Résistance, une série de sondages d'opinion clandestins dans la France sous occupation allemande. Dans cette contribution à l'histoire des enquêtes extensives, nous présentons une vue d'ensemble de ces sondages.

### **Abstract**

In the closing days of World War II, the *Service de Sondages et Statistiques* (S.S.S.), operating on behalf of the French Resistance, has undertaken a series of clandestine opinion surveys in France, under the German occupation. This is a contribution to the history of opinion polls in France ; it describes the main features of these surveys from March to August 1944.

## **I. LA CRÉATION DU S.S.S.**

Dans son premier numéro non clandestin (1<sup>er</sup> janvier 1945), l'organe du Service de Sondages et Statistiques, *Sondages de l'opinion publique française*<sup>2</sup>, présente ainsi le S.S.S. :

---

<sup>1</sup> Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097 du CNRS), <jean-paul.gremy@orange.fr>. Cet article reprend et développe un exposé fait au séminaire d'histoire du calcul des probabilités et de la statistique du Centre d'Analyse et de Mathématique Sociales (CAMS) le 3 avril 2009. Cette présentation est basée sur Barioux *et al.* 1944, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque Nationale, sous la cote : RES-G-1470(355), texte qui a été généralement ignoré des chercheurs. Il faut signaler que l'intégralité du texte correspondant à douze questions, sur les seize qui ont été posées dans la clandestinité, avaient déjà été publiées par Charles-Louis Foulon, dans sa thèse de doctorat (1973, 338-377) ; seules en sont absentes les questions relatives à la "guerre des ondes" (2E, 3A, 3B et 4A). Enfin, l'auteur remercie tout particulièrement Monsieur Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui, non seulement a eu l'amabilité de relire ce texte et de signaler quelques erreurs de date, mais qui surtout a apporté à l'auteur son témoignage personnel de secrétaire du Comité exécutif de la France Libre, fonction dans laquelle il a pu avoir connaissance de la quasi totalité des messages adressés à Londres par la Résistance métropolitaine.

<sup>2</sup> Ce bulletin bi-mensuel ne doit pas être confondu avec la revue éditée par l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP). Le titre du bulletin du S.S.S. a été adopté dès sa création dans la clandestinité, et conservé après la Libération, lorsque le S.S.S. a poursuivi ses activités au grand jour. Le bulletin de l'IFOP s'est d'abord appelé *Sondages. Bulletin d'Études et de Recherches sur l'Opinion Publique* ; son premier numéro a été publié en juin 1939. À la Libération, il a pris le nom de *Bulletin d'informations de l'Institut Français d'Opinion Publique* ; son

"LE SERVICE DE SONDAGES ET STATISTIQUES est un organisme destiné à découvrir et faire connaître l'opinion publique française au moyen d'enquêtes effectuées suivant une technique analogue à celle imaginée par M. Gallup aux États Unis. Cet organisme a été créé par M. Barioux – "Richard" - pendant la clandestinité, pour renseigner les cercles dirigeants d'Alger et de Londres, ainsi que les chefs de la Résistance métropolitaine, sur les mouvements de l'opinion française en territoire occupé. Il fut rattaché, à cet effet, à la Délégation du Gouvernement provisoire (service de Morandat – "Pierlot" -) sous l'indicatif S.S.S."<sup>3</sup>.

Dans un texte intitulé "La France républicaine et l'opinion publique", publié dans le numéro 14 (mai 1945) du même périodique, Pascal Copeau<sup>4</sup> relate en ces termes la naissance du S.S.S. :

"Lorsque en juin 1940 la nation française, sans presque s'en apercevoir, fut trahie, un sondage impartial de l'opinion publique aurait sans doute révélé cruellement l'abandon dans lequel semblait sombrer, pour toujours, un vieux pays chargé de gloire. A cette époque, seule une infime minorité, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, eut le courage et, disaient certains, la folie de rechercher, avec un entêtement téméraire, les moyens de continuer la lutte contre l'ennemi. [...] Ainsi la Résistance française n'a pas été une conjuration limitée de "terroristes" et d'initiés. Dépositaire de la volonté momentanément chancelante d'un pays, étourdie par la violence d'un choc inattendu, cette minorité agissante s'est fixé comme objectif la mobilisation de l'ensemble de la Nation pour la lutte contre l'ennemi qui était, en même temps, le combat pour la liberté. [...]

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les organisations de résistance qui avaient assumé la responsabilité de diriger cette action salvatrice aient eu la préoccupation de contrôler, par des méthodes appropriées, dans quelle mesure elles étaient suivies par l'ensemble de la population. C'est à cette préoccupation qu'a répondu la création dans la clandestinité d'un "Service de Sondages et Statistiques" (S.S.S.), dont les enquêtes ont eu un rôle déterminant pour la fixation d'une tactique destinée à entraîner l'ensemble du peuple français vers l'insurrection nationale. Les conditions mêmes de pareilles enquêtes étaient, dans la période clandestine, radicalement contraires aux règles élémentaires de sécurité d'une organisation secrète ; mais, dans ce domaine comme dans tant d'autres, il s'est trouvé des patriotes, comprenant l'intérêt de leur mission, qui ont su allier à la fois l'intelligence, la prudence, et la témérité au courage nécessaire"<sup>5</sup>.

Lors de sa création au début de l'année 1944, les activités du S.S.S. en territoire occupé se sont heurtées à deux difficultés : la première (et la moindre) était le peu de familiarité des Français avec cette technique de mesure de l'opinion publique, ce qui avait pour conséquence une forte réticence des personnes interrogées à répondre aux questions des enquêteurs ; la

---

premier numéro sous cette appellation est paru le 1<sup>er</sup> octobre 1944. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 1945, il a repris son nom initial de *Sondages* ; pour bien marquer la continuité avec la publication de 1939, le premier numéro de ce nouveau *Sondages* porte la mention : "septième année". Afin d'éviter toute confusion, nous nous référons au bulletin du S.S.S. sous le nom de *Cahiers* du S.S.S., abréviation qu'ont souvent utilisée ceux qui en étaient les destinataires (on trouve aussi "Cahiers bleus").

<sup>3</sup> Nous reviendrons sur ce rattachement au § I.3.2. (page 15, note 44).

<sup>4</sup> Le journaliste Pascal Copeau (1908-1982) a été secrétaire général des Mouvements Unis de Résistance (MUR), membre du Comité National de la Résistance (CNR) dès sa fondation le 27 mai 1943, puis membre du Mouvement de Libération Nationale en 1944. Après la Libération, il a été membre de l'assemblée consultative provisoire, puis de l'assemblée nationale constituante (Charles-Louis Foulon, dans Cointet 2000, 203). C'est en tant que membre du Comité directeur du S.S.S. après la Libération (aux côtés de Paul Hervé, Yvon Morandat, et Max Barioux) qu'il a rédigé ce texte.

<sup>5</sup> Nous reviendrons au § IV.3. (pages 37-38) sur le "rôle déterminant" de ces enquêtes dans la lutte contre l'occupant.

seconde (la plus importante) résultait de la situation de "pré-guerre civile" dans laquelle se trouvait la France à la veille du débarquement allié en Normandie, situation qui ne pouvait qu'aggraver la méfiance des Français envers tout interlocuteur qui les interrogerait sur leurs choix politiques.

## 1. Le peu de familiarité des Français avec les sondages d'opinion.

On sait que les enquêtes par sondage sont nées aux États Unis peu après 1910, sous la forme d'études de marché (Antoine 2005, 38-39) ; elles ont ensuite étendu leur champ d'application à l'étude de l'opinion, et ont connu un essor important à partir des élections présidentielles de 1936 (où Alfred Landon a été battu par Franklin Delano Roosevelt), qui ont montré l'intérêt et la fiabilité de ce type d'enquêtes (Blondiaux 1998, 250-264 ; Antoine 2005, 17-22). En France, les premiers sondages d'opinion, réalisés par l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) sous la direction de Jean Stoetzel, datent de l'été 1938<sup>6</sup>. Mais on considère généralement que, contrairement à ce qui s'était passé aux États Unis, les sondages politiques y ont précédé les études de marché, ces dernières ne s'étant développées en France qu'autour des années 1950 (Antoine 2005, 49-50)<sup>7</sup>.

### 1.1. Les enquêtes par sondage en France avant 1940.

Avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale (3 septembre 1939), les deux principaux moyens utilisés en France pour l'étude de l'opinion étaient les rapports des préfets ou des services de police, et les "référendums" organisés par les journaux auprès de leurs lecteurs<sup>8</sup>, la technique des sondages d'opinion restant donc pratiquement inconnue de la majorité des Français (Blondiaux 1998, 325-334).

Une petite brochure de présentation de l'IFOP, publiée en 1947, retrace ainsi (page 3) la naissance des sondages d'opinion en France : "Les premières recherches françaises sur l'étude par sondages des opinions remontent aux mois de Juillet-Décembre 1938. Ces recherches étaient organisées par M. Jean Stoetzel, actuellement professeur de science sociale à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Trois enquêtes expérimentales eurent lieu pendant cette première demi-année. En décembre 1938, l'Institut Français d'Opinion Publique reçut son nom, et sa forme juridique de société civile. En 1939, des sondages normaux bimestriels commencèrent, destinés à la publication. La presse et la radiodiffusion firent connaître une bonne partie de leurs résultats. [...] Un bulletin mensuel "Sondages" fut créé en juin 1939. [...] La guerre en arrêta la publication au quatrième numéro [...]. Vers la même époque, un journaliste, M. Alfred Max, actuellement rédacteur en chef de la revue "Réalités", avait mené

---

<sup>6</sup> Leur date exacte n'est pas établie avec certitude. Loïc Blondiaux situe les premières enquêtes de Stoetzel en mai 1938 (Blondiaux 1998, 323). Jean Stoetzel date la première enquête de l'IFOP d'août 1938 ("La doxométrie française a un an", *Sondages*, 2 (juillet 1939), page 2). Selon une brochure de présentation de l'IFOP de 1947, les enquêtes de cet institut auraient commencé en juillet 1938. Notons que l'enquête la plus ancienne *publiée* par l'IFOP dans son bulletin mensuel a été réalisée en août 1938 ; elle porte sur la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (*Sondages*, 1, 5-6).

<sup>7</sup> Il semblerait toutefois que quelques études de marché aient été réalisées en France avant cette date. Loïc Blondiaux (2004, 164), Christian Pradié (2004, 129), et Luc Marco (2006, 15) signalent l'activité dans ce domaine, au début des années 40, de l'agence fondée par Jacques Dourdin. D'autre part, l'examen des propositions d'enquêtes d'opinion faites au gouvernement de Vichy suggère que quelques organismes d'étude de marché ont fonctionné en France avant 1939, parfois pour le compte de compagnies américaines (voir § I.1.2, pages 4-7). Mais ces enquêtes auprès des consommateurs étaient généralement ignorées du grand public.

<sup>8</sup> Sur le modèle des "votes de paille" (*straw votes*) des journaux nord-américains (Blondiaux 2004, 162-163 ; voir aussi Pradié 2004, 129).

des enquêtes parallèles, et rendu également publics ses résultats par voie de presse. M. Max devait, en 1945, entrer lui-même à l'Institut Français d'Opinion Publique."

L'organisme créé par Alfred Max, le Centre d'Études de l'Opinion Publique, a bénéficié dès sa création du patronage de George Gallup, dont le nom était déjà devenu synonyme de sondage d'opinion (Max 1988, 17-18). "Alfred Max avait lui-même constitué en 1939 un institut français de l'opinion publique, auquel le professeur André Siegfried et plusieurs autres personnalités avaient accordé leur patronage. La publication des résultats de cet organisme était assurée par un grand journal parisien du soir, qui s'en était réservé l'exclusivité." (Stoetzel 1948, 16, note 1). C'est avec le quotidien *Paris-soir* qu'Alfred Max avait signé un contrat d'exclusivité pour la publication des résultats de ses enquêtes (Blondiaux 1998, 299-302), contrat qui sera d'ailleurs résilié peu après par le journal, la justification de cette décision étant que "le public français n'est pas encore prêt." (cité par Blondiaux 2004, 166).

Les deux instituts concurrents ont eu des politiques de diffusion de leurs résultats complètement opposées. Les premiers numéros de *Sondages. Bulletin d'Études et de Recherches sur l'Opinion Publique* se présentent comme une "publication hors commerce réservée aux Membres de l'Association des Amis de l'Institut français d'Opinion Publique". Il s'agit par conséquent d'une revue à diffusion confidentielle<sup>9</sup>. Par contre, les résultats des enquêtes du Centre d'Études de l'Opinion Publique sont publiés par *Paris-soir*, qui tire alors à deux millions d'exemplaires (Blondiaux 1998, 302).

Après la guerre, Jean Stoetzel et l'IFOP incarneront aux yeux des Français les sondages d'opinion. À la veille de la seconde guerre mondiale, ce que les Français savent des sondages d'opinion est dû à Alfred Max (qui n'en retire apparemment aucune notoriété personnelle), et à George Gallup. Dans le numéro du mercredi 24 mai 1939 de *Paris-soir*, on trouve en page 2 un article de Paul Gordeaux (pseudonyme de Philippe d'Orlon), dont le titre proclame : "George GALLUP / l'homme qui passe sa vie / à questionner les Américains / arrive à Paris / pour interroger les Français". L'article précise ensuite : "En France, où un comité de techniciens est déjà constitué, nous nous bornerons à une enquête par semaine. Leurs résultats seront publiés et commentés, avec ceux de Grande-Bretagne, de Hollande et de Scandinavie, dans les 85 journaux américains aujourd'hui affiliés à l'Institut."

Deux mois plus tard, le samedi 22 juillet 1939, *Paris-soir Dimanche* publie en première page la première enquête d'Alfred Max sous le titre : "Le premier référendum / GALLUP / dans les trois pays / démocratiques", avec le sous titre : "Voici les pays / et les hommes d'État étrangers / que préfèrent les Français, / les Anglais et les Américains / et ceux qu'ils aiment le moins". Ce sous titre résume l'intitulé des quatre questions posées dans les enquêtes, et dont les résultats sont donnés sous la forme d'un tableau statistique. En page 4 du même numéro, un article de Pierre Daninos<sup>10</sup> explique "comment au cours de son premier référendum en France, en Angleterre et aux États-Unis, Gallup a recueilli l'opinion de 40 millions de Français". Dans le corps de l'article, Daninos précise : "La France manquait, si l'on peut dire, d'un Gallup, quoique le professeur Siegfried eût été le précurseur de ces méthodes. Elle n'a pas été si vite. Elle ne possède pas encore ce système de voyance perfectionné qui lui permettrait de savoir à l'avance le résultat de ses élections. Même lorsque le service Gallup, qui vient d'être créé en notre pays, sera tout à fait au point, les Français ne pourront pas connaître, comme les Américains, l'orientation de leur politique future. Car si, en Amérique,

---

<sup>9</sup> À cette date, l'Association des Amis de l'IFOP ne compte que quarante-trois membres individuels (Blondiaux 1998, 373). L'essentiel des ressources de l'IFOP est fourni par les cotisations des membres de cette association (Riffault 1981, 231).

<sup>10</sup> Pierre Daninos (1913-2005) est par ailleurs l'auteur de *Les carnets du Major Thomson* (1954).

on vote pour ou contre Roosevelt, en France les passions s'agitent autour de facteurs infiniment plus nombreux. Mais déjà chez nous un service Gallup fonctionne. Déjà il a acquis ses premiers résultats. Il s'appelle *Institut d'Étude de l'Opinion Publique*. [...] C'est un organisme indépendant aux destinées duquel préside M. Gallup et un comité de techniciens experts en l'art de la statistique. Ses 300 enquêteurs vont, à travers le pays, tâter le pouls des Français, sonder leurs opinions, écouter leurs penchants, cerner leurs sentiments, enregistrer leurs passions." On notera que le nom de l'institut mentionné dans l'article de *Paris-soir* est inexact, qu'Alfred Max n'est pas cité, et que la paternité des sondages d'opinion en France est attribuée à André Siegfried (sur ces points, voir Blondiaux 1998, 303).

## 1.2. Le gouvernement de Vichy et l'opinion publique.

"La guerre se présente à première vue comme une parenthèse dans l'histoire des sondages d'opinion. Le Centre d'études de l'opinion publique se saborde et Alfred Max part aux États-Unis rejoindre Gallup. L'IFOP est quant à lui mis en sommeil pour un temps indéterminé. [...] Contrairement à ce qui se joue au même moment aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'activité des instituts de sondage est suspendue" (Blondiaux 1998, 395). Notons qu'aux États-Unis, Alfred Max a collaboré à la rédaction de l'ouvrage de George Gallup, *A Guide to Public Opinion Polls*, qui a contribué à mieux faire connaître les sondages d'opinion<sup>11</sup>. Selon la *Brochure de présentation de l'IFOP* déjà citée (1947, 3-4), "tout en réalisant quelques essais de sondages clandestins, l'Institut Français d'Opinion Publique, pendant l'occupation, poursuit ses études sur le perfectionnement de la méthode et complète son organisation originaires". Jean Stoetzel, détaché de l'Éducation Nationale, est recruté par le Service National des Statistiques et par la Fondation pour l'Étude des Problèmes humains ("Fondation Alexis Carrel") pour mettre en place un dispositif d'enquêtes par sondage ; il y apprend à diriger et à former un important réseau d'enquêteurs, et réalise plusieurs enquêtes sur gros échantillons (Blondiaux 1998, 399-402). Toutefois, même si ces enquêtes portent sur les opinions et les attitudes<sup>12</sup>, jamais elles n'abordent les questions proprement politiques<sup>13</sup>. De même, l'Office Français Jacques Dourdin (OFJD), une des premières sociétés d'études de marché française (créée vers 1940<sup>14</sup>), a réalisé pendant l'occupation des enquêtes extensives sur la situation matérielle des assurés sociaux de la région parisienne<sup>15</sup>, les pratiques sportives en France, les conditions d'existence des collaborateurs de l'industrie de l'automobile et du cycle, ou encore l'image dans l'opinion de la Croix-rouge française ; mais il ne semble pas

---

<sup>11</sup> Dans la préface de la seconde édition de cet ouvrage (Princeton, Princeton University Press, 1948), George Gallup souligne l'importance du rôle joué par Alfred Max dans la préparation de la première édition (1944) de cette initiation aux enquêtes par sondage (établissement de la liste des points à aborder, et préparation du texte).

<sup>12</sup> C'est par exemple le cas des enquêtes de 1942 et 1943 sur les causes de la dénatalité, dont les résultats sont consignés dans le "Rapport sur l'enquête concernant l'attitude des jeunes filles et des jeunes femmes à l'égard de la natalité" rédigé en 1943, mais non publié (voir par exemple les pages 346-347 de : Andrés Horacio Reggiani, "Alexis Carrel the Unknown : Eugenics and Population Research under Vichy", *French Historical Studies*, 25, 2, 331-356).

<sup>13</sup> Pourtant, une brochure anonyme (probablement inspirée, voire rédigée, par Jean Stoetzel), éditée par le Service National des Statistiques en 1942 ou 1943 (Ministère de l'Économie et des Finances s.d.), rappelle que "la possession d'une documentation considérable de tous ordres et la connaissance préalable de l'opinion publique sont indispensables au Gouvernement pour asseoir sur des bases positives son oeuvre législative et réglementaire, aussi bien que l'orientation de sa politique générale". Après avoir présenté la méthode des études de marché et des sondages d'opinion, et l'avoir illustrée de quelques exemples tirés d'enquêtes de l'IFOP réalisées avant la guerre, elle invite les Administrations publiques à faire appel à ses services (apparemment sans grand succès).

<sup>14</sup> Christian Pradié (2004, 129) situe sa fondation en 1939, tandis que Luc Marco (2006, 15) donne la date de 1941.

<sup>15</sup> On trouvera dans Dourdin (1942, 49-51) un résumé des résultats de cette enquête, réalisée en septembre-octobre 1941 auprès de 2 500 foyers, et "offerte à M. le maréchal Pétain".

qu'il ait jamais procédé à des enquêtes politiques. Pourtant, dans un article de *L'Illustration*, Jacques Dourdin avait signalé l'intérêt sociologique et politique de cette méthode : "De même quiconque y est intéressé pourra mesurer avec précision la valeur et la résonance des thèmes de publicité ou de propagande. Enfin, le sociologue comme l'homme d'État seront à même de connaître les grands courants psychologiques ainsi que la situation matérielle des masses, objets de leurs soucis." (Dourdin 1942, 49).

Ce n'est pas que le pouvoir se soit, entre 1940 et 1944, désintéressé de ce que pensent les Français : "la traque de l'opinion n'en constitue pas moins une obsession du régime de Vichy. Elle s'inscrit dans une entreprise d'encadrement policier des populations et la tentative, avortée, de mise en place d'un appareil de propagande capable de rivaliser avec ceux des régimes fascistes. Mais, à l'image des élites politiques de la III<sup>e</sup> République, le gouvernement de Vichy maintient sa confiance dans les dispositifs traditionnels d'écoute (rapports préfectoraux, analyse du courrier reçu par les administrations...), tout en innovant en cette matière. Le service dit des "contrôles techniques", mis en place en décembre 1939, constitue le plus considérable des dispositifs de repérage policier de l'opinion publique jamais mis en place en France" (Blondiaux 1998, 396). Ce service gouvernemental procédait à l'interception des lettres, télégrammes, et conversations téléphoniques, en analysait le contenu sur des thèmes d'actualité définis à l'avance, et en rédigeait une synthèse à l'intention des autorités. Ainsi, chaque semaine, de 320 000 à 370 000 lettres étaient "ouvertes à la vapeur, inventoriées, répertoriées, exploitées selon des grilles thématiques [...], recopiées, par extraits ou en totalité, comptabilisées et classées en fonction des réactions observées. [...] Après quoi le courrier, refermé, [était] réexpédié vers ses véritables destinataires par le circuit habituel" (Laborie 2001, 49). Au mois de décembre 1943, le nombre des interceptions s'est élevé à près de 2 500 000 lettres, 1 800 000 télégrammes et 21 000 conversations téléphoniques (*ibid*). "Le service procède par ce moyen à une quantification extrêmement fine des réactions de la population sondée aux événements du jour et répond, au travers de synthèses régulières, aux demandes d'analyse en provenance du gouvernement" (Blondiaux 1998, 397)<sup>16</sup>.

À ces informations et aux les indications qui proviennent des préfetures s'ajoutent occasionnellement les apports d'organismes plus ou moins officiels qui sont au contact de la population. Selon Henry Rousso : "il est certes malaisé d'évaluer dans sa diversité le sentiment des Français. Les libertés fondamentales - droit d'opposition, d'expression, de circulation - ont été supprimées ou limitées. [...] Cependant, le régime dispose de nombreuses informations concernant le sentiment de la population. Les contrôles postaux ou téléphoniques, la collecte d'informations sur le terrain par les préfets ou les Renseignements généraux, l'action de la Légion française des combattants, la pratique nouvelle des sondages par le Service national des statistiques, voire du Commissariat général aux questions juives, lui fournissent de nombreuses indications sur les opinions exprimées au sein de la sphère privée ou dans le cadre restreint du village, du quartier, du lieu de travail, des longues queues devant les commerces." (Rousso 2007, 106-107)<sup>17</sup>.

Le peu d'intérêt du gouvernement de Vichy pour les sondages d'opinion politique (ou son ignorance de ces techniques) est bien illustré par les propositions d'enquêtes extensives auxquelles il n'a semble-t-il pas donné suite. Ainsi, dès le 31 août 1940, un spécialiste de la

---

<sup>16</sup> Signalons qu'en zone occupée, les autorités allemandes ont mis sur pied un réseau de "correspondants" : selon Philippe Burrin (1995, 186), en été 1942, ce réseau comptait 948 Français (dont 348 "collaborationnistes éprouvés"), qui auraient rempli 43 questionnaires. Il est vraisemblable qu'il s'agissait non d'enquêteurs proprement dits, mais plutôt d'observateurs de l'opinion.

<sup>17</sup> Nous avons vu que les questions d'opinion du Service national des statistiques ne portent pas sur les problèmes politiques ; toutefois, Henri Rousso signale ici une direction de recherches (les "sondages" du Commissariat général aux questions juives) qui mériterait d'être explorée.

publicité, Jacques Grizeaux<sup>18</sup>, propose la création d'un "Bureau du Moral", à la fois instrument de propagande et institut de sondage. Dans une brochure du 27 janvier 1941, il précise ce que pourrait être le fonctionnement de ce bureau en France occupée : un réseau d'agents "choisis pour leurs qualités morales, à qui on insuffle la doctrine, [...] travaille les couches profondes du pays. [...] Ce réseau sera, par la suite, un moyen - souple et précis - d'enquêtes et d'analyses de l'opinion (genre Gallup Institute)" (AN 72AJ/584, dossier 508, brochure "Hommes et Méthodes", page 3). Un autre spécialiste de la publicité commerciale, Lucien Augier<sup>19</sup>, qui apparemment connaît bien la littérature nord-américaine sur les études publicitaires et de marché, présente un projet comportant "un centre d'investigations et de recherches psychologiques au service de la propagande nationale". Proposant d'appliquer à la propagande les procédés de l'enquête commerciale, il explique que "ce service nécessite le recrutement d'enquêteurs qui devront être formés spécialement à moins que l'on puisse déjà s'attacher quelques hommes ayant fait des enquêtes analogues au service d'entreprises commerciales. On les trouverait plus facilement parmi ceux ayant travaillé pour des maisons américaines installées en France où ces procédés d'études psychologiques ont été davantage utilisés" (AN 72AJ/584, dossier 509, pages 14-16).

Dans les textes des historiens de la période 1940-1945, on ne trouve pas trace de la réalisation de ces projets. Il est possible que le gouvernement n'ait pas jugé utile de les mettre en œuvre, d'autant que, sous l'occupation, les Français répugnaient à répondre aux enquêtes, même à celles du Service National de Statistiques : "réticents en 1939, hostiles en 1943, les Français [...] refusent de jouer le jeu de l'interview." (Blondiaux 1998, 398-399)<sup>20</sup>. Cette réticence a d'ailleurs perduré pendant les premières années qui ont suivi la Libération, comme en témoignent les difficultés rencontrées sur le terrain à cette époque par les enquêteurs de l'INSEE ou de l'INED (Blondiaux 1998, 338).

## 2. Le contexte politique.

Après avoir rappelé quelques repères chronologiques concernant la période 1939-1944, nous présentons les conséquences qu'ont eues, sur la création et le fonctionnement du S.S.S., la répression des activités de la Résistance par les forces d'occupation et le gouvernement de Vichy.

### 2.1. L'armistice de 1940 et l'occupation de la France.<sup>21</sup>

Les étapes du déroulement de la seconde guerre mondiale sont bien connues. Après l'invasion de l'Autriche par les troupes allemandes (Anschluss, 11-14 mars 1938), et le risque d'invasion de la Tchécoslovaquie pour "libérer les Sudètes", les représentants des gouvernements allemand, britannique, français, et italien signent, le 30 septembre 1938, les accords de Munich. Le risque de guerre est écarté, au prix de l'annexion, par l'Allemagne, de la région des Sudètes. À son retour en France, Édouard Daladier, qui considère cet accord comme une "immense défaite diplomatique", est acclamé par les Parisiens. Selon un sondage

<sup>18</sup> En novembre 1940, il sera nommé Directeur responsable de la publicité française.

<sup>19</sup> Lucien Augier est l'auteur de plusieurs livres sur ce qui, en France, ne s'appelait pas encore le marketing : *Méthodes modernes de vente* (1930), *L'art du vendeur* (1931), *Psychologie et pratique de la vente* (1935).

<sup>20</sup> Tel n'est pas l'avis de Jacques Dourdin qui, à propos des études de marché qu'il a réalisées au début des années quarante, écrit : "Bien des gens pensent que les Français se soumettent de mauvaise grâce à un questionnaire. L'expérience (une expérience faite déjà de plus de 300.000 interviews réalisées) démontre au contraire qu'il est infiniment plus aisé de rentrer chez les gens que d'en prendre congé." (Dourdin 1942, 48).

<sup>21</sup> Le cadre de ce résumé chronologique est tiré, pour l'essentiel, du *Journal de la France et des Français* (Paris, Gallimard, 2001).

de l'IFOP réalisé après son retour, 57 % des Français approuvent ces accords (contre 37 % qui les estiment néfastes) ; toutefois, 70 % pensent que la France et l'Angleterre doivent désormais résister à toute nouvelle exigence de Hitler (article de Pierre Henry<sup>22</sup> dans le premier numéro de *Sondages* (juin 1939), 7-8).

Après les accords de Munich, le gouvernement Daladier se prépare à un éventuel conflit avec l'Allemagne (intensification de la fabrication d'armements, achats d'avions aux États Unis). Pourtant, selon les enquêtes de l'IFOP, les Français ne croient pas majoritairement au risque de guerre. En avril-mai 1939, si 77 % des personnes interrogées pensent que les annexions faites par l'Allemagne (Tchécoslovaquie) et l'Italie (Albanie) sont dangereuses pour la France, seulement 37 % pensent que la France sera inévitablement entraînée dans la guerre, cette année ou l'année prochaine, contre 47 % qui pensent le contraire (Supplément au numéro 1 de *Sondages* (juin 1939), page VI). Par contre, à l'occasion des enquêtes IFOP de juin-juillet 1939, 45 % des répondants répondent affirmativement à la question : "Aurons-nous la guerre en 1939 ?", contre 34 % qui répondent "non" (Supplément au numéro 2 de *Sondages* (juillet 1939), page II).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne (qui avait signé avec la France et la Grande Bretagne un pacte d'assistance mutuelle, garantissant l'intégrité de son territoire). Le 3 septembre, la Grande Bretagne et la France se déclarent en guerre avec l'Allemagne. Les mois qui suivent sont ceux de la "drôle de guerre" : l'attaque allemande ne commencera que le 10 mai 1940. Le recul des armées françaises devant la "guerre éclair" (*Blitzkrieg*) menée par les troupes allemandes conduit le gouvernement français formé par le maréchal Pétain à demander l'armistice le 17 juin 1940 ; celui-ci sera signé le 22 juin avec l'Allemagne, le 24 juin avec l'Italie (qui a déclaré la guerre à la France le 10 juin 1940). Le 18 juin, le sous-secrétaire d'État à la guerre, le général De Gaulle, replié à Londres, dénonce l'armistice et appelle à la résistance contre l'ennemi.

Le 10 juillet 1940, la Chambre des députés et le Sénat, réunis à Vichy, chargent à une forte majorité (570 voix sur 671) le maréchal Pétain de promulguer une nouvelle constitution<sup>23</sup>. Dans les jours qui suivent, celui-ci s'octroie, par les quatre premiers "actes constitutionnels", les pleins pouvoirs en tant que chef de l'État Français ("Pétain n'a pas été élu : il est apparu, on s'est incliné. Tout s'est passé comme dans un rêve." Miller 1975, 42). Pierre Laval est nommé vice-président du Conseil (c'est à dire chef du gouvernement), et successeur désigné de Pétain en cas d'empêchement de ce dernier. Le 3 octobre, le gouvernement promulgue, sans aucune pression allemande, la première loi sur le statut des juifs ; d'autres lois suivront pour compléter l'arsenal juridique antisémite.

Le 16 novembre 1940, le général De Gaulle signe à Brazzaville la Déclaration organique de la France Libre, qui dénie toute légitimité constitutionnelle ou morale à l'organisme dit "gouvernement de Vichy", et fait de la France Libre la seule dépositaire de la légalité républicaine. Il faudra attendre le 24 septembre 1941 pour que soit créé, à Londres, un gouvernement provisoire de la France Libre, le Comité National Français.

Le 13 décembre 1940, Pétain destitue Laval de ses fonctions de vice-président du Conseil, et le remplace par Pierre-Étienne Flandin. Arrêté, Laval sera libéré sous la pression des Allemands. Ceux-ci provoquent une réunion de réconciliation entre les deux hommes le 19 janvier 1941. Le 10 février, Flandin démissionne et est remplacé par l'amiral Darlan, qui

---

<sup>22</sup> Pierre Henry n'a jamais existé. C'est le pseudonyme adopté par les deux collaborateurs de Jean Stoetzel, Pierre Lelong et Henri Paoletti, afin "de faire croire à une équipe nombreuse de collaborateurs alors qu'ils ne sont au départ que trois" (Bondiaux 1998, 291).

<sup>23</sup> Sur la composition de cette majorité et sa représentativité, voir Rousso (2007, 20).



conservera le poste de vice-président du Conseil pendant quinze mois. Les premières rafles de juifs organisées par le gouvernement de Vichy ont lieu le 14 mai 1941.

Pendant les deux années qui suivent l'armistice, la France est divisée en trois zones : les régions annexées par l'Allemagne (essentiellement l'Alsace et la Lorraine), celles occupées par l'Allemagne ou l'Italie, et la "zone libre" (non occupée) ; en outre, les régions côtières et certaines zones proches des frontières nord et est sont déclarées zones interdites ou "réservées" (dans ces zones, la circulation des personnes est sévèrement limitée). La "zone libre" représente environ les deux cinquièmes du territoire national <sup>24</sup>.

Le 18 avril 1942, sous la pression des Allemands, le maréchal Pétain crée la fonction de Chef du gouvernement, et nomme Laval à ce poste. Cette date marque la fin de la "Révolution Nationale" voulue par Pétain ; celui-ci se trouve relégué à un rôle de figuration <sup>25</sup>, et la politique de collaboration ne connaît désormais plus d'entraves. Le 22 juin 1942, Laval prononce son fameux discours annonçant la "Relève" (trois volontaires pour travailler en Allemagne entraînent la libération d'un prisonnier de guerre), discours dans lequel il déclare : "Je souhaite la victoire allemande, parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout." (Aron 1959-1974, II, 217-220) <sup>26</sup>.

En juillet 1942 ont lieu dans la zone occupée par les Allemands les grandes rafles des juifs (en particulier à Paris <sup>27</sup> et à Bordeaux) ; à la demande de Pierre Laval, "dans une intention d'humanité", les moins de 16 ans sont inclus dans les rafles. Au mois d'août, les autorités françaises (René Bousquet étant alors secrétaire général de la police) livrent aux Allemands plusieurs milliers de juifs étrangers ou apatrides qui avaient été internés en zone non occupée à partir de mai 1941. Selon les rapports des préfets, l'opinion publique désapprouve ces persécutions.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord (opération "Torch"). Trois jours après, le 11 novembre, les troupes allemandes envahissent la "zone libre", en application du plan "Attila", plan d'invasion préparé et approuvé par Hitler dès décembre 1940 (Amouroux 1999, II, 117, note 1 ; Paxton 1972, 97, note 93 <sup>28</sup>) ; les Italiens s'y associent dans le sud-est. L'ensemble du territoire français est entièrement occupé au cours des mois qui suivent <sup>29</sup>. Toutefois, le gouvernement du maréchal Pétain et de Pierre Laval conserve formellement la souveraineté sur l'ancienne "zone libre", rebaptisée "zone sud" (la "zone occupée" devenant la "zone nord"). L'invasion de la "zone libre" par l'occupant, au mépris de

---

<sup>24</sup> La ligne de démarcation entre les deux zones rompt "la continuité économique entre un Nord industriel et agricole et un Sud encore attardé, elle place Vichy dans une dangereuse dépendance" (Azéma *et al.* 1997, 65). En outre, toutes ces "frontières" ne tiennent aucun compte des divisions administratives existantes, et coupent en deux des départements, voire parfois des agglomérations.

<sup>25</sup> D'autant que, sept mois plus tard (17 novembre), l'acte constitutionnel n° 12 donnera à Laval le pouvoir de promulguer des lois et décrets sous sa seule signature.

<sup>26</sup> Cette phrase est parfois citée avec quelques variantes qui n'en altèrent pas le sens. Sur la genèse de cette déclaration, Aron (*ibid*) raconte comment Pétain a conduit Laval à remplacer "je crois à la victoire" par "je souhaite la victoire", aggravant ainsi la portée de cette déclaration. Toutefois, Paxton (1972, 83) mentionne une déclaration de Pierre Laval à Otto Abetz le 31 octobre 1940 dans laquelle Laval "souhaite" déjà la victoire de l'Allemagne ; mais il est possible qu'alors ces propos aient eu alors pour fonction d'obtenir des Allemands des mesures concrètes en faveur de la population française. De son côté, Pierre Pucheu (1948, 253) estime que cette formulation correspondait à la pensée profonde de Pierre Laval.

<sup>27</sup> À Paris, l'opération "Vent printanier" a commencé dans la nuit du 16 au 17 juillet ; 13 000 personnes furent arrêtées et internées au Vélodrome d'Hiver, avant d'être déportées dans les camps de concentration.

<sup>28</sup> La traduction française donne la date du 10 décembre 1942 ; il s'agit manifestement d'une coquille (l'original indique bien 1940).

<sup>29</sup> Mais le statut théorique des troupes allemandes en zone sud n'est pas "troupes d'occupation" (comme en zone nord), mais "troupes d'opération" ! (Cointet 1990, 184).

la convention d'armistice, a probablement ôté leurs illusions à ceux qui conciliaient la fidélité au vainqueur de Verdun avec la sympathie pour la France Libre, voyant en Pétain "le bouclier" contre l'ennemi, et en De Gaulle "le glaive". Le désarmement brutal, par les Allemands, de l'armée d'armistice<sup>30</sup> a accentué cette désillusion, et a conduit une partie des militaires d'active à rejoindre le maquis. Cet événement marque un tournant dans l'attitude des Français envers la politique de collaboration prônée par Vichy.

L'évolution de l'opinion publique en faveur de la Résistance a été alimentée aussi par l'institution du STO. Le 17 février 1943 est promulguée la loi instituant le Service du Travail Obligatoire (STO) pour les garçons âgés de 21 à 23 ans ; les requis iront travailler en Allemagne<sup>31</sup>. Cette mesure impopulaire a conduit de nombreux "réfractaires" à "prendre le maquis", contribuant ainsi très largement au recrutement des mouvements de résistance à l'occupant. Ceux-ci s'organisent : le 21 février 1943, Jean Moulin est chargé de créer le Conseil National de la Résistance pour coordonner les mouvements jusqu'alors dispersés ; le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 (Jean Moulin sera arrêté peu après, le 21 juin). Le 3 juin est créé à Alger le Comité Français de Libération Nationale (appelé "Comité d'Alger"), qui sanctionne l'unification des forces de la Résistance. D'abord coprésidé par les généraux De Gaulle et Giraud, il aura De Gaulle pour unique président à partir du 7 novembre.

Le 15 février 1944, le régime d'occupation est étendu à l'ex-"zone libre". Dès lors, le territoire français est totalement occupé par les armées allemandes. Si les moyens de communication sont limités par les contrôles de l'occupant et de ses auxiliaires, l'hexagone avait été amputé dès l'armistice de cinq zones dans lesquelles la circulation était fortement restreinte, voire interdite : une zone annexée par l'Allemagne (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle) ; une zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles (Nord, Pas-de-Calais) ; une "zone réservée" (parties de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes) ; une "zone interdite" (Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Doubs, plus une partie des Ardennes, de la Marne, et de la Haute-Marne) ; et enfin toute la bande côtière de la frontière belge à la frontière espagnole, qui est également "zone interdite" (Simonet 2004, 60).

La libération de la France commence le 6 juin 1944, avec le débarquement des forces alliées en Normandie. Mais il faudra attendre le 18 avril 1945 (réduction de la "poche" de Royan) pour que la totalité du territoire métropolitain soit libérée. Le 7 mai 1945, les forces allemandes signeront l'acte de capitulation sans condition au quartier général des forces alliées à Reims<sup>32</sup>.

## 2.2. L'incidence de la situation politique sur le S.S.S.

La situation politique en France au début de l'année 1944 a naturellement eu une influence sur les conditions de travail de toute l'équipe du S.S.S., les analystes et rédacteurs risquant leur vie tout autant que les enquêteurs sur le terrain. Mais un événement plus ancien a peut-être favorisé la création du S.S.S. : il s'agit de l'"opération Donar". Avant l'invasion de la "zone libre" par les Allemands le 11 novembre 1942, Max Barioux faisait partie d'un réseau

---

<sup>30</sup> Aux termes de la convention d'armistice, le gouvernement de Vichy conservait en métropole une armée de 100 000 hommes. Mais "les huit divisions dont elle se compose, avec leur artillerie hippomobile et leurs fantassins qui ne se déplacent qu'à pied, sont d'un modèle anachronique, bon seulement pour assurer l'ordre intérieur." (Aron 1959-1974, II, 257).

<sup>31</sup> Le 4 septembre 1942, le gouvernement de Vichy avait institué le Service Civil Obligatoire, qui avait permis de réquisitionner 500 000 travailleurs destinés à l'Allemagne ; mais seulement 215 000 étaient effectivement partis.

<sup>32</sup> Cette capitulation a pris effet le lendemain (date choisie depuis pour sa commémoration), mais une seconde signature a eu lieu le 9 mai, à Berlin, avec les Soviétiques.

de résistants qui, dans le midi de la France, fournissait au BCRA<sup>33</sup> des informations stratégiques. C'est parce le réseau de renseignements militaires auquel il appartenait<sup>34</sup> a été démantelé qu'il a eu l'idée de se reconvertir en réalisant des sondages d'opinion pour la Résistance. Avant l'"opération Attila", l'Abwehr disposait, en zone occupée, de plusieurs services d'écoute et de radio-goniométrie chargés de la détection des émetteurs clandestins. Ces services avaient repéré un important réseau qui correspondait avec l'Angleterre, et l'avaient localisé dans la zone sud, plus particulièrement dans la région lyonnaise. À la suite d'un accord passé avec le gouvernement de Vichy, les Allemands créèrent une organisation chargée de combattre ces réseaux clandestins, le kommando Donar<sup>35</sup>. Celui-ci était composé de deux cent quatre-vingts hommes parlant français, appartenant à l' Abwehr, à la Gestapo, et à l'Orpo<sup>36</sup>. Munis de faux papiers fournis par les autorités de Vichy, ils pénétrèrent en "zone libre" sous de fausses identités françaises, afin de repérer et détruire les réseaux clandestins. Opérant principalement à Lyon, Marseille, et Montpellier, ce commando a causé un préjudice considérable à la Résistance, en démantelant plusieurs réseaux de renseignements, et en pratiquant le "retournement" des opérateurs radio (*Funkspiel*) ; cette activité aboutit à l'arrestation de nombreux résistants, et à la saisie d'importants stocks d'armes (Delarue 1962, 518-522).

Au début de l'année 1944, ce qui rend encore plus périlleuses les activités du S.S.S. est l'aggravation de la répression de la Résistance. La loi du 20 janvier 1944 a institué les cours martiales pour juger les "individus agissant isolément ou en groupes, arrêtés en flagrant délit d'assassinats ou de meurtres commis au moyen d'armes ou d'explosifs pour favoriser une action terroriste" (cité par Dreyfus 1995, 416). Les partisans de la collaboration ont compris que l'Allemagne va être vaincue ; ils savent en outre que l'immense majorité de la population leur est hostile<sup>37</sup>. L'évolution des sentiments des Français a été bien perçue par les collaborationnistes eux-mêmes. Déjà, en novembre 1942, Pierre Laval avait confié au Secrétaire d'État aux questions économiques, Jacques Barnaud, que "si les Allemands sont battus, le général de Gaulle reviendra. Il a avec lui - je ne me fais aucune espèce d'illusion -, 80 ou 90 % de la population française, et moi je serai pendu" (Aron 1959-1974, II, 284). Près d'un an plus tard, le 17 septembre 1943, Joseph Darnand, Georges Guilbaud, Marcel Déat,

<sup>33</sup> Dès le 1<sup>er</sup> juillet 1940, le capitaine André Dewavrin ("Passy") crée le 2<sup>ième</sup> bureau de la France Libre, à la demande du général De Gaulle. Ce service sera rebaptisé au début de 1942 Bureau Central de Renseignement et d'Action Militaire (BCRAM), puis en juillet 1942 BCRA (Crémieux-Brilhac 1996, 310-315).

<sup>34</sup> Il s'agit du réseau de renseignements militaires *Phratric*, créé le 1<sup>er</sup> avril 1942, et dirigé par le général Lormeau (Guérin 1972-1976, V, 405). Ce réseau aurait compté jusqu'à 1 800 agents. Selon le témoignage d'un de ses membres (recueilli en 1948 par le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale), "le réseau *Phratric* [...] est le premier qui ait fourni à Londres des renseignements précis et pratiquement utilisables sur les V1, certaines de leurs caractéristiques essentielles, leur fabrication, les bases de lancement, etc. L'arrivée de ces données devait rencontrer dans l'entourage immédiat de Churchill, "le scepticisme le plus inattendu", "fit l'effet d'une bombe", et nous valut, ajoute Mr. Bernieri, d'être "proprement engueulés" (sic), invités en tous cas à envisager à l'avenir notre mission avec tout le "sérieux" qui s'impose en pareilles circonstances." (IHTP, dossier "Morandat"). Ce réseau, prolongé par une série de sous-réseaux, a été d'abord implanté dans le Midi et en Savoie ; il a ensuite essaimé en zone Nord , et sa centrale, menacée à Lyon, est venue s'installer à Paris (Crémieux-Brilhac 1996, 533, 1092).

<sup>35</sup> Donar (ou Thor), dieu du tonnerre dans la mythologie germanique, avait été choisi par les Allemands comme "patron" de la radio (Delarue 1962, 520, note 1).

<sup>36</sup> L'Abwehr, créé en 1925, est le service de renseignements de l'armée allemande (alors dirigé par l'amiral Wilhelm Canaris). La Gestapo est la police secrète d'État (*Geheime Staats-Polizei*), qui, depuis sa fondation le 10 février 1936 "a la tâche de rechercher toutes les intentions qui mettent l'État [national-socialiste] en danger, et de lutter contre elles" (Delarue 1962, 241) ; c'est sa section A4 (*Amt A4*) qui est chargée des territoires occupés. L'Orpo (*Ordnungspolizei*), créé en 1936, est un organisme de police chargé du maintien de l'ordre ; il dispose lui aussi d'un service d'écoute.

<sup>37</sup> Selon Robert Aron, plus de 90 % des français sont alors anti-allemands (Aron 1959-1974, III, 136).

Jean Luchaire et Noël de Tissot<sup>38</sup> présentent aux autorités allemandes un *Plan du redressement français* (on en trouvera le texte intégral dans Delperrié de Bayac 1969, 671-689). Dans les attendus, les cinq personnalités de la collaboration déclarent : "les Français, dans leur immense majorité, persistent à demeurer convaincus d'une très proche victoire américaine, ce qui a pour conséquence de développer d'une façon considérable l'audace des ennemis de l'axe, et d'aboutir en même temps à une désagrégation des forces collaborationnistes et un véritable effondrement de l'autorité de l'État." Les "ennemis intérieurs [de l'Allemagne] ont pour complices passifs les neuf dixièmes de la population qui, demain, [...] pourraient devenir des complices actifs" (*ibid.*, 671-672 ; les italiques sont dans l'original).<sup>39</sup> "Au début de 1944, tous les Français, hormis quelques fanatiques, savent que la fin est proche. Vichy n'est plus qu'un gouvernement fantôme" (Paxton 1972, 305).

D'autre part, les conditions de vie des Français sont rendues difficiles non seulement par les restrictions alimentaires de plus en plus graves (en raison des réquisitions croissantes des Allemands), mais aussi par l'insécurité qui règne dans leur vie de tous les jours. Le fort développement des maquis, l'intensification des bombardements anglo-américains et des actions de la Résistance à l'approche du débarquement allié (dont l'imminence est admise par les occupants comme par les occupés), la brutalité des actions de représailles ou de répression des Allemands et de la Milice, tous ces facteurs font craindre que l'on soit à la veille d'une guerre civile. "En même temps que les arrestations, se multiplient les exécutions, les tueries, exécutions individuelles ou bien tueries collectives. [...] Quant aux tueries collectives, elles dépassent maintenant les limites déjà éprouvées de l'horreur et de la sauvagerie : tous les prétextes sont bons pour anéantir des villages avec leurs populations : coup de feu tiré sur les troupes allemandes, asile donné à des membres de la Résistance sont des raisons invoquées pour des exécutions massives. Mais, souvent, elles font défaut ; la "nervosité" des occupants devient la seule explication." (Aron 1959-1974, II, 398-399 ; voir aussi 424-425). On trouvera dans le Tableau 1 ci après (page 26) la liste des principales atrocités commises par la Milice ou les Allemands contre la Résistance et les populations civiles au cours de la période des enquêtes clandestines du S.S.S. (mars-juillet 1944).

André Kaspi décrit ainsi ce climat délétère : "Les Français attendent. Au cours du printemps de 1944, ils subissent les bombardements alliés, la disette, les drames d'une Occupation qui dure depuis près de quatre ans et prend, chaque jour, un tour plus sinistre. Quelques-uns ont choisi de collaborer avec les Allemands. Ce n'est plus la collaboration politique, la roublardise naïve de 1940 qui poursuivait le but évanescent de rétablir la position de la France en Europe. La collaboration de 1944 est sanglante, meurtrière, odieuse. Elle vise à détruire toute résistance des Français, à pourchasser celles et ceux qui ont choisi de combattre les forces d'occupation. Les maquisards, les résistants de tous horizons ont emprunté la voie inverse. Ils détestent le régime de Vichy qui a perdu toute apparence de souveraineté et sombré, corps et biens, dans la complicité. Ils croient dans la défaite irrémédiable de l'Allemagne nazie et font tout ce qu'ils peuvent pour la hâter. Ils sont encore peu nombreux.

Tous les Français estiment désormais que le débarquement des Anglo-Américains ne saurait tarder. Depuis des mois, ils le prévoient pour les semaines à venir, pour les jours

---

<sup>38</sup> À cette date, Joseph Darnand (1897-1945) est le chef de la Milice. Le milicien Georges Guilbaud (1914- ?) est le directeur de l'*Écho de la France* (réfugié en Argentine, il sera conseiller du président Peron). Marcel Déat (1894-1955) est le fondateur du Rassemblement National Populaire (RNP). Jean Luchaire (1901-1946) est le Commissaire du gouvernement auprès de la Commission nationale de la presse française. Enfin, Noël de Tissot (1914-1944) fait partie de l'état-major de la Milice.

<sup>39</sup> La "lucidité" des collaborationnistes est illustrée par ce slogan affiché au tableau dans une école des cadres de la Milice en avril 1944 : "À très peu / contre presque tous / pour tous" (Guérin 1972-1976, III, 171, photo 200).

prochains. Ils savent que la France redeviendra un théâtre d'opérations, que la Libération surgira dans la douleur et les combats. [...] Si les années d'Occupation sont des "années noires", les mois qui précèdent le 6 juin 1944 sont plus noirs encore. Deux sentiments prévalent et l'emportent alternativement l'un sur l'autre : l'espoir et le désespoir. Jamais la France n'a traversé une telle épreuve. [...]

En égrenant le martyrologe du printemps de 1944, l'historien ne manque pas de sentir les limites de sa démarche. Il ne peut guère reconstruire cette sinistre atmosphère, la crainte permanente qui s'empare de tous, imaginer la mort qui rôde, les soudaines descentes des miliciens, des gestapistes, voire plus simplement des forces de l'ordre. Toute notion de liberté a disparu. La terreur règne. Comment enfin ne pas porter un jugement, moral et politique, sur ce Vichy milicien ? Il creuse le fossé entre les Français, se met corps et âme au service de l'occupant, et tombe avec lui dans le cycle des attentats-représailles qui fera beaucoup de victimes. Sombre, très sombre printemps." (Kaspi 1995, 9).

### 3. Max Barioux et le S.S.S.

C'est dans ces conditions difficiles que, "« brûlé » pour ses actions de renseignements militaires, Max Barioux avait proposé à Yvon Morandat, de la délégation du C.F.L.N., l'organisation systématique d'enquêtes sur l'opinion. Le « Service de Sondages et Statistiques » fut donc créé au début de 1944." (Crémieux-Brilhac 1975-1976, V, 233, note 1).

#### 3.1. Max Barioux.

On ne dispose que de peu d'éléments sur la biographie du fondateur du *Service de Sondages et Statistiques*. La chronologie exposée ci-après résulte d'une compilation des éditions de 1959-1960 à 1979-1980 du *Who's who in France (WWF)*, et d'une brève notice biographique publiée dans le *Livre d'or des valeurs humaines* (Salses 1970, 98)<sup>40</sup>. Selon ces sources, Max Barioux est né à Braïla, en Roumanie, le 5 mars 1910, fils de Jacob Barioux, commerçant, et de Madame, née Fanny Ancel. Il a épousé le 14 mai 1937 mademoiselle Fanny Rosenfeld. Le *WWF* ne lui signale pas de descendance.

Concernant sa formation, on sait qu'il a fait ses études secondaires au lycée de Bucarest ; il a préparé et obtenu sa licence en droit à la Faculté de Droit de la même ville. Il est ensuite venu à Paris préparer sa licence ès sciences à la Sorbonne, mais on ignore dans quelle discipline. Le *WWF* le présente comme statisticien.

Avant la guerre, il a exercé en France des activités juridiques (Foulon 1973, 336), dans un service de contentieux (Luneau 2005, 327, note 29). Pendant la guerre, "après avoir, en compagnie d'Alain Armengaud et de Philippe Roque (qui a été abattu par les Allemands au début de 1943), mis en place, dans le Midi, un réseau de postes émetteurs, Barioux est obligé, son mouvement menacé, de gagner Paris. C'est à cet instant qu'il conçoit l'idée d'un service fournissant systématiquement à la Résistance des informations sur les réactions de la population" (Amouroux 1999, IV, 45 ; voir aussi Dorsey 1952, 227). Charles-Louis Foulon,

---

<sup>40</sup> D'autres sources restent à explorer : Jean-Louis Crémieux-Brilhac signale que "l'ensemble des données techniques des enquêtes du S.S.S. est déposé au Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale" (1975-1976, V, 233, note 2) ; on n'en a pas (encore) trouvé trace aux Archives Nationales, où ces documents devraient en principe se trouver. D'ailleurs, une partie des dossiers 72/AJ est actuellement en cours de numérisation (donc momentanément inaccessible), et certains autres documents, relatifs au réseau Phratricie, sont d'accès réservé. D'autre part, les archives de l'IHTP (dossier "Phratricie") contiennent une note relatant l'existence d'un témoignage de Barioux sur ses activités dans la Résistance ; ce témoignage (et les documents qui l'accompagnaient) n'a pas été retrouvé.

qui l'a interrogé le 2 février 1972<sup>41</sup>, résume ainsi la naissance du S.S.S. : "Pendant la Résistance, il [Barioux] assume des responsabilités importantes dans le fonctionnement du réseau BCRA "Dundee" où il est le N° 1 bis et qui, rattaché à la centrale Phratric, compte environ 150 agents de renseignements militaires. De plus, en collaboration avec Georges Oudard, il rédige régulièrement un papier sur les tendances de l'opinion. L'organisation du réseau étant démantelée à la fin de 1943, il se replie sur Paris où il entre en contact avec Yvon Morandat. Ce dernier, envoyé en France par le général de Gaulle dès novembre 1941, y est revenu au tout début de 1944 comme délégué du commissaire à l'intérieur, E[mmanuel] d'Astier. Barioux propose à Morandat de monter une opération de renseignements sur l'opinion publique française en faisant des "sondages d'opinion". Soucieux également de connaître l'état des esprits, Morandat sera pleinement d'accord et le Service de Sondages et Statistiques se trouvera créé." (Foulon 1973, 336). Ignorant tout de la technique des sondages d'opinion selon ses propres dires (Barioux 1953, 597), Barioux et son équipe vont devoir tout réinventer. Les sondages clandestins du S.S.S. prendront fin au début du mois d'août 1944.

Après la Libération, Barioux donnera au S.S.S. une existence légale, et étoffera considérablement son réseau d'enquêteurs. Le S.S.S. effectuera, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1944, des sondages au niveau national, concurrençant ainsi l'IFOP (qui, dès la fin du mois d'août 1944 a repris ses activités, à Paris d'abord, puis, progressivement, dans l'ensemble des territoires libérés)<sup>42</sup>. Selon Edmond de Salses, en octobre 1945, Barioux "réalise une prédiction électorale qui s'avère être la première en Europe" ; ultérieurement, il aurait inventé et mis au point la technique des "Référendums de Presse", sur laquelle il aurait fait une importante communication à la Société Française de Sociologie (Salses 1970, 98).

Si l'on excepte les *Cahiers* du S.S.S., et une présentation du S.S.S. dans le *Bulletin International des Sciences Sociales* (Barioux 1953), Barioux a publié peu de textes scientifiques. Trois articles méritent d'être cités : le premier chronologiquement ("Techniques Used in France", *Public Opinion Quarterly*, 12, 4 (hiver 1948), 715-718) propose une procédure pour améliorer l'adaptation à un pays donné du questionnaire d'une enquête internationale (en l'occurrence, le sondage du périodique *Time*) ; le second ("Une étude de psycho-sociologie par sondages d'opinion", *Bulletin International des Sciences Sociales*, 3, 3 (automne 1951), 633-649) montre l'intérêt de mettre en parallèle l'évolution des réponses aux enquêtes d'opinion et celle des statistiques relatives aux faits sociaux ; le troisième ("A Method for the Selection, Training, and Evaluation of Interviewers", *Public Opinion Quarterly*, 16, 1 (printemps 1952), 128-130) décrit les méthodes utilisées au S.S.S. pour le recrutement, la formation et le contrôle des enquêteurs. Le biographe de Max Barioux signale en outre (sans en donner les références) des contributions à *Studi di Mercati* et à *Flash-O.N.S.E.P.* (Salses 1970, 98).

Les notices biographiques de Max Barioux dans le *Who's who in France* présentent une liste impressionnante d'activités dans le domaine des sondages d'opinion, tant nationales qu'internationales : fondateur de l'Institut de Psychosociologie par Sondages d'Opinion (1952) ; créateur de la technique des référendums de presse, en France (1953) et en Europe (1957) ; membre du Conseil des Neuf de l'Association Mondiale pour les Recherches d'Opinion ; membre de l'Institut Français de Sociologie ; conseiller technique de l'Office National de Sondages et d'Études de Presse ; membre d'*International Research Associates*

---

<sup>41</sup> Dans le cadre de la préparation de sa thèse d'études politiques sur les Commissaires de la République.

<sup>42</sup> Cette concurrence n'a pas dû être considérable, puisque la principale collaboratrice de Jean Stoetzel, Hélène Riffault, semble l'ignorer : elle écrit en effet qu'entre 1944 et 1961, "l'IFOP joue le rôle d'un pionnier solitaire ; c'est seulement à partir des années soixante que se développent quelques autres organisations de sondage et que la profession commence à s'organiser." (Riffault 1981, 245).

(seulement dans le *WWF* 59-60) ; membre de la chaîne internationale *Interfact* (à partir de *WWF* 61-62) ; vice-président du Centre Européen d'Observation par Sondages (à partir de *WWF* 65-66) ; membre de la Société Française de Sociologie. Il est titulaire de la Médaille de la Résistance et de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 (à partir de *WWF* 65-66), et été fait Chevalier de la Légion d'honneur (à partir de *WWF* 75-76). Il cesse de figurer dans le *Who's who in France* à partir de 1981.

Quant aux autres membres de l'équipe du S.S.S., le seul nom connu est celui de Claudine Isidore ("Pierrot" dans la clandestinité), qui a co-édité les cahiers clandestins. Interrogée en 1948 par un envoyé du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, elle a déclaré "avoir tout oublié" de ses activités dans la Résistance (IHTP, dossier "Phratric").

### 3.2. Le Service de Sondages et Statistiques.

La date exacte de la création du SSS se situe entre fin 1943 et début 1944<sup>43</sup>. Le S.S.S. se présentait comme un service rattaché à la Délégation du Gouvernement Provisoire d'Alger<sup>44</sup>, et "les résultats, considérés comme confidentiels, ont été communiqués à Alger, à Londres et aux chefs de tous les mouvements de la Résistance métropolitaine" (Barioux *et al.* 1944, 2). Son fondateur en retrace ainsi la naissance : "C'est au cours de la dernière guerre que le S.S.S. a été créé, par Max Barioux ("Richard"), en tant qu'organisme de la Résistance et rattaché, à ce titre, à la délégation du gouvernement provisoire d'Alger. Le principe du sondage d'opinion était, alors, à peine connu de l'équipe S.S.S., qui ignorait également tout de sa technique, ce qui l'obligea à l'inventer de toutes pièces. A la Libération, on devait constater que le S.S.S. clandestin avait redécouvert presque tous les éléments de cette technique, résultat qui devait, d'ailleurs, l'encourager à poursuivre son activité comme organisme privé." (Barioux 1953, 597).

On imagine les risques que prenaient les "résistants-enquêteurs" en abordant des sujets qui pouvaient amener leur arrestation, voire leur exécution. Les résultats des sondages clandestins étaient adressés, par des voies sûres, aux plus hauts responsables de la Résistance, tant en France occupée qu'à l'étranger (Alger, Londres). Pour des raisons de sécurité<sup>45</sup>, dans sa "circulaire n° 1", datée du 20 mai 1944<sup>46</sup>, qui sert de préambule au *Cahier* n° 1, le S.S.S. mettait en garde contre les risques d'une trop large diffusion de ces résultats, essentiellement en raison du peu de familiarisation des Français avec cette technique (Barioux *et al.* 1944, 4) :

"Les résultats des sondages effectués par notre service révèlent l'état de l'opinion publique française à l'égard des divers problèmes politiques et sociaux à l'ordre du jour. [...] Mais pour que cette description impartiale puisse être exprimée sans que certaines suites

---

<sup>43</sup> Dans sa notice biographique sur Barioux, Edmond de Salses présente le S.S.S. comme un "organisme qu'il a créé en 1943 pendant la dernière guerre mondiale comme section de la Résistance française" (Salses 1970, 98). Henri Amouroux, par contre, situe la création du SSS en 1944 (Amouroux 1999, IV, 45), comme d'ailleurs Jean-Louis Crémieux-Brilhac (Crémieux-Brilhac 1975-1976, V, 233, note 1). Cette date semble la plus probable, car elle est aussi celle qui figure dans la notice du *Who's who in France*, notice dont le texte a dû être rédigé ou amendé par Barioux lui-même.

<sup>44</sup> Selon Jean-Louis Crémieux-Brilhac, "le service SSS a voulu se considérer comme service rattaché au CFLN et Morandat l'y a peut-être encouragé ; officiellement, il n'a jamais fait partie de la Délégation générale clandestine" (communication personnelle, 9 septembre 2009).

<sup>45</sup> Et aussi par crainte d'un *bandwagon effect* (influence de l'opinion majoritaire sur les moins convaincus).

<sup>46</sup> On trouve cependant, aux Archives Nationales, un exemplaire dactylographié de cette circulaire, portant la date du 7 juillet 1944 (72/AJ/2, dossier "Information Générale"). Peut-être s'agit-il d'un rappel de ces consignes, au moment où la diffusion de ces résultats devient plus large.

dangereuses en résultent, il faut qu'une précaution très importante soit strictement respectée par ceux qui prennent connaissance de ces enquêtes :

Observer le secret le plus absolu des résultats.

En effet, dans la présentation des réponses obtenues, nous développons avec un égal intérêt et avec autant de détails, toutes les opinions qui se présentent, sans rien cacher de ce qui peut être déplaisant avec les arguments et avec les termes mêmes qui les expriment et même lorsqu'elles sont contraires à nos convictions ou à nos préférences. Un tel procédé n'est possible que si les résultats qu'il permet d'obtenir, restent strictement parmi un nombre restreint de personnes, ayant l'habitude d'apprendre - sans s'émouvoir - le pour et le contre et qui, de par leur situation, se trouvent dans l'obligation de les connaître. Car si ces résultats tombaient entre les mains du public, on verrait se déclencher des faux mouvements d'opinion et un trouble se produire dans l'esprit des individus du fait des arguments contradictoires qui s'y trouvaient. D'autre part, apprenant les diverses tendances mises en évidence par l'enquête, une contagion se produirait entre ces mêmes individus, avec une migration d'opinion dans le sens le moins utile à la collectivité (sans parler du cas où le sondage ferait découvrir une majorité hostile à un acte de gouvernement et où l'on doit intervenir, ou modifier l'acte coupable, avant et sans que l'opinion publique s'en aperçoive).

Enfin, si tout le monde apprenait que de telles enquêtes s'effectuent clandestinement en ce moment, notre travail deviendrait impossible à cause de la méfiance qui pourrait se produire partout dans les conversations et du risque que prendraient nos agents dans ces conditions.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettons de mettre en garde les personnes appelées à prendre connaissance de ces documents et de leur signaler, les inconvénients de toute indiscretion, en leur demandant - pour l'intérêt supérieur du pays - de considérer ces Cahiers comme strictement confidentiels et leur contenu destiné à leur exclusive connaissance.

S.S.S.

20/5/44"

Cependant, seuls les six premiers cahiers ont été publiés clandestinement ; peu après le débarquement des forces alliées en Normandie (6 juin 1944), alors que la quasi totalité du territoire national demeurait occupée par les troupes ennemies et que les combats faisaient rage, le cahier n° 7 (30 juin 1944) et les suivants ont été diffusés plus ouvertement.

## II. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS.

Le SSS a réalisé en 1944 cinq (voire six<sup>47</sup>) sondages clandestins. Le nombre de questions posées diffère d'une enquête à l'autre, passant de cinq pour les deux premières, à trois, puis deux, puis une seule pour les suivantes. On ne sait pas si ce raccourcissement de la durée des entretiens est lié à un climat de méfiance résultant de l'intensification des combats de la Libération. Il n'y a pas de questions filtres. Les questions proprement dites sont fermées, mais les commentaires recueillis étaient notés (en principe littéralement), et faisaient ultérieurement l'objet d'une analyse de contenu thématique.

### 1. Les *Cahiers* du S.S.S.

Les treize *Cahiers* exposant les résultats de ces enquêtes ont tous la même présentation. Leur couverture bleue est imprimée ; elle indique le numéro du sondage, celui de la (ou des)

---

<sup>47</sup> Bien que cinq sondages seulement aient fait l'objet d'une publication, il est possible qu'un sixième sondage ait été réalisé clandestinement, sans que ses résultats aient été diffusés (nous reviendrons sur ce point au § IV.2).



question(s) analysée(s), la date de publication, et le numéro du cahier. Le texte lui-même, ronéotypé, est de longueur variable (de 4 à 10 pages, selon le nombre de questions traitées, l'importance des analyses qualitatives, et la longueur des conclusions). On ignore en combien d'exemplaires ces cahiers étaient tirés. Mais, compte tenu de la rareté du papier, et des difficultés d'acheminement de ces documents, on peut supposer qu'il n'en existait qu'un exemplaire par destinataire <sup>48</sup>.

Nous présentons ci après la formulation des questions posées (dans leur numérotation originale et dans l'ordre chronologique des sondages <sup>49</sup>) et les pourcentages de réponses recueillies, tels qu'ils figurent dans les *Cahiers* du S.S.S. Le traitement des non répondants, indécis, indifférents, non concernés, ou sans opinion varie d'une question à l'autre, et les pourcentages publiés ne prennent pas toujours en compte ces modalités. La taille des échantillons a varié de 354 à 456 "Français de naissance", parfois d'une question à l'autre au cours d'un même sondage. Leur composition sera examinée plus loin (§ III.3.1, pages 28-31). Pour certaines questions, nous avons cité quelques extraits des conclusions "politiques" tirées de l'analyse de l'ensemble des données recueillies (qualitatives et quantitatives) <sup>50</sup>. Naturellement, les résultats publiés par le S.S.S. sont beaucoup plus riches et détaillés, comme nous le verrons au § III.4 (pages 33-35 ; voir aussi les deux exemples présentés en annexe).

## 2. Le sondage n° 1.

Réalisé entre le 26 avril et le 15 mai 1944, il a comporté cinq questions.

**Question 2A** (N = 432) : "*Approuvez-vous l'exécution de Pucheu ? Si non, pour quelles raisons ?*"

- Oui	60 %
- Non	40 %

[Pierre Pucheu (1899-1944) a été Ministre de l'Intérieur du gouvernement Darlan entre août 1941 et avril 1942. À ce titre, il a dirigé la répression de la résistance intérieure, et a été associé à la désignation des otages qui devaient être exécutés à Châteaubriant, Nantes, et Bordeaux les 22 et 23 octobre 1941. Ayant gagné l'Afrique du Nord en mai 1943 avec l'accord du général Giraud, il est arrêté par celui-ci et mis en accusation. Condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi, il est fusillé le 20 mars 1944. Il est le premier membre du gouvernement de Vichy à être jugé et condamné en tant que tel. On trouvera l'intégralité des analyses et conclusions tirées des réponses à la question 2A dans "Document I. Le procès Pucheu" en annexe.]

---

<sup>48</sup> On peut consulter aux Archives Nationales (72AJ/2, dossier "Information Générale" VII A) quelques exemplaires originaux des *Cahiers* du S.S.S. (1, 2, 4, 5, 7, 12). On y trouve aussi des copies dactylographiées de deux autres cahiers (3 et 6) ; il se peut qu'il s'agisse de copies réalisées pour diffusion interne après la réception (à Londres ou à Alger) d'un unique exemplaire.

<sup>49</sup> Nous verrons (§ III.2.2, pages 26-28) que l'ordre de diffusion des résultats de ces sondages obéit à une chronologie différente.

<sup>50</sup> Dans ces citations (comme dans celles de la "Circulaire n° 1", et dans les autres extraits des *Cahiers*), nous avons corrigé quelques fautes de frappe ou d'orthographe, mais nous avons toujours respecté la ponctuation originale.

**Question 2B** (N = 429) : "A la suite de l'exécution de Pucheu, Vichy a annoncé des représailles contre les familles des politiciens d'Alger, et contre les gaullistes de France. Faut-il continuer les exécutions en Afrique du Nord ou attendre la libération de la France afin que les représailles ne puissent plus s'exercer ?"

- Attendre 75 %
- Continuer 25 %

Conclusion : "Le peuple de France est catégorique : pas de victimes inutiles, même si pour cela l'amour propre de chacun doit un peu en souffrir et que la marche de la justice soit un peu mise en veilleuse. C'est une réaction saine." (*Cahier n° 2*).

**Question 2C** (N = 414) : "Deux communistes sont entrés dans le Comité d'Alger. Approuvez-vous cette mesure, oui ou non ? Si non, pour quelles raisons ?"

- Approuve 72 %
- Désapprouve 21 %
- Indécis 7 %

[Le Comité Français de Libération Nationale (CFLN), couramment appelé "Comité d'Alger", a été créé en juin 1943. Il symbolisait l'unification de la Résistance extérieure. Le décret du 4 avril 1944 a nommé membres du CFLN deux anciens députés communistes, François Billoux (Commissaire d'État), et Fernand Grenier (Commissaire à l'Air).]

Conclusion : "La grande majorité des Français approuve l'entrée des communistes dans la vie publique du pays. Néanmoins, ils se montrent presque tous méfiants envers eux. [...] Mais c'est en comparant les Russes communistes avec les autres peuples du monde et en apprenant l'attitude héroïque des communistes français dans leur lutte contre l'envahisseur, qu'un grand mouvement de sympathie s'est développé en France à l'égard de ces gens. On respecte les communistes et on les admire pour ce qu'il y a d'incorruptible dans leur mentalité et ce, malgré les légendes terrifiantes que lancent les propagandes déchaînées. Les Français ignorent presque tout de leurs doctrines et ce n'est pas sur des considérations théoriques qu'ils ont fondé leur "oui" et leur approbation. Mais c'est le même penchant qui du temps de nos ancêtres avait porté au sommet de la puissance un terrible mais incorruptible homme d'État, qui aujourd'hui amène le peuple de France à respecter des hommes qui sont très durs peut-être, mais très propres sûrement." (*Cahier n° 3*).

**Question 2D** (N = 426) : "Est-ce que les discours de Philippe Henriot portent sur vous ? Si oui, de quelle façon et dans quel sens ?"

- Oui 10 %
- Non 84 %
- Ne l'écoute pas 6 %

[Éditorialiste de talent (presse et radio), l'ancien député de droite Philippe Henriot a pris ses fonctions de Secrétaire d'État à l'information et à la propagande le 1<sup>er</sup> janvier 1944. À partir de ce jour, il parle à la radio de Vichy deux fois par jour. Très écouté, il polémique avec les radios de la France Libre. Son reportage sur l'écrasement du maquis des Glières (29 mars 1944) a été jugé "d'une grande bassesse". Condamné à mort par la Résistance, il devait être exécuté par un commando de Résistants dans son appartement de fonction le 28 juin 1944. Voir l'intégralité des analyses et conclusions relatives à cette question dans "Document II. Les éditoriaux de Philippe Henriot" en annexe.]

**Question 2E** (N = 423) : "*Les émissions de la radio de Londres (B.B.C.) ne sont pas toutes bien faites. Mais dans l'ensemble, vous donnent-elles satisfaction ? Si non, pour quelles raisons ?*"

- Oui	68 %
- Non	32 %

[Malgré les tentatives de brouillage de la part de Vichy et des Allemands, les cinq heures d'émission quotidiennes en langue française de la BBC (en particulier "Honneur et Patrie" et "Les Français parlent aux Français") ont en France une audience considérable, au point que les principaux éditorialistes de la radio de la collaboration (Philippe Henriot à Vichy, Jean-Hérolde Paquis à Paris) ont choisi de ne plus feindre de les ignorer, mais au contraire de leur répondre systématiquement. La BBC est l'une des deux grandes radios de la France Libre (avec Radio-Brazzaville, moins facile à capter sur le territoire métropolitain).]

Conclusion : "Le résultat est, dans l'ensemble, favorable à la Radio française de Londres. Mais le nombre des mécontents est important. Il est vrai que le moment où cette enquête a été menée ne lui était pas favorable non plus. Des événements heureux ne se produisent pas, le programme des émissions est forcément pauvre et les conférenciers piétinent sur un programme sans intérêt. Et avec l'état de tension nerveuse actuel, la critique ne pouvait être qu'implacable. Toutefois, un effort d'amélioration dans le choix et la qualité des programmes, ainsi qu'un meilleur dosage quantitatif de ses diverses parties, seraient salués par tout le monde en France." (*Cahier n° 5*).

### 3. Le sondage n° 2.

Réalisé entre le 11 et le 29 mai 1944, il a comporté cinq questions.

**Question 3A** (N = 384) : "*Aimez-vous les chansons de Pierre Dac dans les programmes de la B.B.C. ?*"

- Oui	50 %
- Non	34 %
- Indécis	6 %
- Ne l'écoute pas	10 %

[Pierre Dac (pseudonyme d'André Issac, 1893-1975), chansonnier réputé dès avant la guerre, s'est réfugié à Londres, et est depuis la fin de 1943 l'un des animateurs des émissions françaises de la BBC. Il y tient une rubrique humoristique, et y interprète des chansons "patriotiques" composées par lui-même, par Jean Oberlé ou par Maurice Van Moppès (dont le célèbre "Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand", sur l'air de "La Cucaracha").]

Conclusion : "Donc, Pierre Dac n'est pas jugé ce qu'il y a de mieux à la B.B.C. On n'aime pas beaucoup ses "numéros" surtout lorsqu'ils sont destinés à trancher les problèmes de haute politique. D'ailleurs, en dehors de ce qu'il peut y avoir de bien ou de quelconque dans son programme, on estime qu'il "ne fait pas sérieux" pour une radio qui doit porter à travers le monde la voix d'une France traversant les moments les plus dramatiques de son histoire." (*Cahier n° 8*).

**Question 3B** (N = 384) : "*Écoutez-vous la radio d'Alger ?*"

- Oui	46 %
- Non	54 %

[À la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, et après la résolution du conflit de pouvoir entre les généraux Giraud et De Gaulle en faveur de ce dernier, radio-Alger est devenue la troisième radio de la France Libre, sous le nom officiel de radio-France.]

Conclusion : "Il est probable que le peu de faveur que cette radio trouve auprès du public français tient en partie à un défaut de publicité. Mais surtout on a l'impression que la radio d'Alger fait double emploi avec celle de Londres. Ce qui explique pourquoi le plus grand nombre de réponses affirmatives se trouve parmi les personnes les moins actives." (Cahier n° 8).

**Question 3C** (N = 384) : "Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Pétain et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ?"

- Oui	30 %
- Oui avec circonstances atténuantes	26 %
- Non	36 %
- Indécis	8 %

[Le maréchal Philippe Pétain (1856-1951), héros de la guerre 1914-18 ("le vainqueur de Verdun") a été nommé chef du gouvernement le 16 juin 1940, puis chef de l'État français à partir du 10 juillet 1940. L'entrevue de Montoire (24 octobre 1940) entre Philippe Pétain et Adolphe Hitler marque le début de la politique de collaboration avec l'occupant. Philippe Pétain sera condamné à mort le 15 août 1945, jugement commué par De Gaulle en détention à perpétuité.]

**Question 3D** (N = 384) : "Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Laval et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ?"

- Oui	65 %
- Oui avec circonstances atténuantes	16 %
- Non	15 %
- Indécis	4 %

[Pierre Laval (1883-1945), ancien président du Conseil (1931-1932), est devenu vice-président du gouvernement de Vichy. Misant sur la victoire de l'Allemagne, il a été le principal artisan de la politique de collaboration. Condamné à mort le 9 octobre 1945, il tentera de s'empoisonner dans sa cellule, et sera fusillé le 15 octobre.]

Conclusion commune aux questions 3C et 3D : "Nous connaissons, par cette enquête, les sentiments des Français concernant le châtement que méritent les deux hommes d'État, sentiments exprimés sans avoir entendu de réquisitoire, ni connu les arguments de la défense, mais fondés uniquement sur les terribles épreuves qu'ils ont subies pendant des années.

Mais ce qui perce à travers notre sondage, c'est surtout le désir de tout un peuple de ne plus entendre parler de ces hommes de malheur. Les Français ne veulent plus de Pétain, ni de ceux de son clan, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. [...] On a trop souffert sous le signe de son règne et on sent qu'il est trop responsable de la honte qui a failli couvrir notre pays, pour ne pas désirer qu'il disparaisse et qu'il se brise quelque part dans les ténèbres de l'oubli ou des prisons, lui et tous ceux de son clan.

Quant à Laval et les collaborationnistes, on juge leur cas comme étant encore plus grave, car ils sont responsables de crimes et de trahisons que la sénilité ne peut plus excuser.

On prétendait à un moment donné que tous n'étaient pas des vendus, mais qu'il y en aurait eu qui agissaient par conviction politique, voire même qui auraient mené un double jeu rusé pour sauver le pays. Mais les agissements et les déclarations réitérées de Laval ("je souhaite la victoire allemande") ont largement autorisé l'opinion publique à rejeter, en toute confiance, la thèse du double jeu. Quant aux convictions politiques, elles ne sauraient non plus lui épargner un châtement impitoyable. Car anéantir son Pays par trahison ou par erreur, c'est tout aussi catastrophique. [...] L'instinct des foules [...] qualifie de trahison les convictions qui, dans le domaine politique, s'avèrent complètement erronées et à répercussions mortelles et exige qu'on punisse en conséquence ceux qui les ont élaborées. C'est ce qui se passe contre Laval et tous ceux qui l'avaient secondé en sa malheureuse et funeste besogne.

Car même s'ils ne sont pas tous vendus - ce qui n'est pas prouvé - mais qu'ils se soient trompés à tel point d'avoir pu croire, par exemple, que l'Allemagne désire notre renaissance et notre grandeur, que trahir nos alliés n'est pas un immense déshonneur, que le départ de jeunes Français pour l'Allemagne n'affaiblit pas le Pays et ne met pas leurs vies en danger et que les rafles et les déportations de femmes et d'enfants ne sont pas incompatibles avec la tradition et la sensibilité française, cela les rend pires que les criminels et indignes de leur nom de Français. Aucune clémence ne doit plus désormais les protéger." (*Cahier n° 10*).

**Question 3E** (N = 384) : *"Après la libération, la justice fera l'œuvre d'épuration tant attendue. Mais les premiers jours, la vindicte populaire se déchaînera, elle aussi. Faudra-t-il la laisser faire, la brider ou l'empêcher ?"*

- Laisser faire      28 %
- Brider              28 %
- Empêcher          44 %

Conclusion : "La haine contre les "collaborateurs" et les traîtres doit être très grande pour avoir produit environ 60 % de voix pour la mort. Le pourcentage est énorme si on pense qu'en général les masses sont inertes et que seulement une petite minorité conçoit la violence et se jette dans le remous des révolutions.

Mais à travers les chiffres qui nous montrent les 3/5 èmes des individus interpellés, approuver et souhaiter la redoutable répression populaire, nous voyons le peuple de France qui désire l'extermination de la canaille au service de l'ennemi, des gens de la Milice, des individus abjects qui se sont engagés pour combattre sous la croix gammée, des bandes des Déat, des Luchaire et des Doriot. On y voit la foule se dresser contre ceux qui, depuis le triste Armistice, se sont enrichis en travaillant avec et pour les Allemands et pour lesquels on ne veut pas qu'à la faveur de l'oubli, la société ratifie un jour le juste titre de leur fortune bâtie dans les boîtes de nuit ou les alcôves de von Stulpnagel, pendant que les patriotes se faisaient griller les ongles dans les chambres de torture de Fresnes ou dans celles du Fort Montluc. On entend gronder la colère d'une France qui veut déverser le venin accumulé depuis des années en souffrances et vexations et on comprend son espoir de ne plus voir cette lie souiller de son influence néfaste ce qui nous reste de beau et de propre dans nos concepts et nos sentiments." (*Cahier n° 9*).

#### 4. Le sondage n° 3.

Réalisé entre le 25 mai et le 19 juin 1944, il a comporté trois questions.

**Question 4A** (N = 354) : "*Aimez-vous les discours de Schumann (le porte parole du CFLN) dans le programme de la B.B.C. ?*"

- |               |      |
|---------------|------|
| - Oui         | 63 % |
| - Non         | 19 % |
| - Indifférent | 18 % |

[Le journaliste Maurice Schumann (1911-1998) est l'animateur de l'émission "Honneur et Patrie" à la BBC. Après la Libération, il poursuivra une carrière politique dans la mouvance gaulliste (MRP), et sera ministre dans le gouvernement Pompidou (1967-1968).]

**Question 4B** (N = 354) : "*Est-ce qu'à vos yeux, le Comité d'Alger représente les sentiments et les aspirations de la France, bien qu'il n'ait pas été élu sur le sol français ?*"

- |           |      |
|-----------|------|
| - Oui     | 70 % |
| - Non     | 18 % |
| - Indécis | 12 % |

Conclusion : "[...] Les individus interrogés ne voient pas l'intérêt d'une telle question si elle ne doit viser qu'un résultat platonique. Chacun d'eux - en tant que Français - étant normalement censé représenter les sentiments et les aspirations de la France, les hommes d'Alger ne sauraient plus avoir à leurs yeux un intérêt particulier s'ils n'étaient que des "bons Français". Alors ils demandent autre chose encore : que ces hommes sachent gouverner. Mais ceci étant une question à laquelle seul l'avenir saurait répondre, il en est résulté de l'indécision chez les uns et des réponses sous condition chez les autres. Néanmoins, la conclusion qui résulte de notre enquête c'est que la majorité des Français agréé les personnalités qui forment le Comité d'Alger et ne demande pas mieux que de voir les hommes de cette équipe se montrer capables de gouverner le Pays et de lui retrouver au plus vite sa prospérité, sa puissance et sa gloire d'antan." (*Cahier n° 6*).

**Question 4C** (N = 354) : "*Seriez-vous content de voir après la guerre le Général de Gaulle à la tête des affaires publiques de la France ?*"

- |           |      |
|-----------|------|
| - Oui     | 69 % |
| - Non     | 19 % |
| - Indécis | 12 % |

Conclusion : "Cette enquête confirme la conviction que l'on avait que le Général De Gaulle est très aimé par les Français. Il y a, bien entendu, des voix indécises et des réponses négatives. Mais celles-ci à part quelques exceptions, ne mettent en jeu que les capacités politiques du Général en tant que futur chef de la France, voire aussi l'opportunité même d'une telle situation pour le Pays, mais ne doutent pas de sa valeur personnelle, ni de ses sentiments de Français et de patriote. Cette indécision, ainsi que les voix contraires, forment d'ailleurs une minorité bien peu importante par leur nombre et très médiocre dans leur qualité.

Pour la grande majorité – dont les voix se sont exprimées spontanément et en parfaite liberté - on estime que l'homme qui a vu juste là où presque tous les autres, s'étaient trompés, celui qui a si bien réussi à s'identifier avec les aspirations de son Pays et qui de très loin, mais par sa foi ardente, a ranimé la flamme de la résistance française et la lutte de tout un peuple pour la liberté et pour l'honneur, un tel homme a donné assez de gages pour devoir devenir un jour le Chef d'une France démocratique." (*Cahier n° 7*).

## 5. Le sondage n° 4.

Réalisé entre le 16 juin et le 3 juillet 1944, alors que la bataille fait rage en Normandie, il a comporté deux questions.

**Question 5A** (N = 456) : "*Malgré les destructions et les victimes, êtes-vous content que la libération de l'Europe ait commencé par la France ?*"

- Oui	70 %
- Non	30 %

[Selon l'historien américain Robert Owen Paxton, "l'expérience de la guerre de 14 et les pertes extrêmement lourdes qu'essuient les Alliés dans l'Atlantique nord, laissent prévoir qu'il leur faudra des années pour remporter une victoire sur le sol d'un pays ravagé. Les Américains, passés maîtres dans la technologie de la destruction, règlent le problème en faisant pleuvoir des tonnes d'explosifs du haut du ciel." (Paxton 1972, 289). Le recours des Américains à la technique du "tapis de bombes" larguées à haute altitude (*carpet bombing*), moins risquée pour les pilotes que les bombardements en piqué pratiqués par les Anglais, a entraîné d'importantes destructions d'immeubles d'habitation, et a fait de nombreuses victimes dans la population civile.]

Conclusion : "Dans l'ensemble, la population française est heureuse que le débarquement - annonciateur de liberté - se soit produit. Le fait lui-même de s'être produit sur une côte française, lui apparaît comme un avantage, dans la mesure seulement où cela pourrait abréger le cauchemar de l'occupation. Mais tout le monde pense avec amertume au destin de notre sol, qui ne peut connaître la joie de la délivrance sans avoir passé par la grande épreuve du feu." (*Cahier* n° 11).

**Question 5B** (N = 432) : "*Est-ce que le conflit avec les Anglo-Américains diminue à vos yeux la personnalité du Général De Gaulle ?*"

- Approuvent de Gaulle	81 %
- Mécontents	10 %
- Sans opinion	9 %

[Les relations de la France libre avec les Alliés n'ont pas toujours été faciles. Aux divergences politiques et aux conflits d'intérêts s'est ajoutée la très forte animosité personnelle de Franklin Roosevelt envers De Gaulle. En outre, la préparation par les Américains d'une administration militaire de la France (AMGOT), la mise en circulation par eux d'une "monnaie d'occupation" libellée en Francs (rappelant le mauvais souvenir de la monnaie d'occupation émise par les Allemands), et surtout le fait que les Français Libres aient été tenus à l'écart du débarquement en Normandie à la demande de Roosevelt (Churchill ayant dû s'incliner), n'ont pu qu'accroître les tensions entre De Gaulle et le gouvernement américain. À la date de ce sondage, De Gaulle vient d'accepter une nouvelle entrevue avec Roosevelt, mais à titre strictement personnel, pour bien signifier que la France n'a rien à demander aux Américains.]

Conclusion : "Ce qui résulte de l'ensemble de notre enquête, c'est une immense clameur qui se fait entendre pour répondre à la provocation de notre question : "Au contraire, le Général De Gaulle a gagné à nos yeux" et ce sera pour la nième fois qu'on verra, dans l'histoire de France, l'enthousiasme se déchaîner pour celui que l'Étranger ne reconnaît pas." (*Cahier* n° 12).

## 6. Le sondage n° 5.

Réalisé entre le 10 juillet et le 5 août 1944, ce dernier sondage clandestin n'a comporté qu'une question.

**Question 6A** (N = 442) : "*Estimez-vous utile qu'il soit procédé à des élections générales immédiatement après la libération, ou faut-il attendre aussi une préalable remise en ordre du pays ?*"

- Différer les élections	86 %
- Élections immédiates	11 %
- Sans opinion	3 %

[Les élections à l'Assemblée Constituante auront lieu le 21 octobre 1945, c'est à dire plus de cinq mois après la capitulation sans condition de l'Allemagne (7 mai), et alors que la quasi-totalité des prisonniers de guerre, des travailleurs du STO, et des rescapés des camps de déportation seront rentrés en France.]

Conclusion : "Les voix ayant opté pour des élections générales longuement ajournées, ont fourni une majorité qui est la plus forte de toutes celles que nous avons enregistrées jusqu'à maintenant dans nos sondages. Cela prouve à quel point le peuple de France est sensible au sort malheureux de ceux qui souffrent loin de leur Pays et à quel point on entend s'imposer une obligation d'honneur à les attendre pour décider de notre avenir politique. Cela prouve aussi l'extraordinaire équilibre moral de ce peuple qui, en pleine tourmente encore, conserve assez de tact pour demander lui-même un temps de pause qui lui permette de retrouver le calme nécessaire aux grandes décisions. [...]" (*Cahier n° 13*).

## III. QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES.

Les principales questions méthodologiques que l'on se pose au sujet de ces sondages ont trait au fonctionnement du S.S.S., au calendrier des enquêtes et de la diffusion des résultats, à la préparation du terrain et au travail des enquêteurs, et enfin au traitement des réponses recueillies.

### 1. Le fonctionnement du S.S.S.

Un article d'*Action, Hebdomadaire de l'indépendance française*, daté du 5 octobre 1945, intitulé "Après la "France clandestine", la France de tous les jours", décrit ainsi le S.S.S. : "Créé par notre camarade Barioux (Richard) et rattaché à la "Délégation du Gouvernement provisoire", au service Morandat, le Service de Sondages et Statistiques, ou S.S.S. pour abrégé, fonctionnait avec une quarantaine d'agents d'élite et une parfaite organisation. [...] Les membres du S.S.S. interrogeaient, rassemblaient des données, "sondaient" pour employer l'expression technique l'opinion de la France ; les données brutes étaient dirigées sur Paris où elles étaient dépouillées, où les calculs et "l'analyse" étaient effectués pour être envoyés ensuite, sous forme de rapports, aux "abonnés"."

Il n'est pas facile d'imaginer, même par analogie<sup>51</sup>, la manière dont fonctionnait au jour le jour cette équipe d'une quarantaine de résistants bien particuliers ; quelles étaient les

---

<sup>51</sup> Le seul autre exemple connu d'une organisation ayant réalisé des sondages pour la Résistance sous l'occupation allemande est celui du Norvégien Lief Holbaek-Hanssen, qui travaillait pour le *U. S. Office of Strategic Services*. Pendant la guerre, il "fonda un institut appelé *Fakta* afin d'avoir un prétexte pour circuler à



difficultés auxquelles ils devaient faire face ; de quelle manière ils prenaient leurs décisions ; etc. Certes, le fonctionnement des réseaux tels que la branche "renseignement" du BCRA nous en donne un aperçu, mais celui-ci est forcément incomplet, le sondage d'opinion posant des problèmes spécifiques. On a vu qu'avant de créer le S.S.S., Barioux appartenait au sous-réseau *Dundee* du réseau *Phratricie*, rattaché au Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA) de la France Libre. On ne s'étonnera donc pas que l'organisation du S.S.S. présente des ressemblances avec un réseau de renseignements. Selon Charles-Louis Foulon : "Son organisation générale adopte parfois les impératifs des réseaux : les enquêteurs reçoivent les questionnaires et renvoient les réponses par des agents de liaison qui les relient à Paris. Dans les zones spécialement surveillées par la police allemande, les contacts se font par le procédé d'une correspondance fictive entre de présumés "collaborateurs" qui s'indignent dans leurs lettres de questions qu'on ose leur poser et qui sont ainsi notées. Les réponses sont notamment recueillies par le truchement de boîtes postales fixées clandestinement dans les couloirs d'immeubles, à Lyon spécialement. La technique qui déjoue les polices, fonctionnera avec succès jusqu'à la fin de l'occupation." (Foulon 1973, 336).

Parmi ces "agents d'élite", le *Cahier* n° 1 du S.S.S. mentionne vingt-et-un enquêteurs :

"Nombre et profession des agents enquêteurs :

1 licencié en droit	1 éditeur
1 avocat	1 étudiant
1 industriel ingénieur	1 boursier (docteur en droit)
1 médecin	1 hôtelier
1 directeur général de Gds magasins	1 chirurgien dentiste
1 architecte	1 assistante sociale (doc. droit)
1 industriel (soyeux)	1 dir. d'une C° de Dist. d'Elect.
4 commerçants	3 sans profession

En tout 21 agents choisis dans les catégories les plus diverses".

On notera que plus de la moitié de ces enquêteurs sont probablement, d'après leur profession, des urbains, et qu'ils ont apparemment un niveau d'instruction supérieur au niveau du baccalauréat (ou du brevet supérieur), niveau alors atteint par moins de 5 % de la population. Contrairement au réseau des enquêteurs bénévoles de l'IFOP avant la guerre, on n'y dénombre aucun instituteur. Enfin, les professions mentionnées sont des activités sédentaires : il n'y a pas, parmi ces enquêteurs, de professionnels pouvant se déplacer sans éveiller l'attention (cheminots, postiers, VRP, etc.). On peut en inférer que les personnes interrogées faisaient la plupart du temps partie de l'entourage immédiat des enquêteurs (voire de leur clientèle pour certains d'entre eux).

En se basant sur le fonctionnement d'un institut de sondage contemporain, on peut supposer que la vingtaine d'autres "agents d'élite" du S.S.S. comptait dans ses rangs Max Barioux lui-même et ses collaborateurs immédiats (dont Claudine Isidore), chargés du secrétariat (frappe et envoi des questionnaires, réception des questionnaires remplis, frappe et diffusion des rapports), du travail technique (vérification des échantillons, dénombrement des réponses, croisements et calcul des pourcentages, analyse de contenu des *verbatim*), et des

---

travers la Norvège et récolter des informations. D'innocentes questions sur les habitudes ou les attentes des consommateurs fournissaient le cadre dans lequel d'importantes informations plus cruciales pour les Alliés étaient recueillies. Après la guerre, cette organisation poursuit ses activités en tant qu'institut d'études de marché et d'opinion." (Wilson 1957, 175). Le fonctionnement de *Fakta* était donc trop différent de celui du S.S.S. pour que l'on puisse en tirer des informations transposables.

activités plus "politiques" (choix des thèmes à aborder, rédaction des questionnaires, commentaire des réponses recueillies).

## 2. Le calendrier des enquêtes.

La date de publication des résultats des enquêtes du S.S.S. ne suit pas toujours immédiatement celle de la fin du terrain correspondant : selon la question, le délai entre ces deux dates varie de trois jours à six semaines

### 2.1. Le déroulement du terrain

La durée de chacune de ces enquêtes a varié de 18 à 27 jours. Pour les quatre premières, il y a eu un chevauchement de quatre ou cinq jours dans les opérations de terrain : une nouvelle enquête commençait alors que la précédente n'était pas tout à fait achevée<sup>52</sup>. Le tableau 1 ci après met en parallèle le déroulement des enquêtes et les principaux événements pouvant alors affecter l'opinion publique en France.

Sondage n° 1 2 3 4 5	Date	Principaux événements
	20 mars	Pierre Pucheu est fusillé à Hussein-Dey.
	26 mars	Écrasement par les Allemands du maquis des Glières.
	1 <sup>er</sup> avril	Représailles allemandes à Ascq.
	4 avril	Fernand Grenier et François Billoux entrent au CFLN.
	6 avril	Rafle par les Allemands des enfants d'Izieux.
↑	26 avril	Pétain acclamé à l'Hôtel de Ville de Paris.
	28 avril	Pétain : "la dissidence a préparé les voies au communisme".
	29 avril	Constitution du Comité Français des Waffen-SS.
↑	11 mai	
↓	15 mai	
	17 mai	Chute du verrou du Mont Cassin.
↑	25 mai	
↓	29 mai	
	4 juin	Entrée des troupes du général Juin dans Rome.
	6 juin	Débarquement allié en Normandie.
	8 juin	Libération de Bayeux.
	9 juin	Représailles allemandes à Tulle et à Hames.
	10 juin	Représailles allemandes à Oradour s/Glance, Mouleydier, et Dortan.
	11 juin	Représailles allemandes à Mussidan.
	12 juin	Premier raid des V1 sur l'Angleterre.
	14 juin	Le général De Gaulle est ovationné à Bayeux.
↑	16 juin	
↓	19 juin	
	20 juin	Assassinat de Jean Zay par la Milice.
	26 juin	Libération de Cherbourg.
	28 juin	Exécution de Philippe Henriot.
	29 juin	Représailles de la Milice à Rillieux-la Pape (Paul Touvier).
↓	3 juillet	
	7 juillet	Assassinat de Georges Mandel par la Milice.

<sup>52</sup> Ces périodes de chevauchement sont les suivantes : 11-15 mai ; 25-29 mai ; 16-19 juin.

	9 juillet	Libération de Caen.
↑	10 juillet	
	19 juillet	Libération de Saint-Lô.
	23 juillet	Écrasement par les Allemands du maquis du Vercors.
	29 juillet	Percée alliée à Avranches.
	1 <sup>er</sup> août	Débarquement de la deuxième DB en Normandie.
↓	5 août	
	12 août	Libération d'Alençon.
	25 août	Libération de Paris.

Tableau 1. Calendrier du terrain.

## 2.2. La diffusion des résultats.

Les résultats étaient diffusés par courrier. Les nombreux messages écrits émanant de la Résistance étaient acheminés à Londres et à Alger (siège du Gouvernement Provisoire de la France Libre) par deux voies : par avion lors d'une mission de nuit, ou par voie de terre. Ces modes de transmission entraînaient des délais importants, dont se plaignent régulièrement les Résistants. Les atterrissages dépendaient des conditions météorologiques, ne pouvant avoir lieu qu'à la pleine lune, dans un ciel sans nuage. Quant à la voie terrestre, elle passait par l'Espagne, et il est arrivé qu'un télégramme urgent, utilisant cette voie, mette plus de quinze jours à parvenir à Londres ou à Alger.

Il est possible que la diffusion des *Cahiers* auprès des responsables de la Résistance intérieure ait été plus rapide ; mais les difficultés de communication ont sans doute contribué à restreindre l'intérêt de ces sondages pour les dirigeants, qu'ils se trouvent en territoire occupé ou à l'étranger. Selon Charles-Louis Foulon, "les difficultés des liaisons entre la métropole et Alger, la multiplicité des problèmes urgents, notamment ceux des maquis, la séparation en deux des services secrets entre Londres et Alger ont largement contribué à "noyer" ces enquêtes lorsqu'elles arrivaient au niveau des services gouvernementaux. Les services n'ont d'ailleurs rien eu d'autre que des télégrammes succincts avant Juin 1944. Ceci explique que ni le colonel Passy, alors auprès du général Koenig à Londres, ni Jacques Soustelle, directeur des services spéciaux à Alger, n'aient gardé souvenir de ces travaux. Monsieur G[aston] Palewski, directeur général du cabinet du général de Gaulle, pense que les résultats ont été connus au cabinet mais parmi d'autres nouvelles de France, comme un élément. Il ajoute d'ailleurs qu'il n'y avait pas alors à Alger de "religion des sondages" ; de plus, selon lui, "le général de Gaulle se rendait compte de l'état d'esprit du pays par ses antennes personnelles et les renseignements recoupaient ses conclusions". C'est donc sans doute plutôt au commissariat à l'Intérieur et, sur le terrain, à la délégation générale, que ces éléments d'information ont pu jouer dans la préparation des instructions aux administrateurs de la libération." (Foulon 1973, 337).

Numéro et date de publication des cahiers		Numéro des questions et thèmes abordés	Date du sondage correspondant
1	18 mai	2A. L'exécution de Pucheu.	26 avril - 15 mai
2	23 mai	2B. Les risques de représailles après cette exécution.	26 avril - 15 mai
3	28 mai	2C. La participation des communistes au comité d'Alger.	26 avril - 15 mai
4	2 juin	2D. Les discours de Philippe Henriot à la radio.	26 avril - 15 mai
5	5 juin	2E. Les émissions de la radio de Londres.	26 avril - 15 mai
6	26 juin	4B. La légitimité et la représentativité du comité d'Alger.	25 mai - 19 juin
7	30 juin	4C. Le général De Gaulle au pouvoir après la guerre.	25 mai - 19 juin
8	2 juillet	3A. Les chansons de Pierre Dac à la BBC.	11 mai - 29 mai
		3B. L'écoute de la radio d'Alger.	11 mai - 29 mai
		4A. Les discours de Maurice Schuman à la BBC.	25 mai - 19 juin
9	6 juillet	3E. Les risques de vindicte populaire à la Libération.	11 mai - 29 mai
10	10 juillet	3C. La peine méritée par Philippe Pétain.	11 mai - 29 mai
		3D. La peine méritée par Pierre Laval.	11 mai - 29 mai
11	13 juillet	5A. Les destructions et les victimes dues à la Libération.	16 juin - 3 juillet
12	18 juillet	5B. Le conflit du général De Gaulle avec les Alliés.	16 juin - 3 juillet
13	4 sept.	6A. Le meilleur moment pour des élections générales.	10 juillet - 5 août

Tableau 2. Dates de diffusion des *Cahiers*.

Le laps de temps écoulé entre la fin du terrain et la publication des résultats (Tableau 2) varie de 3 jours pour la première question du premier sondage (2A, l'exécution de Pucheu), à 42 jours pour la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D). Comme la date de parution des *Cahiers* ne dépend pas de la date de fin du terrain, mais que priorité a manifestement été donnée à la publication de certains résultats, il serait intéressant de lier cette parution aux événements politiques du moment. Par exemple, si l'on comprend facilement que le thème du châtement des "traîtres" (questions 3C et 3D) n'ait pas présenté de caractère d'urgence, il serait utile de déterminer les raisons pour lesquelles les réponses aux deux questions sur le pouvoir politique (4B et 4C) ont été publiées aussi rapidement (le 26 et le 30 juin, alors que le terrain a été terminé le 19 juin).

### 3. Les problèmes techniques du terrain.

Nous avons déjà noté que lors de la création du S.S.S., selon leur propre témoignage, Barioux et ses collaborateurs ignoraient tout de la technique du sondage d'opinion (Barioux 1953, 597). Au vu des éléments dont on dispose, les sondages du S.S.S. présentent de nombreux défauts techniques, excusables il est vrai étant données leurs conditions de réalisation.

Mais selon Loïc Blondiaux, en 1939, dans des conditions pourtant bien meilleures, l'IFOP n'avait pas fait mieux. À propos de l'enquête sur les accords de Munich (publiée dans le n° 1 de *Sondages. Bulletin d'Études et de Recherches sur l'Opinion Publique*), il écrit : "il s'agit en fait d'une enquête réalisée auprès d'un peu plus de 300 personnes, dans un laps de

temps de plusieurs semaines après les accords, et dans des conditions d'interviews qu'il faut désigner comme folkloriques" (Blondiaux 1998, 289, note 2). Plus généralement, il signale la mauvaise qualité des données recueillies par l'IFOP dans ses premières enquêtes : "questions biaisées, hypothèses formulées dans l'urgence, seuils de représentativité non respectés, conditions d'objectivité non garanties..." (*ibid.*, 318), à quoi s'ajoutait le manque de formation des enquêteurs (*ibid.*, 336-337 ; voir aussi Blondiaux 2004, 165-166).

Selon Charles-Louis Foulon, "avec le recul du temps et la pratique des sondages, M. Barioux lui-même distingue bien les faiblesses de ses premières enquêtes, notamment dans les choix d'échantillons et le nombre d'interrogés. Il est certain cependant que les impératifs de la clandestinité faisaient de chaque sondage un tour de force ; les résultats obtenus à ce moment - les seuls - avaient une valeur indicative des plus exceptionnelles pour ceux qui en eurent connaissance. Les enquêtes faites au grand jour depuis la Libération ont d'ailleurs confirmé des tendances découvertes dans la clandestinité, telle la réticence des jeunes devant de Gaulle. Il faut aussi retenir les commentaires des interrogés qui sont des témoignages "directs" et ceux des auteurs des enquêtes, très représentatifs de la volonté de changement de la Résistance." (Foulon 1973, 337).

### 3.1. L'échantillonnage.

L'implantation du réseau d'enquêteurs ne couvre pas la totalité des parties de l'hexagone qui ne sont ni annexées, ni "interdites", ni "réservées". Le *Cahier* n° 1 énumère les "régions touchées" par le S.S.S. (indiquées par ● dans le tableau 3 ci après), et ajoute : "notre service ne couvre pas encore les régions du Nord, de l'Est et du Nord-Ouest." De plus, le *Cahier* n° 11 (question 5A) et les deux suivants annoncent qu'à partir de la mi-juin les enquêtes ne portent plus que sur trois zones, car, "en raison des circonstances, notre service n'a pas pu couvrir les autres régions de la France" ; en revanche, la composition de l'équipe des "agents enquêteurs" n'est apparemment pas modifiée<sup>53</sup>.

	Nord	Est	Nord-Ouest	Ouest	Région parisienne	Centre	Sud-Ouest	Midi
avant la mi-juin	○	○	○	●	●	●	●	●
après la mi-juin	○	○	○	○	●	●	○	●

Tableau 3. Régions couvertes par le plan d'échantillonnage.

<sup>53</sup> Pour le nombre et la profession des enquêteurs, les trois derniers *Cahiers* (11 à 13) renvoient, comme les précédents, au *Cahier* n° 1. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que les enquêteurs du S.S.S. constituent un réseau fixe, et que ceux qui couvrent l'Ouest et le Sud-Ouest ont dû interrompre leurs activités pour le S.S.S.

Questions n° :	2A	2B	2C	2D	2E	3A à 3E	4A à 4C	5A	5B	6A
Patrons	26 %	27 %	26 %	28 %	26 %	44 %	32 %	32 %	32 %	36 %
Salariés	31 %	31 %	32 %	31 %	31 %	21 %	31 %	26 %	27 %	22 %
Prof. libérales	19 %	19 %	19 %	18 %	19 %	23 %	17 %	22 %	21 %	22 %
Fonctionnaires	13 %	12 %	13 %	12 %	13 %	7 %	7 %	12 %	10 %	14 %
Rentiers, retraités	8 %	8 %	8 %	8 %	6 %	5 %	9 %	8 %	10 %	6 %
Sans profession	3 %	3 %	2 %	3 %	5 %	-	4 %	-	-	-
Rang social élevé	22 %	21 %	23 %	22 %	22 %	9 %	20 %	11 %	14 %	16 %
Rang social moyen	38 %	38 %	36 %	37 %	40 %	51 %	47 %	28 %	35 %	40 %
Rang soc. modeste	40 %	41 %	41 %	41 %	38 %	40 %	33 %	61 %	51 %	44 %
Neutres	22 %	20 %	22 %	20 %	22 %	21 %	19 %	16 %	17 %	20 %
Sympathisants	56 %	58 %	56 %	57 %	56 %	60 %	63 %	71 %	70 %	59 %
Résistants	22 %	22 %	22 %	23 %	22 %	19 %	18 %	13 %	13 %	21 %
25 ans – 34 ans	28 %	23 %	24 %	24 %	24 %	15 %	20 %	26 %	25 %	22 %
35 ans - 55 ans	60 %	64 %	62 %	62 %	62 %	66 %	61 %	57 %	55 %	56 %
56 ans - 70 ans	12 %	13 %	14 %	14 %	14 %	19 %	19 %	17 %	20 %	22 %
<b>Base : 100 % =</b>	432	429	414	426	423	384	354	456	432	442

Tableau 4. Composition des échantillons (après correction de la base pour la question 5A).

L'effectif des échantillons oscille entre 354 et 456 "Français de naissance"<sup>54</sup>. Leur composition varie sensiblement d'un sondage à l'autre, et même parfois d'une question à l'autre au sein d'un même sondage. Les variables utilisées pour décrire l'échantillon sont l'activité, le rang social, la couleur politique, et l'âge. Le tableau 4 indique la composition des échantillons selon ces quatre critères (en pourcentages du total, tels qu'ils ont été publiés dans les *Cahiers*).

Dans le *Cahier* n° 1, la composition de l'échantillon ayant répondu à la question 2A est mise en parallèle avec la composition de la population selon le dernier recensement (1936). Dans le tableau 5 ci-après, nous y avons ajouté les valeurs minimales et maximales des pourcentages observées sur l'ensemble des échantillons.

<sup>54</sup> L'effectif le plus élevé est celui indiqué pour la question 5A (*Cahier* n° 11), soit 546 personnes. Il est très largement supérieur à celui mentionné pour les autres questions. Comme, lors du même sondage, la question suivante (5B) n'a été posée qu'à 432 personnes, et par analogie avec les fluctuations observées dans le premier sondage (questions 2A à 2E), nous avons supposé qu'il s'agissait d'une faute de frappe, et remplacé ce nombre par 456. En effet, les fautes de frappe sont assez fréquentes dans la partie "texte" de ces documents ronéotypés ; par contre, les données numériques sont toujours cohérentes (à cette unique exception près).

Activité des personnes interrogées	Population active (1936)	Question 2A	Ensemble des questions	
			Minimum	Maximum
Patrons	31 %	26 %	26 %	44 %
Salariés	54 %	31 %	21 %	32 %
Professions libérales	4 %	19 %	17 %	23 %
Fonctionnaires	7 %	13 %	7 %	14 %
Rentiers, retraités et pensionnés	4 %	8 %	5 %	10 %
Sans profession	-	3 %	-	5 %

Tableau 5. Comparaison des échantillons avec le recensement de 1936.

Cette description de la "composition selon les activités" est ainsi commentée : "Dans notre enquête, le pourcentage des salariés est donc plus faible que celui qu'accuse la population active française de 1936. Et cela en faveur des professions libérales, des fonctionnaires et des retraités qui, de ce fait, donnent des chiffres trop forts. Mais cela n'a pas une grande importance car, d'une part, le système adopté par nous permet de ne pas tenir entièrement compte de cette distribution et, d'autre part, la forte proportion des professions libérales permet d'avoir une consultation qui aura cherché ses réponses dans la couche sociale la plus influente sur l'opinion d'une collectivité."

Pour le "rang social", sa définition est la suivante : "Le critérium de cette division a été, non pas la fortune, mais plutôt la position sociale de l'individu. Ainsi, dans la classe sociale élevée nous avons considéré le grand industriel, le professeur universitaire ou le Général en retraite, tandis que dans le rang moyen nous avons placé le grand boucher, le médecin de quartier ou le contrôleur des contributions et enfin dans les modestes, l'ouvrier, le fermier, le petit commerçant, etc...".

Les quotas fixés pour la "couleur politique" reposent sur les considérations suivantes : "Il y a environ 3/5 sympathisants, 1/5 neutres et autant de résistants. Nous avons recherché l'égalité entre ces deux dernières catégories (qui a d'ailleurs été réalisée par nos agents)". Plus loin, une note précise : "Les Collaborationnistes ont été évités dans cette enquête"<sup>55</sup>.

Quant à l'âge des répondants, il est regroupé en trois classes : jeunes (25 - 34 ans), moyens (35 - 55 ans), et âgés (56 - 70 ans), "ce qui représente la distribution réelle des âges dans la population active française". On notera que les moins de 25 ans ne sont pas interrogés, et surtout que le sexe n'est pas pris en compte dans ces quotas. Or, selon les données du recensement, en 1936 les femmes représentaient 52 % de la population totale, dont la moitié, soit environ un quart de la population, était sans profession. Or le taux de "sans profession" dans les échantillons du SSS oscillant entre 0 % et 5 %, il semblerait que les femmes n'aient pas été interrogées du tout.

<sup>55</sup> Ce point est rappelé sous une forme analogue dans chaque description d'échantillon. Toutefois, pour la question 5A (destructions et victimes occasionnées par la Libération), on trouve la remarque suivante : "A titre de curiosité, voici les réponses d'un collaborationniste (dont nous n'avons pas tenu compte dans la statistique - comme nous l'avons déjà indiqué)" (*Cahier* n° 11). Notons qu'à cette date, alors que l'on s'attendait à un débarquement anglo-saxon, les "collaborationnistes" ne représentaient plus qu'une très petite minorité de la population ; nous avons vu (§ I.2.2) que les "collaborationnistes" eux-mêmes en convenaient. Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka estiment qu'ils étaient 250 000 en 1944 (Azéma *et al.* 1997, 85 ; sur les difficultés d'évaluer leur nombre et son évolution, voir par exemple Ory, 1977, 17-23).



Malgré les variations éventuelles de taille des échantillons, leur composition demeure relativement stable au sein d'une même enquête. En revanche, d'une enquête à l'autre, les différences sont parfois considérables (Tableau 4). Par exemple, on trouve proportionnellement plus de patrons et moins de salariés fin mai (3A à 3E) et, à un moindre degré, fin juillet (6A) ; moins de "neutres" fin juin (5A, 5B) ; moins de "jeunes" en mai (3A à 3E). Surtout, la proportion de "patrons", qui oscille entre 26 % et 28 % dans la première enquête, s'élève à 44 % dans la deuxième, redescend à 32 % dans les troisième et quatrième, pour terminer à 36 % dans la dernière. La proportion de personnes de "rang social élevé" varie entre 9 % et 22 %, mais le plus étonnant est qu'elle atteint son niveau le plus bas (9 %) dans la deuxième enquête, lorsque celle des "patrons" atteint son niveau le plus élevé (44 %). Les "sans profession" ne sont comptabilisés que dans les première et troisième enquêtes (où leur proportion oscille entre 2 % et 5 %). Ces disparités sont certainement révélatrices des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ces sondages ont été réalisés ; le fait de les avoir mentionnées témoigne du souci de rigueur de l'équipe du S.S.S.

Ces variations dans la composition de l'échantillon nous donnent indirectement une indication sur les relations entre les différents critères d'échantillonnage. Par exemple, si la proportion de personnes de "rang social élevé" dans les échantillons diminue quand la proportion de "patrons" augmente, on peut faire l'hypothèse que les "patrons" en question sont surtout des petits indépendants (PME, commerçants, artisans), et qu'il y a parmi eux peu d'industriels. En comparant la proportion, dans les dix échantillons, des différents niveaux de "rang social" avec la proportion des professions les plus nombreuses, on observe une corrélation négative entre d'une part les taux de "rang social élevé" et d'autre part les taux de patrons" ( $r = - 0,85$ ) et de professions libérales" ( $r = - 0,87$ ) ; en revanche, la corrélation entre "rang social élevé" et salariés est positive " ( $r = + 0,87$ ). Cela corrobore l'hypothèse que les "patrons" en question sont surtout des petits patrons, que les "professions libérales" comptent beaucoup d'activités de service <sup>56</sup>, et que, chez les "salariés", on trouve une proportion élevée de cadres, et peu d'ouvriers ou d'employés. On peut naturellement appliquer la même démarche aux autres caractéristiques de l'échantillon. Elle ne met en évidence qu'une seule relation statistique aussi forte : une corrélation négative entre les "jeunes" et le "rang social moyen" ( $r = - 0,84$ ).

### 3.2. Les entretiens.

Les vingt-et-un enquêteurs recevaient les questionnaires par voie postale. Pour ne pas éveiller les soupçons de la censure, la lettre qui accompagnait cet envoi les présentait comme des curiosités ; Henri Amouroux en donne l'exemple suivant :

"Mon cher X, nous pensons souvent à vous et nous nous rappelons avec nostalgie les moments agréables que nous avons passés, ma femme et moi, dans votre belle contrée. En ce moment, ici, c'est moins gai, le ravitaillement étant plus que misérable et on ne sait de quoi demain sera fait. Ma femme et moi sommes outrés de voir qu'il y a encore des Français assez inconscients pour attendre l'arrivée des "libérateurs" et de croire qu'un traître comme de Gaulle fera un jour notre bonheur. À ce propos, je vous joins un papier - une espèce de questionnaire - que des salauds continuent à jeter de temps en temps dans ma boîte aux lettres. Je vous l'envoie pour que vous puissiez vous faire une idée de l'ampleur que toutes ces inepties prennent dans les masses. Vivement que cela finisse, car cela devient intolérable !

---

<sup>56</sup> Le rôle de "leaders d'opinion" que le S.S.S. attribue aux professions libérales est peut-être dû moins à leur "rang social" qu'au fait que ce sont principalement des personnes en contact fréquent avec le public.

PS. - Ayez, S.V.P., la bonté d'envoyer, le 14 avril prochain, quelques fleurs de notre part à Mme Duchemin, pour son anniversaire. Merci." (Amouroux 1999, IV, 45, note 2) <sup>57</sup>.

Madame Duchemin est une personne imaginaire, mais son adresse (21, rue de l'Hôtel de Ville, à Lyon <sup>58</sup>) est bien réelle. Vraisemblablement, c'est là que les questionnaires remplis devaient être retournés. On ignore, pour ces retours, quelles étaient les précautions prises contre la censure. D'autre part, il est probable que ce texte n'était pas reproduit tel quel pour les envois ultérieurs, sous peine de provoquer la suspicion. Enfin, cette lettre a manifestement été envoyée avant le 14 avril 1944, l'"anniversaire de Madame Duchemin" étant probablement la date limite de retour des questionnaires remplis.

En l'absence du témoignage d'anciens enquêteurs du S.S.S., on ignore comment se déroulaient les entretiens ; on sait seulement que "les questions étaient posées insidieusement au cours d'une conversation parfaitement banale" (Amouroux 1999, IV, 45). Cela paraît d'autant plus difficile à réaliser que certaines questions sont particulièrement longues (3C, 3D, 3E, et surtout 2B), et que, sur les cinq questions du premier sondage, quatre sont explicitement suivies d'une relance ou d'une demande de précisions ("si oui, de quelle façon, et en quel sens ?" ; "si non, pour quelles raisons ?"). Pour les questions sur la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D), il est même mentionné : "Pour les deux questions, nos agents ont prévenu les personnes interpellées de la portée des réponses, en leur expliquant que « oui » entraînait la peine de mort, « oui avec circonstances atténuantes » signifiait condamnation sans peine de mort et enfin que la réponse « non » acquittait l'accusé de toute condamnation" (*Cahier* n° 10).

Les textes qui accompagnent la présentation des résultats dans les *Cahiers* montrent que les enquêteurs recueillaient systématiquement les commentaires des personnes interrogées, que la question comporte ou non une relance explicite. Certains de ces commentaires sont très longs <sup>59</sup>, et il leur arrive parfois de sortir du cadre de la question (en l'élargissant). C'est en particulier le cas de la question 5B ("Est-ce que le conflit avec les Anglo-Américains diminue à vos yeux la personnalité du Général De Gaulle ?"), pour laquelle les répondants donnent également leur avis sur les origines de ce conflit (*Cahier* n° 12). Pour la question 4B (sur la représentativité du Comité d'Alger), les conclusions commencent d'ailleurs par : "Malgré les termes précis de notre question, les réponses obtenues ont systématiquement développé un point de vue plus ample : le Comité d'Alger en tant que symbole et en tant que gouvernement possible pour la France de demain." (*Cahier* n° 6). Il serait intéressant de savoir comment les enquêteurs parvenaient à noter intégralement des commentaires aussi longs, et comment se présentaient les questionnaires remplis qu'ils envoyaient à Barioux.

---

<sup>57</sup> Malheureusement, Henri Amouroux ne cite pas sa source.

<sup>58</sup> Quelques historiens de la Résistance ont souligné les avantages que les immeubles lyonnais présentaient pour leurs courriers clandestins : de nombreux bâtiments d'habitation collectifs ne disposaient pas de concierge, et le couloir d'entrée abritait une collection de boîtes à lettres individuelles, dans lesquelles le facteur déposait lui-même le courrier destiné à leurs occupants. Il était facile d'ajouter une boîte supplémentaire, et de s'assurer avant de la relever que l'immeuble n'était pas surveillé.

<sup>59</sup> Voir par exemple, dans l'annexe consacrée au procès Pucheu, la citation qui illustre les réponses négatives (3°) à la question 2A. On relève d'autres citations particulièrement longues pour la question 3C (condamnation de Pétain, réponse "oui" 1° ; *Cahier* n° 10), et la question 3E (vendicte populaire après la Libération : réponses "laisser faire" 1°, et "empêcher" 2° ; *Cahier* n° 9).

## 4. L'analyse des réponses et la synthèse des résultats.

L'importance donnée dans les *Cahiers* aux analyses et aux commentaires varie fortement d'une question à l'autre ; il en va de même pour les conclusions "politiques".

### 4.1. L'analyse des réponses.

La présentation des réponses donne une plus large place aux données qualitatives que dans les comptes-rendus des sondages d'avant la guerre (IFOP et CEOP). À l'exception des questions 3C et 3D (jugement de Pétain et de Laval), qui sont analysées en parallèle, chaque dépouillement ne porte que sur une question à la fois. Les pourcentages de réponses à la question (fermée) sur l'ensemble de la population sont donnés au début, sans aucun redressement <sup>60</sup>.

Après l'analyse de contenu des commentaires faits par les personnes interrogées, les pourcentages de réponses à la question, ventilés selon les quatre critères d'échantillonnage, sont présentés sous forme de tableaux (●) ; mais, pour quelques questions (toutes liées à la "guerre des ondes"), il arrive que certains critères ne soient pas utilisés du tout (○), ou ne le soient que partiellement à l'occasion d'un commentaire (◐) :

Ventilations	2A	2B	2C	2D	2E	3A	3B	3C	3D	3E	4A	4B	4C	5A	5B	6A
Activité	●	●	●	●	○	○	◐	●	●	●	○	●	●	●	●	●
Rang social	●	●	●	○	●	○	◐	●	●	●	○	●	●	●	●	●
Couleur polit.	●	●	●	●	●	○	◐	●	●	●	◐	●	●	●	●	●
Âge	●	●	●	●	●	○	◐	●	●	●	◐	●	●	●	●	●

Tableau 6. Croisement des réponses avec les renseignements signalétiques.

Ce sont les seuls croisements présentés sous une forme quantifiée. Il arrive occasionnellement que d'autres critères soient mentionnés à l'occasion d'un commentaire. C'est le cas par exemple pour les zones géographiques : à propos de la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D), on observe que "les voix de condamnation se font de plus en plus nombreuses à mesure que l'on descend du Nord vers le Sud de la France (le phénomène est encore plus marqué pour Pétain) et dans l'ensemble, la zone Sud - dite "non occupée" - se montre beaucoup plus sévère que la zone "occupée". [...] Les gens de là-bas, savaient que les maux dont ils souffraient, leur venaient exclusivement de par le fait de ces deux hommes politiques." (*Cahier* n° 10). C'est également le cas pour un critère objectif non évalué systématiquement dans l'enquête (niveau d'instruction), et pour des critères "psychologiques" ou "moraux" ("braves gens", "personnes pondérées", "gens d'intelligence au dessus de la moyenne", etc.).

D'autre part, il n'y a pas de croisement entre les différents critères, ni entre les réponses aux questions d'un même sondage. Mais il arrive que les analystes utilisent un palliatif en mettant en parallèle les réponses à deux questions différentes (ou plus). Ainsi, pour la

<sup>60</sup> Il n'était pas possible d'utiliser des coefficients de pondération pour des raisons techniques (sans parler des conditions dans lesquelles travaillaient les analystes du S.S.S.). En France, les premières opérations de redressement d'échantillon semblent avoir été réalisées pendant la guerre, au Service National des Statistiques ; effectuées sur matériel mécanographique, elles utilisaient d'ailleurs des méthodes de redressement sommaires (suppression ou duplication de cartes perforées).

question 2B (risques de représailles si les exécutions continuent), on indique que ceux qui invoquent une question de principe pour suspendre les exécutions de collaborateurs jusqu'à la Libération (indépendamment du problème des représailles) sont ceux qui avaient désapprouvé l'exécution de Pucheu (*Cahier* n° 2). De manière plus détaillée, les taux de réponses aux questions 4B (représentativité du Comité d'Alger) et 4C (général de Gaulle à la tête des affaires publiques) sont comparés pour deux professions ("patrons" et "fonctionnaires") et pour les trois classes d'âge, mettant en évidence des divergences d'opinion entre ces catégories de répondants (*Cahier* n° 7). Un parallèle moins convaincant est dressé entre les réponses à cinq questions (2A, 2B, 3C, 4B, 4C) des "neutres" et des "jeunes", qui se révèlent, les uns comme les autres, les plus hostiles aux punitions des collaborateurs, et les moins enthousiastes à l'égard des autorités de la France Libre (*Cahier* n° 9).

Les *Cahiers* ne donnent aucune indication sur la manière dont le dépouillement des réponses était effectué. Le traitement quantitatif était assez rapide, puisque, quand le *Cahier* n° 1 paraît (18 mai 1944), soit trois jours seulement après la fin du terrain (15 mai), les pourcentages globaux des réponses aux cinq questions ont été calculés, et la question 2A a été dépouillée en totalité. On ignore de quel matériel disposaient les analystes, et comment ils procédaient dans la clandestinité. On sait seulement que, dans l'immédiate après-guerre, "le dépouillement des réponses [avait] lieu grâce à des machines et surtout à un procédé à billes spécial au S.S.S., qui évite le travail des perforations, tout en étant bien plus rapide" (selon un article décrivant le métier d'enquêtrice, publié en juillet 1945 dans l'hebdomadaire féminin *Noir et Blanc*, n° 21, page 285)<sup>61</sup>.

Les commentaires recueillis par les enquêteurs font l'objet d'une analyse de contenu thématique. Pour une réponse donnée à la question initiale, les *verbatim* sont présentés le plus souvent par ordre de fréquences décroissantes, et illustrés de quelques exemples. Dans la plupart des *Cahiers*, il est précisé : "Les phrases mentionnées sont de celles que les personnes interrogées ont données en réponse à nos agents. Étant les mieux formulées, nous les avons choisies comme exemple-type des idées qu'elles expriment" ; ou encore : "Nous rappelons que ces phrases sont des phrases modèle, choisies parmi celles qui ont le mieux exprimé l'idée respective".

#### 4.2. Les conclusions.

Les conclusions présentent deux caractéristiques qui les distinguent des comptes-rendus des instituts de sondage actuels : sur la forme, un certain lyrisme ; sur le fond, un engagement militant. Le style est calqué sur celui des commentaires de l'IFOP avant la guerre ; Loïc Blondiaux (1998, 358) compare celui-ci au style journalistique de l'époque, et ajoute : "Il serait lassant de recenser toutes les métaphores que fait surgir le commentaire des résultats d'enquêtes dans le bulletin *Sondages* [de 1939] : le public "réfléchit" et "pense", "réagit" ou s'intéresse". L'opinion est douée de sentiments : "optimiste" ou "pessimiste", "inquiète" ou

---

<sup>61</sup> Ce même article présente une photo de Max Barioux dans son bureau, pipe à la bouche, regardant une carte de France, devant laquelle se trouve une mallette ouverte contenant un appareil non identifiable ; peut-être s'agit-il de cette fameuse machine. Sur la modicité des moyens dont disposaient alors les instituts de sondage pour le traitement des réponses, voir Blondiaux 2004, 165. Selon Hélène Riffault (1981, 235), le matériel mécanographique dont disposait l'IFOP en 1944 se limitait à quelques perforatrices (vraisemblablement uniquement numériques) et deux trieuses (probablement à compteurs) ; l'IFOP a réalisé son premier dépouillement d'enquêtes sur ordinateur en 1956, sans d'ailleurs disposer encore de logiciel adapté à cet usage. Cependant, l'Office Dourdin aurait, dès 1941, recouru à la perforation électromécanique, au tri par machine électro-comptable, et au calcul de pourcentages par calculatrice électromécanique. (Dourdin 1942, 48).

"satisfaite", "confiante", capable d'être "ébranlée dans son tréfonds", ou d'"éprouver un sentiment d'horreur".

Quant à l'engagement militant, il s'exprime par des jugements de valeur, exprimant les convictions de Résistants qui risquent leur liberté, voire leur vie, pour réaliser ces sondages. "Les enquêteurs, comme ceux qui commentent, ne sont pas neutres ni "divinement objectifs". Résistants engagés et menacés par une répression à laquelle beaucoup de Français collaborent, ils n'hésitent pas - dans leurs commentaires - à se prononcer personnellement, à critiquer certaines tendances de l'opinion. Mais ils ont su éviter de mélanger leurs opinions aux résultats" (Foulon 1973, 336). On trouve quelques-uns de ces jugements de valeur dans les commentaires qui accompagnent les analyses des réponses<sup>62</sup> ; mais c'est surtout dans les conclusions que ces prises de position sur le fond sont développées. Les extraits (cités dans la II<sup>ème</sup> partie) des péroraux qui concluent les analyses sur le châtement des collaborationnistes (questions 3C, 3D et 3E) ou sur les sentiments des Français pour le général de Gaulle (4C et 5B) donnent un aperçu de ce style "militant" (voir aussi les conclusions relatives à l'audience des éditoriaux de Philippe Henriot en annexe).

#### **IV. EN GUISE DE CONCLUSION.**

Cette recherche se poursuit actuellement dans deux directions : 1) la mise en perspective historique des réponses aux sondages clandestins, leur comparaison avec les événements qui ont suivi, et l'évolution de l'opinion sur ces thèmes dans l'immédiate après-guerre (telle que l'IFOP et le S.S.S. l'ont mesurée)<sup>63</sup> ; 2) la recherche d'informations sur les acteurs de cette aventure (témoignages, documents d'archives), et la manière dont ils exercé cette activité nouvelle pour eux (et de surcroît insolite) que sont les sondages clandestins. Les principales questions non résolues dans cette seconde direction de recherches concernent la genèse et le fonctionnement du S.S.S., l'existence d'un sixième sondage clandestin non diffusé, et enfin l'influence que ces sondages ont eue sur les décisions de la Résistance intérieure et extérieure.

##### **1. La genèse et le fonctionnement du S.S.S.**

Les nombreuses interrogations sur les acteurs de cet épisode peu connu de la Résistance portent sur leur biographie (quelles étaient leur formation et leur activité professionnelle ? Y a-t-il parmi eux d'anciens enquêteurs de l'IFOP ou du CEOP ?), sur la manière dont ils ont été amenés à collaborer avec Max Barioux (étaient-ils auparavant membres du sous-réseau *Dundee* ?), et enfin sur leur rôle exact dans l'organisation (enquêteur, courrier, secrétaire, statisticien, rédacteur, ...).

Concernant le choix des thèmes abordés dans les sondages (les "divers problèmes politiques et sociaux à l'ordre du jour" dont parle la Circulaire n° 1), on ignore qui en a décidé. Les questions posées par le S.S.S. au cours de ses enquêtes sont naturellement liées à l'actualité politique. Dans une enquête "classique", il y a le plus souvent un commanditaire extérieur. Ici, ce commanditaire aurait pu être Yvon Morandat lui-même, puisqu'il était à l'origine de la création du S.S.S., ou le Mouvement de Libération Nationale, dont un membre,

---

<sup>62</sup> La réponse du collaborationniste à la question 5A (destructions entraînées par la Libération) est assortie du commentaire : "C'est toute la formation spirituelle du monde vichyssois qui se trouve dans cet échantillon de pensée !" (*Cahier* n° 11).

<sup>63</sup> Les deux textes d'introduction aux extraits présentés en annexe (pages 42-65) donnent un aperçu de cette première direction de recherche.

Pascal Copeau, rejoindra d'ailleurs le S.S.S. après la Libération. Mais compte tenu des difficultés des communications, on peut supposer que c'était Max Barioux lui-même (ou l'un de ses collaborateurs immédiats) qui prenait l'initiative de poser telle ou telle question.

À propos de l'échantillonnage, y avait-il des quotas fixés pour chacun des enquêteurs ? Comment les personnes interrogées étaient-elles sélectionnées sur le terrain ? Était-ce à peu de choses près les mêmes personnes, ou les échantillons étaient-ils renouvelés (au moins partiellement) d'une enquête à l'autre ? La sélection se faisait-elle avant l'entretien, ou *a posteriori*, certains questionnaires remplis étant éliminés lors du dépouillement afin de respecter les quotas ?<sup>64</sup>. Enfin, quelle est la nature du "système" adopté par le S.S.S. (mentionné au § III.3.1), système qui "lui permet de ne pas trop tenir compte de la distribution" des professions ?

Au sujet de la conduite des entretiens, où ces derniers se déroulaient-ils (au domicile du répondant ou de l'enquêteur, dans un café, dans un magasin ou un local d'accueil du public, dans la rue, ...) ? Sous quelle forme les questions étaient-elles posées (respect de la formulation) ? Les relances mentionnées dans le premier sondage ne pouvaient être formulées immédiatement après la question, mais l'étaient vraisemblablement ensuite, dans le courant de la "conversation" ; dans les sondages suivants, ont-elles été également pré-rédigées (mais non rappelées dans les *Cahiers*), ou au contraire laissées à l'initiative de l'enquêteur ?<sup>65</sup> Comment l'enquêteur faisait-il pour noter les réponses, surtout lorsque les commentaires étaient particulièrement abondants ? Lorsqu'il y chevauchement de deux sondages, est-ce parce que les enquêteurs ont réalisés les deux sondages simultanément, ou bien parce que la date de fin du terrain varie selon les enquêteurs ? Enfin, comment procédait-on pour analyser les réponses (dénombrement, analyse de contenu), et qui se chargeait de rédiger les synthèses et les conclusions ? Il faut souligner que, dans ses publications ultérieures, Max Barioux a montré toute l'importance qu'il attachait à la valeur professionnelle des enquêteurs (Barioux 1952), et au choix des mots dans la formulation des questions (Barioux 1948) ; ces préoccupations relatives à la qualité du travail de terrain étaient-elles déjà présentes lors des premiers sondages clandestins, ou bien résultent-elles de l'expérience tirée de ces premières enquêtes ?

## 2. Le problème du sixième sondage

Le premier *Cahier* publié non clandestinement par le S.S.S., le 1<sup>er</sup> janvier 1945, s'ouvre par cette annonce : "Avec ce sondage, le *septième* depuis l'existence de notre organisme, nous reprenons l'activité commencée pendant la clandestinité"<sup>66</sup>. Comme les sondages clandestins portent un numéro de 1 (questions 2A à 2E) à 5 (question 6A), il y a nécessairement eu un "sixième sondage", vraisemblablement non publié. On pourrait penser que ce sondage supplémentaire aurait été une enquête pilote, réalisée entre le 5 août 1944 (fin du terrain du sondage n° 5) et le 1<sup>er</sup> décembre 1944 (début du terrain du sondage n° 7), pour rôder la nouvelle organisation du réseau d'enquêteurs. Il est plus probable que ce sixième sondage a eu lieu dès la création du S.S.S.

---

<sup>64</sup> Cette hypothèse est suggérée par le fait que la réponse d'un "collaborationniste" a été recueillie à la question 5A, alors qu'en principe, celui-ci n'aurait pas dû être interrogé.

<sup>65</sup> Il faut d'ailleurs souligner que, dès le premier sondage, la formulation pré-rédigée de la relance n'a pas empêché les enquêteurs de recueillir des commentaires à la fois pour les réponses positives et les réponses négatives, voire pour les "indécis" (comme le montrent les deux extraits présentés en annexe).

<sup>66</sup> Souligné par nous.

L'hypothèse d'une enquête pilote avant le sondage n° 1 est corroborée par deux indices : 1) le numéro des questions ne correspond pas au numéro du sondage au cours duquel elles ont été posées : le sondage n° 1 porte sur les questions 2A à 2E, le sondage n° 5 sur la question 6A ; 2) le courrier accompagnant l'envoi d'un questionnaire, cité par Henri Amouroux, demande que l'on envoie des fleurs à Madame Duchemin "le 14 avril prochain", alors que le sondage n° 1 a commencé le 26 avril 1944.

Si elle a effectivement eu lieu, une telle enquête pilote permettait de juger de la faisabilité du projet de Barioux, de rôder l'organisation du S.S.S., et de commencer sur le tas l'apprentissage de cette nouvelle activité.

### 3. L'influence politique des sondages du S.S.S.

Les avis sur l'utilité de ces sondages pour les responsables de la Résistance sont fortement contrastés. Le texte de présentation du S.S.S. clandestin par Pascal Copeau (dont de larges extraits ont été cités au début de la I<sup>ère</sup> partie) met en avant le "rôle déterminant" de ces sondages ; mais il s'agit bien évidemment d'un plaidoyer *pro domo*. De même, l'article publié le 5 octobre 1945 par *Action, Hebdomadaire de l'indépendance française*, (déjà cité au § III. 1.1) présente ainsi ces comptes-rendus d'enquête : "Le S.S.S. avait pour mission de renseigner Alger, Londres, ainsi que les chefs de la résistance métropolitaine sur les "mouvements de l'opinion publique française" et à déterminer dans quelle mesure les activités de la Résistance étaient suivies par l'ensemble de la population. [...] Ces rapports constituaient les Cahiers bleus du S.S.S., documents d'une valeur inappréciable qui reflètent fidèlement et d'une façon vivante la véritable opinion des Français, cachée soigneusement par toute la France "légale" de Vichy. C'est grâce aux "Cahiers bleus" que les chefs de la Résistance et ceux qui se trouvaient en dehors de la métropole étaient renseignés sur ce que pensaient les Français de l'exécution de Pucheu, par exemple, sur Pétain, Laval, sur les discours de Philippe Henriot, sur l'épuration qu'il faudrait bien faire un jour, sur la B.B.C., etc. Ces enquêtes étaient menées avec un souci parfait d'objectivité et, malgré les difficultés sans nombre, avec le respect minutieux des règles techniques de la méthode dite de "Sondages d'Opinion". Mais la Libération n'aura pas marqué la fin de l'activité du service des sondages et des statistiques. Le S.S.S. continue le travail commencé dans la clandestinité". Mais ici encore, le rôle du S.S.S. clandestin est peut-être exagéré (dans une optique publicitaire), car dans ce même numéro, un encadré annonce : "À partir du 12 octobre, *Action* publiera chaque semaine le résultat des sondages opérés par le S.S.S."

*A contrario*, Henri Amouroux déclare qu'il ne semble pas que les résultats de ces enquêtes, "dont Yves Morandat a eu connaissance"<sup>67</sup>, aient été utilisés (1999, IV, 45, note 3). Ce point de vue est partagé par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui déclare : "Je suis étonné. de l'affirmation de Pascal Copeau selon lequel « les enquêtes auraient eu un rôle déterminant pour la fixation d'une tactique destinée à entraîner le peuple français vers l'insurrection nationale ». Soit. Une citation est une citation. Mais une grande partie des documents civils reçus de France passaient par mes mains. Je n'ai aucun souvenir londonien de ces sondages que j'ai connu seulement trente ans plus tard. Et je puis vous assurer qu'ils n'ont aucunement contribué à la connaissance que les responsables londoniens ont eue de l'opinion publique

---

<sup>67</sup> Dans les *Souvenirs inédits d'Yvon Morandat* (Morandat 1994), on ne trouve aucune allusion à Max Barioux, ou aux enquêtes du S.S.S. Pourtant, l'intérêt de Morandat pour l'opinion publique dans la France occupée est manifeste, comme en attestent les rapports qu'il a adressés à Emmanuel d'Astier entre février et août 1944 (IHTP, dossier "Rapports Morandat").

française ni à la fixation par Londres des directives conduisant à « l'insurrection nationale »." (communication personnelle, 29 mai 2009).

François-Georges Dreyfus estime, "à la différence d'Amouroux, que les rapports de Max Barioux ont dû intéresser bien davantage qu'il ne le dit les responsables d'Alger". Selon lui, les réponses à la question 2D du S.S.S. (qu'il résume en disant que "10 % des personnes considérées comme hostiles à Vichy sont sensibles à la propagande d'Henriot") auraient contribué au durcissement du Comité Français de Libération Nationale à l'égard du COMAC et des FTP. "En agissant ainsi, de Gaulle s'est sans doute rendu compte qu'avec une attitude de fermeté contre les communistes et leurs agents, il aurait le soutien de la très grande majorité des Français" (Dreyfus 1995, 418). Il faut toutefois rappeler que, selon les réponses à la question 2C posée dans le même sondage, 72 % des personnes interrogées approuvent l'entrée des communistes au CFLN. En outre, on sait que les décisions que prenait le général De Gaulle reposaient essentiellement sur son intuition et sur sa vision de la France et des Français (ses "antennes personnelles", pour reprendre le mot de Gaston Palewski)<sup>68</sup>.

La présence d'exemplaires des *Cahiers* du S.S.S. dans les dossiers d'archives de la France Libre (AN 72/AJ) atteste pourtant que ceux-ci (ou du moins certains d'entre eux) sont effectivement parvenus à leurs destinataires ; mais ont-ils été utilisés, et comment ? L'existence, dans ces mêmes archives, de copies dactylographiées de certains *Cahiers* montre que ces résultats de sondage ont fait l'objet d'une diffusion interne en plusieurs exemplaires, ce qui laisse à penser qu'ils ont retenu l'attention de leurs destinataires ; mais quelle a été leur influence réelle ? Il est probable que la réception de ces sondages et leur prise en compte dans les décisions n'a pas été la même à Londres, à Alger, et dans les différents mouvements de Résistance métropolitains. Charles-Louis Foulon (cité au § III.2.2) estime que ces sondages ont été "noyés" dans la masse d'informations reçues à Londres et à Alger. Quant à la Résistance intérieure, on peut raisonnablement estimer que ses contacts avec la population ont suffi à lui apporter le pouls de l'opinion<sup>69</sup>. Ces réflexions nous ramènent au peu de familiarité que les Français avaient alors avec les sondages d'opinion, et surtout au peu d'intérêt que les décideurs politiques accordaient alors à cette technique nouvelle<sup>70</sup>. Il faut toutefois souligner que, malgré les insuffisances techniques des sondages réalisés par le S.S.S. dans des conditions que l'on peut qualifier d'héroïques, les autres sources d'information dont on dispose sur l'état de l'opinion au premier semestre 1944 confirment la validité des résultats de ces enquêtes.

---

<sup>68</sup> Jean-Louis Crémieux-Brilhac confirme ce point de vue : "Je ne comprends pas l'affirmation de Pascal Copeau. Ni la tactique radiophonique, ni la tactique militaire prescrite à la Résistance, ni la stratégie et la tactique de « l'insurrection nationale » n'ont été de quelque façon que ce soit influencées par les sondages SSS. La tactique de l'action en France était fixée pour l'essentiel à Londres et non à Alger ; nous étions informés de l'opinion française par de multiples sources. [...] Quant au raisonnement de F.-G. Dreyfus, il me paraît totalement déphasé et inconsistant et prouve, je regrette de l'écrire, son ignorance des faits réels." (communication personnelle, 9 septembre 2009).

<sup>69</sup> Les organisations de Résistance ont d'ailleurs adressé à Londres ou à Alger des rapports détaillés sur l'évolution de l'opinion en France occupée (voir par exemple le "Fonds Monnier" AN 72/AJ/563).

<sup>70</sup> Manque d'intérêt qui a perduré encore longtemps après la guerre, comme le rappelle Loïc Blondiaux (2004, 166-167).



## Bibliographie

Cette liste de références mentionne aussi les ouvrages utilisés dans les rappels historiques qui servent d'introduction aux deux extraits présentés en annexe. Elle ne mentionne pas les documents d'archive, qui sont référencés dans le texte (AN pour les Archives Nationales, IHTP pour l'Institut d'Histoire du Temps Présent).

Amouroux, Henri (1999), *La grande histoire des Français sous l'occupation*, réédition en quatre volumes dans la collection "Bouquins", Paris, Robert Laffont.

Antoine, Jacques (2005), *Histoire des sondages*, Odile Jacob, Paris.

Aron, Raymond (1945), *Chroniques de guerre. La France libre, 1940-1945*. Nouvelle édition revue et annotée par Christian Bachelier, Paris, Gallimard, 1990.

Aron, Robert (1959-1974), avec la collaboration de Georgette Elgey et d'Yvette Garnier-Rizet, *Histoire des années 40*, Paris, Fayard. Nouvelle édition illustrée en dix volumes, Paris, Tallandier, 1976-1977.

Aron, Robert (1962), *Les grands dossiers de l'histoire contemporaine*, Paris, Perrin.

Azéma, Jean-Pierre (1990), "La Milice", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 28, 83-105.

Azéma, Jean-Pierre et François Bédarida (2000) (sous la direction de), *La France des années noires*, Paris, Seuil.

Azéma, Jean-Pierre et Olivier Wieviorka (1997), *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin.

Barioux, Max (1953), "Le service de sondages et de statistiques", *Bulletin international des sciences sociales*, vol. 5, n° 3, 597-599.

Barioux, Max et Claudine Isidore (1944), *Sondages de l'opinion publique française pendant l'occupation*, Paris, S.S.S.

Bellanger, Claude (1961), *Presse clandestine, 1940-1944*, Paris, Armand Colin, collection "Kiosque".

Blondiaux, Loïc (1998), *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Éditions du Seuil.

Blondiaux, Loïc (2004), "Le nouveau régime des opinions. Naissance de l'enquête par sondage", *Mil neuf cent*, 2004/1, 22, 161-171.

Burrin, Philippe (1995), *La France à l'heure allemande*, Paris, Éditions du Seuil.

Buttin, Paul (1947), *Le procès Pucheu*, Paris, Amiot-Dumont.

Cointet, Michèle et Jean-Paul (2000) (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*, Paris, Tallandier.

Cotta, Michèle (1964), *La collaboration, 1940-1944*, Paris, Armand Colin, collection "Kiosque".

Crémieux-Brilhac, Jean-Louis (1975), "La bataille des Glières et la guerre psychologique", *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 99, 45-72.

- Crémieux-Brilhac, Jean-Louis (1975-1976), avec la collaboration de Charles-Louis Foulon et Cécilia Gillie, *Les voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944*, Paris, La Documentation Française.
- Crémieux-Brilhac, Jean-Louis (1995), "Les Glières", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 45, 54-66.
- Crémieux-Brilhac, Jean-Louis (1996), *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard. Réédition en deux volumes dans la collection "Folio histoire", 2001.
- Delarue, Jacques (1962), *Histoire de la Gestapo*, Paris, Fayard.
- Delperrié de Bayac, Jacques (1969), *Histoire de la Milice*, Paris, Fayard.
- Domenach, Jean-Marie (1950), *La propagande politique*, Paris, PUF, Que sais-je ? n° 448.
- Dorsey, John (1952), "Public Opinion in France", *The Public Opinion Quarterly*, 16, 2, 225-235.
- Dourdin, Jacques (1942), "Comment savoir ce que pensent les gens ? L'application en France du système des enquêtes par sondages", *L'Illustration*, 100<sup>ième</sup> année, n° 5184 (18 juillet 1942), 48-51.
- Dreyfus, François-Georges (1995), *Histoire de la Résistance. 1940-1945*, Paris, Éditions de Fallois.
- Foulon, Charles-Louis (1973), *Les commissaires de la république. 1943-1946*, thèse pour le doctorat de recherches (mention études politiques) sous la direction d'Alfred Grosser, Paris, FNSP.
- Foulon, Charles-Louis (1975), *Le pouvoir en province à la Libération*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques/Armand Colin.
- Frenay, Henri (1973), *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont - Opera Mundi.
- Guérin, Alain (1972-1976), *La Résistance. Chronique illustrée 1930-1950*, 5 volumes, Paris, Livre Club Diderot.
- Henriot, Philippe (1944), *Et s'ils débarquaient ?*, Paris, Centre d'études de l'agence Inter-France.
- Hoffmann, Stanley (1968), "Collaborationism in France during World War II", *The Journal of Modern History*, 40, 3, 375-395.
- Joxe, Louis (1981), *Victoires sur la nuit*, Paris, Flammarion.
- Kaspi, André (1995), *La libération de la France*, Paris, Perrin.
- Laborie, Pierre (2001), *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, édition augmentée, Paris, Seuil.
- Lantenois, Annick (1990), "La propagande sous Vichy", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 28, 115-118.
- Luneau, Aurélie (2005), *Radio Londres. Les voix de la liberté (1940-1944)*, Paris, Perrin.
- Marco, Luc (2006), "L'arborescence de l'histoire du marketing", *Market Management*, 2, 4-19.
- Max, Alfred (1988), *30 ans d'initiatives & d'affrontements*, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui.

- Miller, Gérard (1975), *Les pousse-au-jour du maréchal Pétain*, Paris, Seuil.
- Ministère de l'Économie Nationale et des Finances (s.d.), *Les enquêtes par sondages*, Paris, Service National des Statistiques.
- Morandat, Yvon (1994), "Souvenirs inédits d'Yvon Morandat", *Les cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 29.
- Nans, François-René (1996), *Philippe Henriot*, Paris, Éditions Godefroy de Bouillon.
- Noguères, Henri (1967-1981), avec la collaboration de Marcel Degliame-Fouché, *Histoire de la Résistance en France*, cinq volumes, Paris, Laffont.
- Ory, Pascal (1977), *La France allemande. Paroles du collaborationnisme français (1933-1945)*, Paris, Gallimard/Juilliard.
- Paxton, Robert Owen (1972), *Vichy France. Old Guard and New Order, 1940-1944*, New York, Columbia University Press. Traduction de Claude Bertrand : *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Seuil, 1973.
- Peschanski, Denis (1990), "Contrôler ou encadrer ? Information et propagande sous Vichy", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 28, 65-75.
- Pradié, Christian (2004), "L'irrésistible montée des études de marché dans la presse française (1920-1990)", *Le Temps des Médias*, 2004/2 n° 3, 126-137.
- Pucheu, Pierre (1948), *Ma vie. Notes écrites à Ksar-es-Souk, à la prison civile de Meknès et à la prison militaire d'Alger*, Paris, Amiot-Dumont.
- Riffault, Hélène (1981), "L'institut français d'opinion publique", in *Science et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, 231-246.
- Rouso, Henry (2007), *Le régime de Vichy*, Paris, PUF, *Que sais-je ?* n° 1720.
- Salses, Edmond de (1970), *Livre d'or des valeurs humaines*, Paris, Éditions du Mémorial.
- Simonet, Stéphane (2004), *Atlas de la libération de la France*, Paris, Éditions Autrement.
- Stoetzel, Jean (1948), *Les sondages d'opinion publique*, Paris, Éditions du Scarabée, Studio Raber.
- Wlassikoff, Michel et Philippe Delangle (2002), *Signes de la collaboration et de la Résistance*, Paris, Autrement.
- Wilson, Elmo C. (1957), "World-Wide Development of Opinion Research", *The Public Opinion Quarterly*, 21, 1, 174-178.

## **Annexe 1: Introduction historique au Document 1 : Le procès Pucheu**

La première question posée dans le sondage n° 1 du S.S.S. (question 2A) a porté sur l'exécution, à Alger, de l'ancien Ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu (1899-1944). Son procès eut à l'époque un retentissement considérable, à la fois parce qu'il s'agissait du premier procès d'un membre du gouvernement de Vichy, et parce que ce procès s'est déroulé dans un climat très passionnel. Les conditions du procès, le verdict, et le refus de De Gaulle de gracier le condamné, ont alors fait l'objet de sévères polémiques. Louis Joxe, qui se trouvait à Alger à cette époque en tant que secrétaire général du CFLN, résume ainsi l'affaire Pucheu : "Ce normalien, assurément brillant et très sûr de lui, avait jusque-là régné sur le ministère de l'Intérieur du gouvernement Laval<sup>71</sup>. [...] Pucheu sentait venir le désastre final pour l'Allemagne, et l'entente entre la France de Vichy et celle d'Afrique du Nord lui apparut une entreprise digne de lui. Il se confia donc à Giraud. Celui-ci crut devoir l'inviter à venir à Alger sans prévenir personne. Pucheu, arrêté et jeté en prison, se vit alors abandonné par le même Giraud. [...] Le procès qu'on lui fit à Alger fut sinistre, maladroitement mené par un tribunal d'exception, normal en temps de guerre. Les preuves ne purent être établies des actes incriminés. Elles se trouvaient en France où toutes les organisations de résistance avaient d'ailleurs déjà condamné à mort Pucheu, mais elles ne furent rendues publiques qu'à la Libération." (Joxe 1981, 136). Cette condamnation, la seconde au titre de l'épuration<sup>72</sup>, a eu un retentissement considérable. Elle a été largement commentée, à l'étranger comme en France, par les collaborationnistes comme par les résistants.

### **1. La carrière de Pierre Pucheu avant 1940.**

Dans le *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*, Jean-Paul Cointet retrace ainsi le début de la carrière de Pierre Pucheu : "Ce fils d'un artisan modeste établi à Beaumont-sur-Oise doit à ses débuts difficiles d'avoir tôt forgé une personnalité volontaire et combative, à l'origine de sa fortune politique et de son infortune personnelle. Boursier d'État, il fait ses études secondaires comme interne au lycée de Beauvais. Élève à Louis-le-Grand, il y prépare le concours de l'école normale supérieure où il entre en 1919. Peu attiré par la carrière de l'enseignement, épris d'efficacité et soucieux d'avoir enfin des lendemains matériellement assurés, il entre par relations dans les affaires, à la société de Pont-à-Mousson, largement tournée vers l'exportation. Puis, douze ans durant, de 1925 à 1938, il dirige les services d'exportation du Comptoir sidérurgique de France, confondu souvent à tort avec le comité des Forges, et qui coordonne les exportations des sidérurgistes français confrontés à la surproduction. Il parcourt ainsi toute l'Europe. À la veille de la guerre, ayant quitté le Comptoir sidérurgique, il est président des Établissements Japy Frères, renfloués par la banque Worms. À partir de 1934, il est entré hardiment en politique, modestement d'abord à

---

<sup>71</sup> Louis Joxe commet une erreur en mentionnant le gouvernement Laval. Il s'agit du gouvernement Darlan (10 février 1941 - 18 avril 1942), entre l'éviction de Laval et le retour de celui aux affaires sous la pression des Allemands. Pucheu était d'ailleurs opposé à la politique de collaboration telle que la concevait Pierre Laval.

<sup>72</sup> La première condamnation pour ce motif semble avoir laissé moins de traces dans l'opinion. Elle concerne les quatre principaux responsables du camp d'Adjerat, dans le sud algérien, condamnés à mort en février 1944, mais exécutés seulement le 22 mars (deux jours après Pucheu). Dans ce camp, des étrangers, "dont beaucoup avaient voulu s'engager en 1939 au service de la France et à qui leurs tortionnaires faisaient payer cher leur attachement à la République et leur fidélité à la gauche", avaient été battus et torturés. Les autres tortionnaires du camp avaient été condamnés aux travaux forcés (Amouroux 1999, IV, 81-82).

Travail et Nation puis au centre polytechnicien d'études économiques ; entré aux Volontaires nationaux du Colonel de La Roque, il les quitte pour le PPF de Doriot. Il s'en retire en 1938, jugeant ce dernier "vendu" à l'Italie mussolinienne. Mobilisé en 1939, il est renvoyé à ses usines dont il prépare le repli vers le Centre. Ayant regagné le Jura (siège des usines Japy), il est nommé président du comité d'organisation des industries mécaniques." (Cointet *et al.* 2000, 587).

Henri Amouroux (1999, II, 706) complète ainsi ce portrait : "Sûr de soi, acharné au travail, normalien "passé aux affaires" et y ayant réussi, épris d'efficacité, habité par l'orgueil de ceux qui, partis de rien, sont très vite arrivés à presque tout, orgueil qui ne va pas sans mépris à l'égard des hommes que la vie et la fortune ont originellement mieux dotés, Pierre Pucheu - technocrate avant la vulgarisation du mot - est certes prêt à tomber dans tous les pièges pourvu qu'ils soient habilement tendus à son besoin d'action, à son inhumanité, non point personnelle, il hérite sa famille, mais, en quelque sorte professionnelle, à sa volonté de puissance enfin."

Le système des représentations et des valeurs de Pierre Pucheu s'explique largement par son histoire familiale : son autobiographie (Pucheu 1948, 165-182, *passim*) fait songer au triptyque que l'État français adoptera comme devise en 1940 : "Travail, Famille, Patrie". Son père, paysan béarnais trop pauvre pour vivre de sa terre, s'est expatrié à dix-sept ans en Amérique du Sud ; il y a travaillé comme ouvrier et appris un métier. À vingt ans, plutôt que de prendre la nationalité de son pays d'adoption, il rentre en France pour accomplir son service militaire ; il travaille ensuite comme ouvrier. Vers la trentaine, il se marie, et se met à son compte comme artisan <sup>73</sup>. Il aura deux garçons. Lorsque l'aîné, Pierre, atteint ses dix ans, sur le conseil d'un instituteur, les parents acceptent d'assumer les sacrifices nécessaires pour qu'il suive des études secondaires. Interne au lycée de Beauvais, Pierre Pucheu est d'abord victime de brimades de la part de ses condisciples (à cause d'une pèlerine non réglementaire conservée par souci d'économies) ; malgré son infériorité physique (conséquence d'une fièvre typhoïde contractée dans l'enfance), il se bat et réussit à se faire respecter. Il s'astreindra à vingt minutes de gymnastique quotidienne pour se fortifier.

L'internat dans les lycées de l'enseignement public n'est pas gratuit (Paxton 1972, 156). En dépit de la condition modeste de ses parents, Pierre n'a pas pu obtenir de bourse (alors que ses notes au concours sont excellentes), car les opinions conservatrices de son père (bien que peu pratiquant, il n'a pas craint de faire savoir qu'il "avait toujours éprouvé un dégoût complet du combisme" <sup>74</sup>) sont connues des notables locaux, qui donnent un avis défavorable à ses demandes. Il obtient enfin une bourse grâce à l'intervention du proviseur du lycée de Beauvais, et sa famille peut alors faire suivre également des études secondaires à son frère cadet. En 1914, son père est mobilisé ; il mourra au printemps 1917 des suites d'une longue maladie. Sa mère a trouvé un emploi de comptable à Paris, ce qui lui permet de continuer à financer les études de ses enfants ; ils vivent à quatre (une sœur de leur mère vit avec eux) dans un logement d'une pièce avec cuisine. Pierre est alors externe au lycée Carnot. Il passe son bac en 1916 (avec mention Bien) et obtient une bourse complète d'internat en classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand. De sa propre initiative, il passe sa licence ès lettres en 1918, juste avant son service militaire. En octobre 1919, il est reçu à l'École Normale

---

<sup>73</sup> Pierre Pucheu n'indique pas quel était exactement le métier de son père. Selon Robert Aron (1962, 42) , il aurait été tailleur.

<sup>74</sup> Émile Combes (1835-1921), Président du Conseil de juin 1902 à janvier 1905, était devenu le symbole de l'anticléricalisme français. Il a fait promulguer le décret du 27 juin 1902 qui ferme plus de cent écoles congréganistes, puis la loi du 7 juillet 1904 qui interdit l'enseignement à toutes les congrégations religieuses. Son successeur Maurice Rouvier (1842-1911) défendra, entre avril et décembre 1905, la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, préparée par Combes. Celle-ci sera adoptée le 9 décembre 1905.

Supérieure ; les moyens financiers que lui octroie l'ENS, augmentés par les revenus de leçons particulières, lui permettent de venir en aide à sa mère et à son frère. L'enseignement de l'ENS le déçoit, et il ressent le "désir d'aborder une vie active", ce qu'il fera en entrant dans la société métallurgique de Pont-à-Mousson. Il y sera chargé de diverses fonctions (techniques, administratives, puis commerciales), et aura l'occasion d'exécuter de nombreuses missions en France et à l'étranger.

Il raconte comment ses voyages à l'étranger, et les négociations commerciales auxquelles il a participé, lui ont donné l'occasion de comprendre les différences de mentalités entre les peuples, en particulier entre le Français et l'Allemand : "C'est, par exemple, dans la discussion et dans l'application de ces grands accords semi-privés, semi-officiels, que j'ai saisi le mieux ce qui nous sépare le plus de l'esprit allemand. Pour le Français, le contrat qui met fin à une négociation, règle tous les problèmes. Toute dérogation unilatérale ultérieure est un défi à l'honnêteté et à l'honneur. Pour l'Allemand, un contrat concrétise, constate un certain ensemble de circonstances et, dans la plupart des cas, un certain équilibre de forces. Si cet équilibre vient à se modifier dans la période d'application, le contrat perd sa valeur obligatoire et quiconque prétend le maintenir tel quel se fait le champion de l'injustice." (Pucheu 1948, 184).

Pierre Pucheu fut nommé Secrétaire d'État à la Production industrielle le 25 février 1941, après l'éviction temporaire de Pierre Laval, par l'amiral François Darlan, alors vice-président du Conseil et "dauphin du Maréchal"<sup>75</sup>. Il fait partie de "la droite technocratique, issue le plus souvent des cercles non conformistes des années trente. Ces hauts fonctionnaires et ces cadres du privé, épris d'ordre et de rationalité modernisatrice, se sentent fort à l'aise dans ce régime autoritaire, débarrassé de ces empêcheurs de tourner en rond qu'étaient les parlementaires" (Azéma *et al.* 1997, 180). Remplacé dans ses fonctions par François Lehideux, il est nommé Secrétaire d'État à l'Intérieur le 18 juillet 1941, puis Ministre de l'Intérieur le 11 août 1941 ; il démissionnera de ces fonctions lors du retour au pouvoir de Pierre Laval le 18 avril 1942<sup>76</sup>.

## 2. Pucheu ministre de l'Intérieur.

"Pucheu, comme beaucoup de techniciens de sa génération qui manquent d'expérience politique et de formation historique, commet l'erreur de considérer, malgré la présence ennemie, que le chemin est libre, que le terrain est déblayé pour reconstruire le pays. [...] Ces illusions, Pucheu, conscient de son dynamisme, de son efficacité, se promet qu'il va réussir à en faire des réalités. [...] Il sera sans doute l'homme d'État le plus énergique que depuis Georges Mandel ait connu notre pays. Il luttera contre les Allemands pour maintenir notre indépendance, sous l'égide du Maréchal. Mais Pétain n'est pas Clemenceau. [...] Pucheu pourra tout au plus, pendant quelques mois, camoufler, ou atténuer les fatalités qui pèsent alors sur la métropole occupée. Il ne pourra pas les vaincre." (Aron 1962, 44-45). D'autre part, il faut noter que Pucheu affirme qu'il était alors persuadé qu'entre le maréchal Pétain et le général De Gaulle, il existait une connivence et "des liaisons secrètes", même si, avec le recul,

<sup>75</sup> L'Acte constitutionnel n° 4<sup>quater</sup> du 10 février 1941 lui a confié la suppléance et la succession du chef de l'État.

<sup>76</sup> Lorsqu'il présente à Pétain sa démission, celui-ci s'exclame : "Comment, c'est le moment que vous choisissez pour m'abandonner ? Vous êtes une des rares personnes qui aient ma confiance et que Laval désire conserver. Vous n'allez tout de même pas me laisser seul avec cet homme, qui me répugne physiquement et moralement. De toutes les couleuvres, c'est moi qui avale de beaucoup la plus grosse. Il n'est pas courageux de votre part de refuser d'en avaler quelques petites pour rester à mes côtés. Je ne vous permets pas de me quitter !" (Pucheu 1948, 219). Pucheu persiste dans son refus : "Malgré mon désaccord avec Darlan, j'ai accepté de rester, mais pas avec Laval qui souhaite la victoire allemande." (cité par Aron 1962, 45).

il "regrette que leur action n'ait pu être harmonisée dans la dissidence jusqu'au jour où elle aurait pu être confondue dans une reprise totale du combat." (Pucheu 1948, 21).

## 2.1. Le renforcement des mesures répressives.

Le gouvernement de Vichy avait commencé à perfectionner et enrichir le dispositif de répression existant, en étatisant les polices municipales le 23 avril 1941. Mais c'est sous le mandat de Pierre Pucheu que les actions de la Résistance ont pris leur essor, et c'est sous son mandat que les mesures les plus importantes de lutte contre ces actions ont été prises. En particulier, le gouvernement de Vichy a profondément réformé la justice, en se dotant d'un arsenal répressif étendu (dont les "sections spéciales", juridiction d'exception instituée par la loi du 14 août 1941<sup>77</sup>, et le Tribunal d'État, institué par la loi du 7 septembre 1941), mais surtout en annulant le principe fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales. Ces mesures ont recueilli l'approbation de Pucheu<sup>78</sup>, qui aurait déclaré : "qui s'embarrasserait de scrupules juridiques quand il s'agit de sauvegarde nationale ?" (cité par Azéma *et al.* 1997, 192).

À partir du mois d'août 1941, les actions de la Résistance ne se limitent plus à des actes de sabotage : le 13 août, Maurice Le Berre et Albert Manuel tuent un soldat allemand à la porte d'Orléans<sup>79</sup> ; le 21 août, Pierre Georges (*Fabien*), tue l'aspirant Adolphe Moser, de la *Kriegsmarine*, à la station de métro Barbès-Rochecouart ; à partir du mois de septembre, des attentats de plus en plus nombreux sont commis à Paris, puis en province. Deux attentats ont particulièrement frappé l'opinion : à Nantes, le 20 octobre, Gilbert Brustlein et Guisco Spartaco abattent le lieutenant-colonel Hotz, chef de la Kommandantur locale ; le lendemain, à Bordeaux, le Docteur Reimers, officier supérieur chargé des travailleurs français en Allemagne, est tué dans la rue par Pierre Rebière. "Pour briser net cette escalade, le MbF [*Militärbefehlshaber in Frankreich*], après quelques hésitations, décidait d'appliquer une stratégie de représailles. Dès le 22 août, les Français arrêtés étaient considérés comme des otages potentiels. Et le 3 septembre, après un nouvel attentat perpétré à Paris<sup>80</sup>, Stülpnagel faisait fusiller trois innocents "pour l'exemple" avant de promulguer, le 28, le "code des otages" selon lequel les Français détenus ou emprisonnés pour menées communistes ou anarchistes répondraient sur leur vie des atteintes portées contre l'occupant." (Azéma *et al.* 1997, 262).

L'ensemble d'ordonnances que l'on a ensuite appelées le "code des otages" a été promulgué en zone occupée par les autorités allemandes : "Le 22 août 1941, une ordonnance signée de von Stülpnagel fit savoir que tous les Français détenus dans un service allemand ou pour un service allemand seraient considérés comme otages à partir du 23 août. C'est dans cette "réserve" que seraient pris ceux qui devraient être fusillés, en nombre variable "selon la gravité de l'acte commis". Le 19 septembre, une nouvelle ordonnance vint ajouter à cette première catégorie d'otages "tous les Français mâles qui se trouvent en état d'arrestation pour une activité communiste ou anarchiste, auprès des services français, ou qui s'y trouveront à l'avenir", et qui devraient être dorénavant considérés comme détenus pour le compte du

---

<sup>77</sup> En zone occupée, une section spéciale est créée près le tribunal de Paris le 25 août 1941.

<sup>78</sup> La loi du 14 août 1941 créant les sections spéciales de justice est signée de Pétain, Darlan, Barthélemy, Pucheu, Huntziger, et Bergeret (Aron 1959-1974, V, 445).

<sup>79</sup> Il s'agit du premier attentat connu contre les forces d'occupation (Amouroux 1999, II, 668) ; il sera généralement ignoré des historiens, comme de la plupart des contemporains, qui considéreront l'attentat de Barbès-Rochecouart comme le premier acte de "terrorisme".

<sup>80</sup> Ce jour-là, le sous-officier Ernst Hoffmann est blessé par Acher Semhaya alors qu'il pénètre dans l'hôtel Terminus (Amouroux 1999, II, 668 et note 3).

commandant en chef militaire en France. Ces dispositions furent regroupées dans l'ordonnance générale du 30 septembre, connue sous le nom de "code des otages" au mépris de l'article 50 de la Convention de La Haye qui interdit la prise d'otages." (Delarue 1962, 374-375).<sup>81</sup>

Dans la zone non occupée, "le 24 août 1941, fut promulguée sous la pression allemande, la loi punissant de mort "les menées antinationales", et les tribunaux d'exception créés. Au mois d'octobre 1941, le ministre de l'Intérieur Pucheu, pour "soustraire aux Allemands les policiers qui se trouvaient placés sous leur autorité directe", créa un triptyque destiné à pourchasser les "ennemis" du régime, qui se trouvaient être en même temps ceux des nazis" (Delarue 1962, 373) : le SPAC (service de police anticommuniste), qui deviendra le service de répression des menées antinationales ; la PQJ (police aux questions juives), transformée ultérieurement en Sections d'enquête et de contrôle ; et le SSS (service des sociétés secrètes), "chargé de donner la chasse aux francs-maçons, exclus des fonctions publiques par une loi du 13 août 1940, et mis en surveillance comme ennemis de la patrie." (*ibid.*). En outre, pour remplacer les Groupes Mobiles, qui ont été intégrés à l'armée d'armistice, il a institué les GMR (Groupes Mobiles de Réserve) ; ces forces de maintien de l'ordre seront ultérieurement utilisées dans la lutte contre les maquis. Lorsqu'en janvier 1942, des activistes de la Légion des Combattants créent le SOL (Service d'Ordre Légionnaire<sup>82</sup>, qui constituera un an plus tard le noyau initial de la Milice), ils reçoivent les encouragements de Joseph Darnand, qui en prendra bientôt la tête, et "de ce ministre à poigne qu'était Pucheu" (Azéma *et al.* 1997, 194).

Le rôle du Ministre de l'Intérieur aux côtés de l'occupant pour réprimer les actions de résistance a été prépondérant : "Le ministre de la Justice, Barthélémy, veut que ce soit l'occupant mais non pas les tribunaux français qui, le cas échéant, choisisse et condamne les otages. Le ministre de l'Intérieur Pucheu, ancien militant chez les Croix de feu de La Rocque, puis au PPF de Doriot, et dont l'anticommunisme est aussi borné qu'est léger son respect des subtilités juridiques, voit une occasion de "remettre la main sur la police" de la zone nord. Pucheu est aussi préoccupé par le fait que les Allemands prennent les otages au hasard : des gamins essayant de passer la ligne de démarcation en fraude et même, à Nantes, trois légionnaires, ce dont il se plaint à Abetz le 6 novembre. Les Français, eux, exécuteraient seulement des communistes. C'est la ligne Pucheu qui l'emporte et Vichy essaie d'exécuter lui-même assez d'otages pour que l'ennemi s'en dispense. La "section spéciale" de la Cour d'appel de Paris est constituée avec une telle hâte qu'elle peut dès le 23 août condamner à mort deux communistes (Bréchet et Bastard) et un juif (Trzebrucki) accusés d'avoir contrevenu au décret du 26 septembre 1939 prononçant la dissolution du Parti et surtout d'avoir "violé" la loi rétroactive dite du 14 août 1941. [...] La logique de l'armistice amène donc Vichy à faire la sale besogne de l'ennemi. Mieux vaut exécuter des innocents que de laisser les Allemands usurper le droit d'assurer totalement l'ordre public en zone occupée. Cette logique entraîne

---

<sup>81</sup> Un an après, le code des otages fut renforcé par le "code des familles" : "Ces mesures furent encore aggravées quand, en juillet 1942, le général Otto von Stülpnagel ayant été remplacé par son cousin, Heinrich von Stülpnagel, le *Pariser Zeitung* daté du 16 juillet publia l'avis suivant : 'Les proches parents masculins et les beaux-frères et cousins des fauteurs de troubles, au-dessus de l'âge de 18 ans, seront fusillés. Toutes les femmes parentes au même degré seront condamnées aux travaux forcés. Les enfants de moins de 18 ans de toutes les personnes désignées ci-dessus seront mis dans une maison de correction!'" (Delarue 1962, 375).

<sup>82</sup> On trouvera un aperçu du programme du SOL dans Amouroux (1999, III, 653-654). Delperrié de Bayac (1969) cite intégralement l'hymne du SOL (pp. 112-113 : le *Chant des cohortes*, qui deviendra l'hymne de la Milice), et surtout (pp. 122-123) les vingt-et-un points qui constituent les objectifs politiques de cette organisation ("contre la dissidence gaulliste, pour l'unité française" ; "contre la lèpre juive, pour la pureté française" ; "contre l'oubli des crimes, pour le châtement des coupables" ; ...). La tâche prioritaire que le SOL s'était fixée était d'aider la police en cas de mouvement insurrectionnel (Azéma *et al.* 1997, 194).



Vichy encore plus loin, quand ce sont les SS, et non plus l'armée allemande, qui sont chargés à l'été 1942 des opérations de police en France." (Paxton 1972, 218-219).

"Dès les premiers jours, la Révolution nationale s'est déployée dans le contexte d'une violence d'État sans précédent depuis la Terreur. [...] Cette violence politique émane du contexte de l'occupation allemande comme de la mise en pratique de la Révolution nationale, Vichy et les nazis partageant les mêmes ennemis. [...] La police, attribut essentiel de la souveraineté, constitue l'instrument de prédilection d'un régime autoritaire. Dans la conjoncture de l'Occupation, elle devient un atout important dans la politique de collaboration. [...] Après de longues négociations menées par le ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu, et son représentant en zone occupée, Jean-Pierre Ingrand, [les autorités allemandes] acceptent l'implantation des intendants de police en zone nord, avec des prérogatives moindres, mais avec l'assurance d'une collaboration accrue, au moment où la politique de répression connaît un tournant décisif. "Le maintien de l'ordre public, indispensable à la vie de la Nation, doit être assuré par des mains françaises, des bras français, des têtes françaises", déclare Pucheu le 20 janvier 1942, une politique de présence qui place le nouveau dispositif au service de la Révolution nationale comme au service de l'ennemi." (Rousso 2007, 64-66, *passim*).

Nous verrons que c'est ce dernier grief (intelligence avec l'ennemi) qui sera retenu lors du procès de Pucheu. Mais c'est sans doute son rôle dans la désignation des otages, non retenu faute de preuves au moment du procès, qui pèsera le plus sur la décision de le condamner à mort. Ces représailles affectèrent profondément le maréchal Pétain qui, sur la suggestion du général Laure, projeta même de s'offrir lui-même en otage au chancelier Hitler<sup>83</sup>. "Son ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu, n'eut pas, en revanche, cette pudeur. Sitôt l'attentat de Barbès-Rochechouart connu, il proposa l'exécution publique de six responsables communistes. Le 26 août 1941, une Section spéciale se formait et, se fondant sur un texte à effet rétroactif, condamnait trois malheureux à la peine capitale. Les Allemands jugèrent ce tribut un peu mince. Pour leur complaire, Vichy institua derechef un tribunal d'État qui envoya à la mort quatre présumés communistes (7 septembre 1941). Malgré ces signes de bonne volonté, le Reich décida, sans rechercher le blanc-seing vichyste, de fusiller, après l'attentat de Nantes, 48 innocents - à Bordeaux et à Châteaubriant." (Azéma *et al.* 1997, 262-263).

## 2.2. Châteaubriant.

Le camp de Châteaubriant, situé près de Choisel (Loire-Atlantique), placé sous direction française, "recevra des nomades dont les Allemands ont exigé l'internement, des délinquants de droit commun puis, à partir des derniers jours d'avril 1941, des communistes arrêtés sur ordre de Daladier après la conclusion du pacte germano-soviétique, ou sur ordre de Vichy dans les mois qui suivent la défaite" (Amouroux 1999, II, 699). Les deux-cent-cinquante communistes ont obtenu d'être regroupés à l'écart des droits communs. À la fin du mois de septembre 1941 (c'est à dire un peu plus de deux mois après la prise en fonction de Pucheu), la surveillance est renforcée, la discipline se durcit, et le camp devient un "vivier à otages". Le 13 octobre, un conseiller de Pierre Pucheu<sup>84</sup> visite le camp et décide du regroupement dans la

---

<sup>83</sup> Voir le récit qu'en fait Henri Amouroux (1999, II, 709-714).

<sup>84</sup> Pucheu avait créé une "Inspection générale des camps", confiée à l'ancien préfet Faure ; il avait attaché à son cabinet deux militants syndicalistes, chargés d'inspecter les camps d'internement administratif et de faire le tri des internés : Grégoire (syndicat des techniciens) pour la zone occupée, et Vernier (syndicat des métallurgistes) pour la zone libre (Buttin 1947, 142 ; Pucheu 1948, 159-160).

baraque 19 des militants les plus actifs. Le 22 octobre, malgré l'opposition du sous-préfet de Châteaubriant, les Allemands pénètrent dans le camp, et sélectionnent, d'après une liste dont ils disposent, vingt-sept otages (dont seize provenant de la baraque 19), qui sont fusillés immédiatement dans une carrière proche (Amouroux 1999, II, 701-704)<sup>85</sup>. Le même jour et le lendemain, soixante-douze autres otages sont fusillés à Nantes et à Bordeaux. Robert Owen Paxton estime qu'au 25 octobre, les Allemands auront exécuté cinquante otages à Bordeaux et quarante-huit à Nantes ; il ajoute : "on n'y avait rien vu d'aussi effroyable depuis les noyades ordonnées par Carrier en 1793." (Paxton 1972, 216).

Le rôle de Pierre Pucheu dans ces représailles a été maintes fois rapporté par les historiens. Voici par exemple la version qu'en donne Philippe Burrin (1995, 139) : "Quand le premier attentat communiste a lieu contre un membre des forces d'occupation, le 21 août 1941, les Allemands fixent la rétribution : ou les Français font exécuter, en expiation, six personnes, ou ils passent eux-mêmes par les armes 150 otages. À Vichy, on décide de prendre les choses en main. Après qu'une loi antidatée et à effet rétroactif a institué des sections spéciales auprès des tribunaux, la section créée auprès de la cour d'appel de Paris condamne à mort trois communistes, détenus pour des délits mineurs, qui sont immédiatement exécutés. Comme les magistrats refusent de poursuivre, Pucheu crée une juridiction d'exception, le Tribunal d'État, qui remplit le quota. [...] Au bout du compte, Vichy ne peut même pas invoquer l'efficacité, comme il était prévisible. Les attentats se multiplient, la méthode française n'apparaît pas assez expéditive, Hitler décide de faire fusiller des otages par dizaines. Ici encore, on verra Pucheu chercher à substituer, sur les listes, des communistes à d'autres personnes, ainsi dans l'affaire de Châteaubriant."

La responsabilité de Pierre Pucheu dans la désignation des otages de Châteaubriant n'a pu être établie avec certitude qu'après la Libération. Bien que, dans ses mémoires écrites en prison, Pucheu ait nié toute participation dans le choix des otages<sup>86</sup>, Henry Du Moulin de Labarthète fait état du témoignage de Lucien Romier<sup>87</sup>, qui aurait reproché à Pucheu d'être "trop glorieux" de la substitution d'otages réalisée grâce à lui<sup>88</sup>. En outre, lorsque les archives

---

<sup>85</sup> Aragon évoquera ce massacre à la radio de Londres, le 22 mai 1942, dans l'émission "Les Français parlent aux Français" (Crémieux-Brilhac 1975-1976, II, 118-121).

<sup>86</sup> Il écrit notamment : "Dans chaque cas, les Allemands avaient eux-mêmes choisis les victimes sans aucunement nous prévenir ou nous consulter, et ce fut une odieuse, une abominable calomnie de prétendre que quiconque des membres ou des agents du Gouvernement français les avaient désignés. [...] Jamais, ni moi, ni aucun des préfets sous mes ordres, nous ne participâmes à aucune désignation. J'avais d'ailleurs donné sans délai les instructions nécessaires et réuni les préfets régionaux de la zone occupée, qui tous peuvent en témoigner, avec mission de confirmer à leurs préfets départementaux qu'en aucun cas les agents du Gouvernement ne devaient accepter de fournir des renseignements pour des exécutions d'otages, contre lesquelles la seule consigne était de protester par tous les moyens." (Pucheu 1948, 162-163). Voir également sur ce sujet la plaidoirie du bâtonnier Buttin (1947, 181-185), et la note adressée par Pucheu au Commissaire à la Justice, François de Menthon (Buttin 1947, 322-327).

<sup>87</sup> Lucien Romier (1885-1944), chartiste spécialiste du seizième siècle, puis journaliste économique, a été ministre d'État chargé des institutions nouvelles d'août 1941 à décembre 1943. Il a soutenu l'initiative du maréchal Pétain visant à remettre le pouvoir constituant à l'Assemblée Nationale (discours du 13 novembre 1943, interdit par les Allemands) ; il est mort d'une crise cardiaque en janvier 1944, au moment où il allait être arrêté par la Gestapo. Henri Amouroux (1999, II, 706) le présente comme étant "en quelque sorte la conscience du ministère".

<sup>88</sup> Du Moulin de Labarthète (directeur du cabinet civil du maréchal Pétain) rapporte le dialogue suivant entre Lucien Romier et Pierre Pucheu : "Mais comment avez-vous mis le doigt dans l'engrenage, Pucheu ? Comment avez-vous pu désigner vous-même les otages ? - Je ne les ai pas désignés... J'ai laissé, seulement, les Allemands substituer une seconde liste à la première. - Vous n'en aviez pas le droit, mon pauvre ami. Anciens combattants ou communistes, c'étaient tous de bons Français. [...] Il fallait laisser aux Allemands la responsabilité de ce massacre. Vous la partagez maintenant, avec eux. Comment n'avez-vous pas senti tout cela ?" (cité par Amouroux 1999, II, 707).

administratives sont devenues accessibles aux historiens, on a retrouvé une lettre du sous-préfet de Châteaubriant, Le Cornu, au Kreiskommandant de Châteaubriant, dans laquelle il écrivait : "J'ai l'honneur de vous confirmer que M. le Ministre de l'Intérieur a pris contact aujourd'hui avec le général von Stülpnagel, afin de lui désigner les internés communistes les plus dangereux parmi ceux qui sont actuellement internés à Châteaubriant. Vous voudrez bien trouver ci-dessous la liste des 60 individus fournis ce jour." (cité par Buttin 1947, 243-244, et, avec quelques variantes mineures, par Amouroux 1999, II, 705-708, et Aron 1959-1974, V, 277-283). Selon François de Menthon, commissaire à la justice, qui a porté cette lettre à la connaissance de la presse le 19 octobre 1944, "un post-scriptum manuscrit, notifiât qu'après un examen plus approfondi de la liste des patriotes, une nouvelle liste définitive serait dressée" (Cité par Buttin 1947, 244).

Pour expliquer le comportement de Pierre Pucheu à cette occasion, il faut rappeler son "anti-communisme doctrinal". Le 28 septembre 1941, il avait affirmé publiquement à Lille : "Les communistes ne sont pas des Français" ; aussi, lorsqu'il constate que la première liste proposée par les autorités allemandes comporte dix communistes et quarante non communistes, en majorité anciens combattants, Pucheu estime qu'il faut remplacer cette liste par une autre. Établie en accord avec les autorités d'occupation, cette nouvelle liste compte 44 communistes sur 50 ; "Pucheu, en la voyant, garde le silence." Le 23 octobre, il avait déclaré à Romier : "J'ai fait ce qu'aurait fait à ma place tout Ministre de l'Intérieur, ayant le sens de ses responsabilités. Je ne pouvais, je ne devais pas laisser fusiller quarante bons Français" (Aron 1959-1974, V, 277-278). En tout état de cause, même s'il n'a pas dressé la liste lui-même, la responsabilité de Pucheu reste engagée (Amouroux 1999, II, 708)<sup>89</sup>.

Aussi Pierre Pucheu avait-il été condamné par la Résistance : "Le 30 août 1943, le Conseil National de la Résistance en France avait condamné Pucheu à mort, pour avoir, en tant que ministre de l'Intérieur, été responsable des massacres de Châteaubriant" (Aron 1959-1974, V, 280-281)<sup>90</sup>. Le 15 janvier 1944, à l'Assemblée consultative d'Alger, le résistant Gilbert Védy (*Médéric*) avait déclaré : "Nous demandons les têtes de Pucheu, Peyrouton, Boisson, Derrien, Bergeret" (Amouroux 1999, IV 65).

### 3. La fuite, le procès et l'exécution de Pucheu.

"Pierre Pucheu, avant de se voir écarté du pouvoir par Laval le 18 avril 1942, s'était trouvé au nombre de ceux, bien rares à Vichy, qui avaient immédiatement compris toute l'importance que représentait, pour l'évolution du conflit, l'entrée en guerre des États-Unis." En octobre 1942, il soumet au maréchal Pétain un projet de négociations secrètes avec les Américains, dans lequel il prévoit les modalités du départ de la flotte de Toulon dans la

---

<sup>89</sup> Parmi les autres faits que l'on peut reprocher à Pucheu, au cours de ces neuf mois passés à l'Intérieur, il y a le rejet du recours en grâce de trois militants communistes, condamnés à mort le 25 août 1941 par la cour spéciale, et qui seront guillotins (Amouroux 1999, II, 714-715, note 2) ; ou encore la circulaire adressée aux préfets, leur prescrivant de fournir les listes d'otages réclamées par les *Feldkommandanturen* (Amouroux 1999, III, 46, note 1).

<sup>90</sup> Selon Charles Laurent, témoin de l'accusation au Procès Pucheu : "ce n'est pas le Conseil national de la résistance qui s'est prononcé sur le cas Pucheu. C'est le Comité de coordination des groupes de la Résistance qui, sur proposition d'un de ses membres, a décidé de voter la mort de l'accusé, presque sans débats. En zone occupée, Pucheu avait dressé contre lui presque toute la population. son nom était abhorré au même titre que ceux de Laval et de Darlan. [...] Les cellules de la Santé et de Fresnes s'emplirent. Des détenus n'en sortirent que pour être fusillés. Toute la population de la zone occupée rendit Pucheu responsable. Aussi la mort de Pucheu fut-elle votée à l'unanimité, après une très courte délibération qui ne porta que sur la désignation du groupe ayant la charge d'appliquer le jugement." Le défenseur de Pucheu, le bâtonnier Buttin, fait alors remarquer : "À ce moment-là, M. Pucheu était en prison à Meknès. Il était difficile qu'on l'exécutât." (Buttin 1947, 293).

perspective d'un débarquement des Américains en Afrique du Nord ; "le Maréchal fut littéralement affolé par mon exposé" devait écrire Pucheu. Il prend ensuite contact avec le général Giraud, qui promet de l'appeler bientôt (Amouroux 1999, IV 85-86, et 86 note 2) <sup>91</sup>.

À la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, "Pucheu assiste aux velléités impuissantes du Maréchal pour réagir contre cette violation de l'armistice que constitue l'occupation de la zone libre par la Wehrmacht. Sabordage de la flotte de Toulon. Dissolution de l'armée française d'armistice. Il n'y a plus rien à faire dans la métropole. Pucheu se souvient alors de son entrevue avec Giraud. Il décide de le rejoindre ; passage des Pyrénées en fraude, arrivée à Barcelone d'où il envoie une lettre au général Giraud pour lui demander de reprendre un commandement correspondant à son grade de capitaine de réserve dans les unités que Giraud réarme pour combattre l'Allemand." (Aron 1962, 48). Le général Giraud assume alors l'ensemble des pouvoirs civils et militaires pour toute l'Afrique du Nord (*ibid.*). La réponse de Giraud, datée du 15 février 1943 (mais que Pucheu ne recevra qu'à la mi-mars) constitue à la fois une approbation et une mise en garde : "[...] Je ne puis que vous confirmer ma missive antérieure, au sujet de votre venue ici. Elle se heurte à des difficultés que vous ne pouvez ignorer et que je préfère, en toute amitié, vous exposer nettement. Vous avez appartenu au gouvernement de Vichy et à tort ou à raison, accumulé contre vous beaucoup d'inimitiés de la part des éléments qui, en France, entendent résister à l'Allemand. Je tiens à souligner que cet état d'esprit n'est pas seulement le fait de gens qui entourent le général de Gaulle, mais également de la masse de l'opinion française. C'est un fait que je regrette, mais que vous ne pouvez ignorer. Par ailleurs, j'estime que pour mener actuellement la lutte contre l'ennemi, toutes les bonnes volontés doivent être utilisées ; je suis donc prêt à vous donner une place dans une unité combattante, *sous réserve que vous ne ferez aucune politique*. Je vous demande de passer ici sous un nom d'emprunt, pour éviter tout incident. [...]" (Buttin 1947, 116-117 ; Pucheu 1948, 114-115 <sup>92</sup>).

Arrivé à Casablanca le 9 mai 1943, sous le pseudonyme de Pierre Pourier, il est immédiatement affecté au commandement des canons antichars du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, en cours de formation. Mais le 12 mai, sur ordre de Giraud, il est placé en résidence surveillée à Ksar-es-Souk, dans le Sud marocain <sup>93</sup>. Le 18 juin, il écrit au général Giraud une lettre dans laquelle il déclare notamment : "Si j'ai quitté, le 12 novembre, le sol français, risquant la prison et le camp de concentration espagnols, après avoir échappé de justesse aux prisons allemandes, c'était uniquement pour venir reprendre ma place d'officier de réserve dans l'armée que vous alliez réorganiser ; en un mot, c'était pour substituer contre l'Allemand, le combat direct du militaire au combat oblique du politique que j'avais dû soutenir pendant près de deux années. C'est pourquoi, lorsque votre lettre autographe du 15 février (confirmant une lettre antérieure qui ne m'est jamais parvenue) m'a été remise à Madrid, au début de mars, par votre représentant, le colonel Malaise, j'ai souscrit avec enthousiasme à votre proposition de me réintégrer dans l'armée, dans une unité combattante, à

---

<sup>91</sup> Lors de son procès, Pucheu déclarera : "Je présentai un mémoire au Maréchal, dans lequel je lui proposais de négocier, à l'insu de Laval, avec Tuck, chargé d'affaires américain. Il s'agissait pour lui de partir en Afrique et d'appeler les Américains en qualité d'alliés et non d'occupants. [...] Le Maréchal me répondit : 'Vous n'êtes qu'un enfant. Il faut prévoir des années d'attente avant la Libération.' Je vis Darlan. 'Vous avez raison, me déclara-t-il. [...] Mais n'allez pas trop vite. Les opérations en Afrique du Nord sont impossibles avant l'automne 1943'. Je gagnai Lyon et fus reçu par Giraud qui me fit part de ses projets." (cité par Crémieux-Brilhac 1975-1976, IV, 196 ; voir aussi la relation qu'en donne Aron 1962, 46-47). Pucheu a d'ailleurs présenté son projet non seulement à Pétain et Darlan, mais à plusieurs ministres en exercice, et à de nombreux chefs militaires de l'armée d'armistice (Pucheu 1948, 42-56).

<sup>92</sup> Le fac similé de cette lettre autographe se trouve dans Pucheu (1948, 224-225).

<sup>93</sup> Il faut souligner que la responsabilité de cette arrestation incombe au seul général Giraud : le général De Gaulle se trouve alors à Londres, et il n'arrivera à Alger que le 30 mai.

l'écart de toute action politique. [...] Par conséquent, la conclusion est claire : c'est vous-même, agissant par l'intermédiaire de vos représentants qualifiés, qui m'avez remobilisé et acheminé sur l'Afrique du Nord pour y reprendre le combat. Dans ces conditions, comment voulez-vous que je puisse apprécier et qualifier votre décision du 11 mai ? Aujourd'hui encore, je veux suspendre mon jugement, car je ne peux me résigner à vous considérer ni comme un perfide, ni comme un lâche. Mais si vous voulez bien penser que je vous avais toujours regardé comme la personnification même de l'honneur, vous comprendrez mon découragement et ma tristesse... [...] Quoi qu'il en soit, c'est vous qui m'avez fait revenir en Afrique dans des conditions auxquelles vous avez dérogé, après les avoir vous-même fixées. Devant moi, devant ma famille, devant mes amis, c'est vous qui êtes responsable de mon sort et de mon honneur. Votre silence prolongé est une cruauté supplémentaire. Ce silence, mon général, vous avez, devant votre conscience, le devoir de le rompre. Je vous demande de ma dire désormais d'urgence où vous voulez en venir. Je ne vous demande aucune pitié, je ne vous demande aucune faveur, je vous demande justice et le respect de la parole que vous m'avez donnée." (Pucheu 1948, 144-145). Cette lettre n'a pas reçu de réponse. Le 14 août, Pucheu est transféré à la prison de Meknès ; le 18 août, il est mis en accusation par le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) ; le 3 septembre, le CFLN promulgue un décret accusant de trahison tous les ministres de Vichy<sup>94</sup> ; le 25 octobre, inculpé de "trahison et arrestations illégales", Pierre Pucheu est conduit à la prison militaire d'Alger (toujours sur ordre de Giraud). L'instruction de son affaire débute le 9 décembre (Amouroux 1999, IV 86-87 ; Aron 1962, 49-50).

Le procès s'ouvre le 4 mars 1944 devant le Tribunal d'Armée de Meknès, en présence de nombreux journalistes (y compris des correspondants du *New-York Times*, du *Times* et du *Daily Chronicle*). Les défenseurs de Pucheu ont en vain demandé la suspension de l'instruction, en application de l'ordonnance du 8 janvier 1944, qui stipulait que "si l'inculpé ou l'accusation invoque des instruments de preuve dont le juge d'instruction militaire estime que la production serait indispensable à la manifestation de la vérité, mais qui se trouvent en France, le juge d'instruction peut rendre une ordonnance de suspension jusqu'à ce que la libération du territoire métropolitain en permette la reprise" (cité par Buttin 1947, 74). Ils ont également réclamé en vain la récusation du magistrat chargé de l'instruction, le général Tubert, en raison de son engagement politique (il est membre de l'Assemblée Consultative et Président de l'Association des Victimes des lois d'exception ; Buttin 1947, 123). Les conditions d'un procès équitable sont donc loin d'être assurées. En outre, le Commissaire du Gouvernement, le général Weiss, donnera à l'issue du procès l'impression de vouloir racheter sa compromission avec le gouvernement de Vichy<sup>95</sup> en prononçant contre Pucheu un réquisitoire implacable (Buttin 1947, 313-315).

---

<sup>94</sup> Recevant les défenseurs de Pucheu après la condamnation de celui-ci, De Gaulle leur précisa : "alors que le général Giraud était co-président avec moi du C.F.L.N., nous avons élaboré un texte législatif au terme duquel tous les membres du gouvernement de Vichy étaient considérés comme traîtres et passibles de la peine capitale. Le général Giraud a adopté ce texte sans faire aucune réserve en ce qui concerne Pucheu." (témoignage de Maître Trappe dans Buttin 1947, 232, et Pucheu 1948, 374).

<sup>95</sup> Après ce réquisitoire, Pucheu l'apostropha ainsi : "Je veux m'adresser tout au Commissaire du gouvernement et à son indignation. En février 1941 [...] vous invitiez les aviateurs de Blida à suivre le Maréchal sur le chemin de l'avenir. [...] En octobre 1942, officier général à la retraite que rien n'obligeait à être là, vous présentiez vos respects et vos salutations à l'amiral Darlan, le jour même où j'étais traqué par les S.S. Étiez-vous qualifié pour substituer à la sanglante baudruche dégonflée des communistes un opportunisme retors ? [...] Ce qu'on attend de vous, Messieurs les juges, c'est non un geste de justice, mais un acte politique aux dépens de ma vie." (Buttin 1947, 205).

Le procès lui-même se déroule dans un climat passionnel, alimenté par une campagne de presse commencée six mois auparavant <sup>96</sup>. "Ce qui caractérise cet extraordinaire procès, sa nature exceptionnelle, c'est que l'accusateur, les juges et les défenseurs se passionnent autant et se heurtent aussi violemment pour des faits non retenus comme chefs d'accusation, que pour ceux à propos desquels se joue le sort de l'inculpé" (Aron 1959-1974, V, 275). Deux des accusations les plus graves ne seront pas retenues faute de preuves : son assistance aux tortures de Georges Politzer (accusation qui sera ultérieurement estimée sans fondement, car reposant sur une affabulation manifeste <sup>97</sup>), et sa responsabilité dans les exécutions de Châteaubriant (par manque d'éléments d'information). Seuls sont retenus des crimes de droit commun (intelligence avec l'ennemi, § 4 et 5 de l'article 75 du code pénal) : avoir provoqué des militaires ou marins à passer au service de l'Allemagne, avoir participé à la politique de collaboration, avoir édicté des lois favorables à la politique de l'Allemagne, et avoir mis des organes de la force publique au service des autorités d'occupation (Buttin 1947, 207-213 ; Aron 1959-1974, V, 284) <sup>98</sup>.

Le déroulement de ce procès a été largement suivi en France grâce à la radio de Londres, qui lui a donné une large publicité : du 6 au 11 mars, chaque soir à 21 heures 30, dans l'émission "Les Français parlent aux Français", Jacques Pécheral en rend compte : de larges extraits des déclarations de l'accusé, des juges, et des témoins à charge et à décharge, sont lus à l'antenne. La première séance a été consacrée à un plaidoyer *pro domo* de Pucheu. La seconde a entendu les témoins à charge ; la déposition de Fernand Grenier <sup>99</sup> a provoqué de profonds remous dans l'assistance. La troisième et la quatrième ont principalement concerné les témoins à décharge ; parmi ceux-ci, le premier à être entendu fut le général Giraud, qui n'assuma pas réellement ses responsabilités dans la venue de Pucheu en Afrique du Nord et les suites qui en découlèrent <sup>100</sup>. Les deux dernières séances entendirent le réquisitoire du

<sup>96</sup> Dès le 11 septembre 1943, deux articles de *La Liberté* (dont l'un signé de Florimond Bonte) réclament la mise en jugement de Pucheu (et, implicitement, la peine de mort pour celui-ci). On trouvera un aperçu de cette campagne d'une extrême violence dans Buttin (1947, 50-63).

<sup>97</sup> Dans un article anonyme publié par *Alger Républicain* du 30 novembre 1943, Pucheu est accusé d'avoir regardé torturer Politzer, alors que celui-ci a été arrêté en mars 1943 (Buttin 1947, 56-57 ; Pucheu 1948, 323) ; à cette date, Pucheu, qui avait quitté clandestinement la France le 12 novembre 1942, se trouvait en Espagne.

<sup>98</sup> On trouvera le texte du jugement de Pierre Pucheu dans Buttin (1947, 207-213).

<sup>99</sup> La déposition de Fernand Grenier est rapportée (d'après l'agence *France-Afrique*) par le bâtonnier Buttin (1947, 280-287).

<sup>100</sup> Henri Amouroux (1999, IV, 90) juge la déposition de Giraud "médiocre dans la forme, peu courageuse quant au fond, erronée sur certains points de détail non négligeables". Giraud a déclaré au tribunal : "Nous étions en mars, la bataille de Tunisie battait son plein. elle était indécise, et je ne pouvais tolérer aucune agitation en Afrique du Nord. Certains renseignements me furent alors fournis sur les événements de France de 40 à 42, sur des exécutions d'otages et sur l'action du Ministère de l'Intérieur. Mais je n'avais aucun moyen de vérifier. Pour éviter le désordre, je décidai de mettre l'intéressé en résidence surveillée." (Buttin 1947, 296) Le bâtonnier Buttin, relèvera des contradictions et des omissions dans la déclaration de Giraud (concernant la part qu'il a prise dans l'arrestation de Pucheu et sa mise en accusation), déclarant : "Et c'est ainsi que M. Pucheu, venu en Afrique du Nord pour se battre, sous la protection du général Giraud, est d'abord interné par lui, puis arrêté par le gouvernement dont l'un des présidents est le général Giraud. Au début de cette audience, vous m'avez rappelé, Monsieur le Premier Président, que la défense devait s'expliquer avec modération. Elle ne prononcera sur cette attitude aucun jugement. Mais du moins qu'il me soit permis de la comparer à une autre attitude. alors qu'il était ministre de l'Intérieur, M. Pucheu voulut entrer en contact avec M. Frenay, qui était l'un des chefs de la Résistance. Il voulait lui dire en substance ceci : continuez votre travail, mais cessez votre campagne contre le Maréchal. [...] M. Frenay vit deux fois M. Pucheu : la première fois, il sortit de l'entretien avec un sauf-conduit de quinze jours et la deuxième fois avec un sauf-conduit d'un mois. [...] De l'accusé ou de celui qui l'a fait arrêter, quel est celui qui a eu la plus noble et la plus fière attitude ? Quel est celui qui a eu le sens de l'honneur et du respect de la parole donnée ?" (Buttin 1947, 118). Les contacts de Pucheu avec Frenay, fondateur du mouvement de résistance *Combat*, sont rapportés par Amouroux (1999, II, 532-533 ; IV, 86) ; "à chaque fois, Frenay voyagea avec des sauf-conduits signés Pucheu, l'un de quinze jours, l'autre d'un mois, qui le couvrirent entièrement..." (Aron 1959-1974, V, 440).

général Weiss, commissaire du gouvernement, et les plaidoiries de la défense. Après une heure de délibéré, ayant écarté les charges à caractère politique, le tribunal a condamné Pierre Pucheu à la peine de mort pour intelligence avec l'ennemi. L'annonce de sa condamnation sera diffusée le même jour (11 mars) à la BBC par Maurice Schumann (Crémieux-Brilhac 1975-1976, IV, 194-207, *passim*).

Selon Henri Amouroux (1999, IV, 90), les juges auraient suggéré que la sentence ne soit pas exécutée. Le 17 mars, le pourvoi en cassation de Pucheu est rejeté. Le même jour, le général Giraud adresse une lettre à de Gaulle pour solliciter la grâce de Pucheu, en revendiquant ses propres responsabilités dans cette affaire<sup>101</sup>. Le rejet du recours en grâce par de Gaulle n'a pas été facile. Rencontrant par hasard maître Buttin, Henri Frenay lui aurait déclaré : "Ah ! ce procès, quelle affaire. Je viens d'être appelé par le général de Gaulle. Il m'a dit que depuis deux nuits il ne dormait pas, ne sachant quelle décision prendre. Je suis persuadé que devant Dieu, Pucheu est innocent. Mais c'est le drame de Vichy. Chaque ministre faisait ce qu'il pouvait pour résister aux Allemands. Lorsque ceux-ci en avaient assez, ils exigeaient leur renvoi. D'autres ministres étaient désignés, qui étaient obligés de faire de nouvelles concessions, puis résistaient à nouveau devant les exigences du vainqueur. Et ainsi de suite. C'est cela que la justice des hommes a jugé" (Buttin 1947, 220-221). De Gaulle aurait confié à Frenay : "Ce procès est affreux. Cet homme n'est pas un traître au sens qu'on donne habituellement à ce mot. Peut-être, probablement même, à Vichy, il a cru servir, mais le système a été fondé sur l'abandon et n'a pu durer que dans et par des équivoques. Il en est la première victime" (Frenay 1973, 119). Aux défenseurs de Pucheu venus lui présenter le recours en grâce de leur client, le 19 mars 1943, de Gaulle déclare :

"C'est un procès politique, j'en conviens. Comme vous, je ne reviendrai pas sur la procédure, peu importe ; il n'y a presque rien dans le dossier lui-même. [...] Nous vivons un drame affreux qui a son origine dans le fait que certains ont cru devoir déposer les armes avant d'avoir épuisé tous les moyens, ce qui nous a amenés à cette politique affreuse de collaboration et à toutes ses conséquences actuelles. Je ne doute pas que certains l'aient fait de bonne foi, et je suis sûr et bien persuadé que Pucheu est de ceux-là ; je suis même certain qu'il a été un de ceux qui, à l'intérieur de cette affreuse politique, ont fait le plus pour contrer les Allemands et pour laisser échapper le moins possible. Nous n'avons pas à considérer l'intention. Les faits sont là : le tribunal a jugé le fond, cette politique même.

Rien n'obligeait Pucheu à entrer au gouvernement, rien ne l'obligeait à y rester. Tout de même, les ministres sont responsables de certains actes du gouvernement. Pucheu était ministre au moment du drame affreux de Syrie<sup>102</sup> ; même dans le cadre de l'armistice, rien n'explique l'acharnement des troupes de Vichy. En signant les lois d'exception, Pucheu ne

---

<sup>101</sup> D'autre part, dans son numéro du 24 mars, le *Bulletin d'Information* (édité par le Bureau de Presse de la France Combattante) précise (page 9) : "Pucheu ayant refusé de la faire lui-même, un membre de sa famille a alors demandé au Général de Gaulle de bien vouloir user en sa faveur de son droit de grâce."

<sup>102</sup> La campagne de Syrie a commencé le 8 juin 1941 : "Des batailles rangées vont pour la première fois opposer en une lutte fratricide des Français qui, un an auparavant combattaient le même ennemi. Comme suite à l'atterrissage d'avions allemands sur les aérodromes de Syrie, le 8 juin, des forces anglaises, commandées par le général Sir Maitland Wilson, et des forces françaises gaullistes, sous les ordres du général Legentilhomme, franchissent la frontière syrienne." (Amouroux 1999, VI, 105). Ce premier affrontement entre les forces françaises libres et les troupes fidèles au gouvernement de Vichy a pris fin le 14 juillet 1941 avec l'armistice de Saint-Jean-d'Acre. Lors d'une réunion ministérielle à laquelle assistaient les secrétaires d'État, le 3 juin 1941, Pucheu étant alors secrétaire d'État à la production industrielle, seuls quatre participants s'étaient opposés aux "protocoles de Paris" qui instaurent une collaboration militaire en Afrique avec les Allemands (Weygand, Chevalier, Huntziger, et Bergeret). La responsabilité de Pucheu dans le "drame de Syrie" se limite à cette approbation tacite (Amouroux 1999, VI, 98).

pouvait ignorer qu'elles créaient une arme redoutable qui pouvait faire beaucoup de mal aux Français.

Je n'ignore pas le trouble profond qu'a apporté le procès dans l'opinion ; de bons Français de bonne foi, ont été conquis et prennent sa défense ; d'aussi bons Français de bonne foi souhaitent sa mort, surtout en France de la part de gens qui souffrent. Tous sont guidés par leurs passions. Je dois m'élever au-dessus des passions ; seule la raison d'État doit dicter ma décision. [...]

M. Pucheu a suivi une politique qui a échoué. Aujourd'hui la France est une barque ballottée sur un océan en furie ; les événements commandent, nous suivons. Je garde mon estime à M. Pucheu ; faites-lui savoir que je suis persuadé que ses intentions étaient bonnes, qu'il était sincère. Dans le drame que nous vivons, que la France vit, quand tout le monde souffre, nos personnes ne comptent pas, notre seul guide doit être la raison d'État. [...] Ma personnalité, celle de M. Pucheu ne comptent pas. Je suis moi-même condamné à mort. Vous avez parlé du jugement de l'Histoire, Maître, l'Histoire c'est l'avenir ; seule l'Histoire nous jugera tous les deux." (témoignage de Maître Trappe, cité dans Buttin 1947, 231-233, et dans Pucheu 1948, 373-375, *passim*).

Aussi, le 20 mars à l'aube<sup>103</sup>, le recours en grâce étant rejeté, Pucheu est fusillé à Hussein Dey, près d'Alger. Il a demandé à commander lui-même le peloton d'exécution ; lorsque le colonel Monnery l'informe que sa requête a été acceptée, il lui déclare : "Mon colonel, je m'adresse à vous en tant que représentant de l'Armée française. Vous voudrez, par la voie hiérarchique, faire savoir au général Giraud que j'ai cru en sa parole, et c'est pourquoi aujourd'hui je tombe sous les balles françaises. Vous lui ferez savoir que, si j'ai consenti à l'épargner au procès, c'est parce que j'ai pensé à l'Armée française. Mais lui, en tant qu'homme et en tant que militaire, il s'est déshonoré." Au moment de son exécution, il ajoutera : "Mon colonel, avec l'accord de M. Le Troquer, je commanderai moi-même le feu. Je ne veux qu'aucun gradé français autre que le général Giraud ne commande ce crime". Pucheu s'adresse ensuite aux douze hommes du peloton d'exécution : "Messieurs, je vous pardonne d'avance. Vous obéissez à des ordres, vous n'êtes pour rien dans cet assassinat politique ; je ne vous en veux pas. Je vous garde toute mon estime et je tiens à vous serrer la main." (témoignage de Maître Trappe, cité dans Buttin 1947, 234-241, et dans Pucheu 1948, 378-379, *passim*).

#### **4. Les suites de l'exécution de Pierre Pucheu.**

"La condamnation et l'exécution de Pucheu sont également symboliques, puisque cet ancien ministre de Pétain a été inculpé sur la seule base de ses activités ministérielles : les initiatives personnelles, comme dans le cas des otages de Châteaubriant, n'ont finalement pas été retenues, faute de preuves. La mise hors la loi du régime de Vichy devient donc un fait établi." (Kaspi 1995, 202). "Ce procès [...] est le premier des grands procès d'épuration qui ait été mené par les autorités de la Résistance contre un ministre de Vichy. [...] Ce n'était donc pas Pucheu, mais Vichy que l'on jugeait." (Aron 1962, 51).

---

<sup>103</sup> Henri Amouroux (1999, IV, 90) situe cette exécution le 22 mars (après l'avoir datée du 20 dans Amouroux 1999, II, 706, note 2). La quasi totalité des autres sources (y compris le *Bulletin d'Information* de la France Combattante du 24 mars, et le compte rendu de l'exécution de Pucheu par l'un de ses avocats, Maître Trappe) donnent la date du 20 mars. Amouroux fait état d'une entrevue Giraud - de Gaulle le 21, ayant pour objet le recours en grâce, et qui aurait duré une heure ; mais il indique également que "Giraud n'a été informé ni du rejet du recours en grâce, ni de l'exécution de Pucheu. Il apprendra l'événement avec retard". Si cette entrevue a bien eu lieu le 21, il semble toutefois étonnant que de Gaulle n'ait pas informé Giraud de l'inutilité de sa démarche, Pucheu étant déjà mort. D'autre part, selon Henri Noguères (1967-1981, IV, 531, note), l'entrevue Giraud - De Gaulle portait non sur un recours en grâce, mais sur une demande de sursis d'exécution.



#### 4.1. Les représailles.

L'exécution de Pierre Pucheu a naturellement eu un impact important, non seulement sur les collaborationnistes, mais aussi sur les membres du gouvernement de Vichy : "Si l'on en croit les services de Renseignements allemands, les collaborateurs de Pétain savent désormais qu'ils doivent vaincre ou mourir", écrit Robert Owen Paxton (1972, 270). D'où la question 2B du S.S.S. sur les menaces de représailles, menaces mises à exécution au moment même où cette question était posée. Le fait que les troupes d'occupation aient pris une part importante à ces représailles peut sembler d'autant plus paradoxal que, les autorités allemandes ayant eu connaissance de son plan de reversement des alliances du 15 octobre 1942, Pierre Pucheu n'avait échappé à son arrestation par les SS que par sa fuite en Espagne. Pour les Allemands, l'objectif de ces représailles n'était évidemment pas de venger la mort de Pucheu, mais de freiner les actions de résistance en terrorisant la population.

Ainsi, à Compiègne, "le commandant allemand du camp Krammer décide, le 27 avril, à titre de représailles après l'exécution de Pucheu à Alger, que 1 800 détenus, choisis parmi les résistants les plus actifs doivent être transportés en Allemagne et promis à l'extermination. La liste comprend notamment les noms de Marcel Paul, de Boulloche, du R.P. Riquet, de Destraves, du colonel Pavelet, du commandant Musetta. [...] Il ne faut pas croire que les nazis sont seuls à exercer des représailles après l'exécution de Pucheu. Darnand, pour sa part, fait savoir qu'il a pris comme otages des familiers de divers personnages exerçant de hautes fonctions civiles ou militaires à Alger ou simplement connus comme étant résistants : Catroux, Menthon, Jacquinet, Weiss, Le Troquer, Rucart, Florimond Bonte, Jacques Duclos. Et Darnand de bien préciser que cette prise d'otages fait suite aux décisions prises par un récent Conseil des ministres..." (Noguères 1967-1981, IV, 599-600). Plus généralement, "à partir du printemps de 1944, en réaction, semble-t-il, à la condamnation à mort et à l'exécution de Pucheu et de Cristofini, Allemands et Miliciens se sont mis à multiplier les vastes opérations de ratissage, les assortissant d'actes de représailles, fusillant les prisonniers, achevant les blessés, brûlant les villages." (Noguères 1967-1981, IV, 437-438).

#### 4.2. L'évolution ultérieure de l'opinion des Français.

Sur les opinions relatives à ce procès et cette exécution, l'influence de l'information et de la réflexion a peut-être réduit, dans l'immédiat, le taux d'approbation (qui était de 60 % en avril-mai 1944 selon le sondage du S.S.S.). Dans un sondage réalisé à Paris, entre le 11 et le 16 septembre 1944, l'IFOP a posé la question suivante : "Avez-vous approuvé l'exécution du ministre Pucheu ?" ; il dénombre 42 % de "oui", 18 % de "non", et 40 % de sans opinion (*Bulletin de l'information de l'IFOP*, n° 2, page 5).

Deux mois plus tard (1<sup>er</sup> - 10 novembre), sur une population géographiquement non définie (mais vraisemblablement encore limitée à la région parisienne), une question pratiquement identique ("de l'ancien ministre Pucheu" au lieu de : "du ministre Pucheu") recueille 59 % de "oui", 11 % de "non", et 30 % de sans opinion (*Bulletin de l'information de l'IFOP*, n° 5, page 6), retrouvant ainsi le niveau d'approbation estimé par le S.S.S. deux mois après la mort de Pucheu.

## **Annexe 2 : Introduction historique au Document 2 : Les éditoriaux de Philippe Henriot.**

Partisan déclaré de la collaboration, milicien, souhaitant explicitement la victoire de l'Allemagne, Secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande du gouvernement de Vichy, Philippe Henriot prononçait en 1944 des éditoriaux biquotidiens, écoutés par une forte majorité de Français. Le SSS se devait d'estimer l'impact de cet orateur hors pair sur l'opinion des Français occupés.

### **1. La carrière de Philippe Henriot avant la défaite de 1940.**

La principale biographie de Philippe Henriot est due à François-René Nans (1996) ; en dépit de son caractère hagiographique, elle constitue une source très détaillée sur la carrière et l'évolution politique de Philippe Henriot<sup>104</sup>. Celui-ci est né à Reims, le 7 janvier 1889, dans une famille chrétienne et traditionaliste. Son père est officier de carrière (infanterie) ; son oncle est le futur directeur des champagnes Henriot. Ses études secondaires se déroulent au rythme des changements d'affectation de son père, d'abord à Versailles (Collège Saint-Jean de Béthune), puis à Cambrai (Institution Notre-Dame de Grâce). Après son baccalauréat (A-Philo) en juillet 1905, étudiant à l'Institut Catholique de Paris, il obtient une licence de lettres classiques à la Sorbonne en 1907. Il passe une année à Londres, et revient à Paris pour passer un diplôme d'études supérieures de lettres classiques en 1909.

À la rentrée de 1909, il obtient un poste de professeur de lettres à Sainte-Foy-la-Grande (Collège catholique Charrier). Il épouse en 1914 la sœur d'un de ses élèves (Héliot) ; parallèlement à ses activités d'enseignement, il assurera la gestion du domaine viticole de son beau-père (Château de Picon). Ajourné au conseil de révision en raison d'une affection pulmonaire, Philippe Henriot ne sera pas mobilisé lors de la première guerre mondiale ; son frère André mourra au champ d'honneur. Le 20 octobre 1924, il devient directeur du journal *L'Action Catholique* (Bordeaux). La même année, il adhère à la Fédération Nationale Catholique (FNC), présidée par le général de Castelnau. À partir de janvier 1925, il commence à écrire contre le Cartel des gauches dans *Le Quotidien* (Bordeaux). Il révèle ses talents d'orateur en remplaçant au pied levé l'abbé Bergéy, curé de Saint-Émilion, fondateur de l'Union Populaire Républicaine. Il fera dès lors de nombreuses conférences pour l'action catholique.

Après deux galops d'essai, d'abord aux élections cantonales (à Pujols, où il est battu par le radical Steeg), puis aux législatives (à Libourne, où il se désiste au deuxième tour), il amorce sa carrière politique en 1932. L'abbé Bergéy ne souhaitant pas être candidat aux élections, en raison de la compromission de son frère dans un scandale immobilier, Philippe Henriot accepte de se présenter à sa succession ; le 8 mars 1932, il est élu député de la quatrième circonscription de la Gironde. À la Chambre des Députés, il s'inscrit à la Fédération Républicaine de France (FRC, de Louis Marin), dont il deviendra le vice-président. Il écrit

---

<sup>104</sup> Bien qu'une part importante des informations sur la biographie de Philippe Henriot soit tirée de Nans (1996), d'autres sources ont été utilisées, parmi lesquelles Delperrié de Bayac (1969, 258-264), Cointet *et al.* (2000, 371-373), Amouroux (1999, IV, 47-50).

alors dans *La Liberté du Sud-Ouest*, et collabore à divers journaux nationaux de droite : *Gringoire*, *Je suis partout*, *Candide*, *La Nation*.

Robert Aron et Yvette Garnier-Rizet (Aron 1959-1974, VI, 116-123 *passim*) dressent du Philippe Henriot d'avant 1940 le portrait suivant : "Il y avait en effet, chez Henriot, quelque chose d'un enchanteur, au sens littéral du mot. Il en possédait le charme, étymologiquement parlant. Ressentant sans doute la fébrilité intérieure, qui caractérise souvent les personnes menacées physiquement par une incurable lésion, cet homme grand et mince, pas très beau, large d'épaules mais la poitrine assez creuse, avait été réformé pendant la guerre de 14 pour une affection pulmonaire : il n'avait plus qu'un poumon, qui manifestement ne suffisait pas à assurer le service ni d'une charpente osseuse aussi vaste, ni d'un tempérament aussi ardent. [...] C'était un animal oratoire extraordinaire, qui bénéficiait du registre le plus étendu dont, de son temps, nul orateur ait disposé. Cela allait du tac au tac, de l'échange de répliques instantanées faisant mouche, jusqu'à l'invective oratoire, qui se développe ardemment et longuement pour emporter l'adhésion et imposer ses certitudes. [...] C'était avant guerre un homme de droite, partisan de l'Union Nationale, patriote et quelque peu cocardier, qui, sans être monarchiste, subit l'influence de l'Action Française et qui, sans y adhérer, sympathise avec les Jeunesses Patriotes et les Croix de Feu. Teinté, à la suite de Charles Maurras, d'anti-sémitisme et d'anti-maçonnisme, il sait pourtant nuancer ses sentiments quand il s'agit d'hommes qu'il apprécie. Il n'a aucune haine pour Léon Blum et ressent de l'amitié pour Georges Mandel."

Ce portrait est complété par le tableau de ses convictions que propose Jacques Delperrié de Bayac (1969, 258) : "Dès cette époque il est antirépublicain, fasciste, grand admirateur de Mussolini, plus tard de Franco. Fondamentalement, Philippe Henriot est un petit-bourgeois de province rétrograde qui rêve d'un âge d'or radicalement inaccessible : la France de jadis, patriarcale, chrétienne, obéissante, sans communistes, sans socialistes, sans francs-maçons, sans capitalistes aussi de préférence, sans industries, sans ouvriers : un jardin dont l'entrée est farouchement défendue, où de saints prêtres bénissent d'honnêtes mariages, où des fils d'officier s'unissent à des filles de notaire, sans cri, sans trouble-fête, pour que le monde tourne rond."

Le député Henriot prend une part très active aux débats à la Chambre : ses interventions au moment de l'affaire Stavitzky (1934) et ses attaques contre André Marty ont marqué les esprits. En outre, il crée et anime plusieurs journaux dans la mouvance de la FRC (dont *Jeunesse 34* et *France d'abord*), tout en écrivant régulièrement dans *Gringoire*. Jusqu'à la guerre, Philippe Henriot est anti-hitlérien<sup>105</sup> (parce que germanophobe, comme l'était son père, officier d'active), et, s'il est effectivement antisémite, il épargne les Juifs anciens combattants<sup>106</sup> (il deviendra totalement antisémite quelques années plus tard, comme l'attesteront ses allocutions). Quant à l'étiquette "fasciste", elle est contestée par Stanley Hoffman (1968, 290), qui le dépeint comme un notable catholique conservateur, mais non fasciste.

En 1940, il est très affecté par la disparition de son fils aîné, Jacques, sergent-chef de l'armée de l'air, mort accidentellement lors d'une mission le 17 juin 1940. En juillet 1940, il "répond à l'appel d'Horace de Carbuccia et retrouve les colonnes de *Gringoire*, replié à Marseille. Il salue dans l'entrevue de Montoire entre Hitler, Pétain et Laval la promesse d'un adoucissement des souffrances des Français. Il préfère aux espoirs d'avenir les procès de ses

---

<sup>105</sup> Le 18 janvier 1940, il avait écrit dans *Gringoire* "quiconque est stalinien est hitlérien".

<sup>106</sup> Il prétend limiter les rigueurs de l'antisémitisme à "ceux qui n'ont pas servi la France" (Amouroux 1999, IV, 48). Voir par exemple la lettre qu'il adresse à un ancien combattant juif, citée par Amouroux (1999, III, 141).

adversaires politiques et il dénonce dans les parlementaires de gauche et les francs-maçons les responsables du désastre" (Cointet *et al.*, 2000, 371). Sa carrière de propagandiste à la radio commencera en 1942.

## 2. Philippe Henriot à la radio.

"En juin 1940, [Philippe Henriot] se rallie à Pétain, il devient l'un des hérauts de la Révolution Nationale aux côtés de Paul Creyssel, directeur de la Propagande" (Delperrié de Bayac 1996, 258-259). Il est ainsi amené à donner de nombreuses conférences, et à écrire régulièrement dans les journaux de la collaboration *Gringoire* et *Je suis partout*. Le samedi 7 février 1942<sup>107</sup>, Philippe Henriot prononce sa première allocution à la Radiodiffusion Nationale (Radio-Vichy) : il y prend à partie le colonel Briton, qui est intervenu à la BBC (Nans 1996, 243). À dater de ce jour, il parlera chaque dimanche<sup>108</sup> à la radio de Vichy, jusqu'au 20 décembre 1943, date à laquelle il "commence sa série de causeries radiophoniques biquotidiennes, à la demande de Pierre Laval" (Nans 1996, 302), comme éditorialiste dans le "Radio-Journal de France" (Azéma 1990, 97).

Le 30 janvier 1943 avait été promulguée la loi n° 63 qui crée la Milice Française, "association de Français résolus à prendre une part active au redressement politique, social, économique, intellectuel et moral de la France" ; cette association était "composée de volontaires moralement prêts et physiquement aptes, non seulement à soutenir l'État nouveau par leur action, mais aussi à concourir au maintien de l'ordre intérieur" (articles 1 et 2 des statuts)<sup>109</sup>. Dès mars 1943, Philippe Henriot adhère à la Milice (il est "milicien d'honneur"), et pousse ses amis à y adhérer. Il porte l'uniforme de la Milice en de nombreuses occasions<sup>110</sup>, et écrit régulièrement dans *Combats*, le journal de cette organisation, créé en mai 1943.

À la fin de l'année 1943, le rôle politique de Philippe Henriot devient de tout premier plan. Le samedi 4 décembre, Otto Abetz a présenté au maréchal Pétain une longue lettre de Ribbentrop "écrite au nom et par ordre du Führer" (Nans 1996, 299-300), dans laquelle il réprovoque vivement l'intention de Pétain de remanier la Constitution dans un sens moins autoritaire, lui laisse entendre qu'il n'est pas indispensable, et demande (entre autres exigences) que Laval remanie sans délai le cabinet français "dans un sens acceptable pour le gouvernement allemand et garantissant la collaboration" (Amouroux 1999, IV, 31). Laval ayant demandé à Abetz quels hommes selon lui garantiraient le mieux la collaboration franco-allemande, celui-ci propose trois noms : Marcel Déat, Joseph Darnand, et Philippe Henriot (Amouroux 1999, IV, 40 ; Nans 1996, 300).

---

<sup>107</sup> Selon Michèle Cointet, "appelé par Pierre-Étienne Flandin, [Philippe Henriot], pénètre à la radio nationale en février 1941" (Cointet *et al.* 2000, 372). Flandin ayant quitté le gouvernement le 8 février 1941, il ne peut s'agir d'une faute de frappe. Toutefois, l'introduction de Philippe Henriot ne signifie pas nécessairement qu'il y ait prononcé des allocutions : toutes les autres sources datent sa première prise de parole à la radio de février 1942.

<sup>108</sup> Il est arrivé (rarement) qu'il prenne la parole plus d'une fois par semaine ; ainsi, au cours de l'année 1943, il intervient le mardi 18 mai (éditorial intitulé "Et s'ils débarquaient ?") et le lundi 13 septembre (pour célébrer la spectaculaire libération de Mussolini par Skorzeny) (Henriot 1944, 123, 247).

<sup>109</sup> On trouvera le texte de cette loi et des statuts de la milice qui lui sont annexés dans Delperrié de Bayac (1969, 663-667).

<sup>110</sup> Voir par exemple les photos publiées par Henri Amouroux (1999, IV, 570) ; Michèle Cotta (1964, 279) ; Alain Guérin (1972-1976, V, 115, photo 147) ; Henri Noguères (1967-1981, IV, 113) ; Pascal Ory (1977, 128-129, photo 5) ; Michel Wlassikoff et Philippe Delangle (2002, 109, photo 250).

En effet, les positions politiques de Philippe Henriot se sont sensiblement radicalisées à partir de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'Union Soviétique : "Devenu très anti-parlementaire, très anti-Troisième République, il n'en conserve pas moins, lorsque la guerre éclate, une attitude impeccable en soutien du Gouvernement français : il va jusqu'à manifester en faveur de Daladier. Après l'armistice, reprenant en zone Sud sa collaboration à *Gringoire*, il commence par éviter tout ce qui, de près ou de loin, pourrait sembler favorable à l'occupant : pas un mot, jusqu'en juillet 1941, qui soit pour la collaboration. Il est et restera toujours désintéressé. Mais après l'entrée en guerre de Hitler contre la Russie, tout change. Dans sa phobie du bolchevisme, il devient alors pro-allemand, persuadé désormais que le Reich défend la civilisation chrétienne contre l'athéisme soviétique. Il en vient alors comme Laval, et pour les mêmes raisons, à souhaiter la victoire allemande. Dès lors, sa voix grave et métallique multipliera les appels en faveur de ce qu'il n'est pas loin de considérer comme une croisade : son anti-sémitisme deviendra raciste, à la mode hitlérienne, et son anti-maçonnisme deviendra totalitaire." (Aron 1959-1974, VI, 123-124).

Le dimanche 19 décembre 1943, lors d'un meeting au Vélodrome d'Hiver rassemblant les principaux mouvements collaborationnistes, Philippe Henriot prend la parole au nom de la Milice, aux côtés de Joseph Darnand (c'est le lendemain que ses interventions à la radio deviennent biquotidiennes). Le 30 décembre, la radio annonce sa nomination au Secrétariat d'État à l'Information et à la Propagande. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1944 (Delperrié de Bayac 1969, 233-234).

Jusque là, la propagande de Vichy, centrée sur la personne du Maréchal, "le vainqueur de Verdun", paraissait avoir de moins en moins de prise sur les Français, confrontés à l'aggravation de leurs conditions d'existence. "La prise en main de l'Information par le milicien Philippe Henriot marque une radicalisation du régime et de la propagande qui prendra fin avec la dissolution du gouvernement de Vichy durant l'été 1944" (Lantenois 1990, 117). Selon Paul Creyssel, délégué à la Propagande de Vichy, Pierre Laval, "comme tous les hommes politiques de son âge", sous-estimait l'influence de la radio et ne s'intéressait qu'à la presse écrite (cité par Peschanski 1990, 71). Henriot, lui, avait compris toute l'importance de la radio dans cette guerre totale : il s'agissait "de gagner, à défaut de l'autre, la guerre des ondes qui, elle aussi, nous fait tant de mal" (cité par Peschanski 1990, 74).

À partir de sa nomination, "toutes les stations de radio, sur dix longueurs d'ondes différentes, deux fois par jour, à 12 h 40 et 19 h 40, sont à la disposition du nouveau ministre" (Bellanger 1961, 190). Pour la radio de la collaboration, c'est un véritable renouveau : "Personnage de poids, dont les hommes de Londres et d'Alger craignent les diatribes et l'influence sur une population au moral fragile, le secrétaire d'État à l'information et à la Propagande, Philippe Henriot, a été nommé, le 5 février 1944, à la tête du Conseil supérieur de la radio. [...] Jouant avec les peurs de ses concitoyens, il brocarde pêle-mêle les bolcheviques, les maquisards, ces "terroristes apatrides" et "communistes sanguinaires", les "assassins anglo-saxons" et leurs bombardements, la BBC, et il dénonce le complot des hommes de la City alliés aux Juifs et aux bolcheviques. [...] Il faut bien l'avouer, Philippe Henriot révolutionne l'antenne nationale. "Avant lui, la radio gouvernementale, chafouine, timorée, débitait une tisane insipide, dans l'indifférence générale", admet Lucien Rebatet, autre collaborateur notoire. Avec un don évident pour l'écriture, il cisèle des textes sur mesure. D'une intelligence aiguë, il reprend de larges extraits des propos tenus sur les ondes de la BBC ou d'autres radios ennemies pour mieux en réfuter les arguments. Henriot sait que l'interdiction d'écouter la BBC a produit l'effet inverse. [...] Tout le monde reconnaît la force et le talent du secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, en particulier l'occupant allemand. En avril 1944, le Dr Friedrich Grimm, conseiller privé de l'ambassadeur

allemand Otto Abetz, voit en lui un nouveau Goebbels : "Avant lui, on n'écoutait que Londres, maintenant on écoute aussi régulièrement ses émissions. (...) On l'appelle le Goebbels français". (Luneau 2005, 230-232, *passim*).

Henri Amouroux décrit ainsi le style des allocutions radiophoniques (et les qualités d'orateur) de Philippe Henriot (1999, IV, 48) : "Il a la voix grave, colorée, pleine ; il sait en jouer sans que transparaisse le jeu. Faisant alterner émotion, sarcasme, indignation ; mettant parfaitement en valeur tous les mots, psychologiquement et pratiquement utiles, d'un texte dont la "belle écriture" n'est jamais absente, même s'il a toujours été rédigé en quelques minutes sur un coin de table ; toujours capable d'un bon début et d'une éloquente fin, Philippe Henriot "accroche" ceux-là mêmes qui le détestent et, l'émission terminée, se repentent d'avoir, ne fût-ce qu'un instant, été dupes." De son côté, Alfred Fabre-Luce note dans son journal : "Lucide, brûlé par la flamme qu'il répand, il surmonte ses dépressions nerveuses, les transmue en pathétique ; avec lui l'audition de la radio est aussi chaleureuse qu'une réunion publique. Cette voix précipitée et fougueuse (ou bien lente avec une tristesse nuancée d'ironie) obtient une adhésion physique qui précède et détermine l'adhésion de l'esprit." (cité par Peschanski 1990, 74).

La réputation de tribun de Philippe Henriot est telle qu'en juin 1944 (Henriot effectue alors un voyage en Allemagne pour s'adresser aux Français réquisitionnés par le STO<sup>111</sup>), Ribbentrop demandera à rencontrer ce phénomène oratoire capable de faire acclamer le Maréchal après le débarquement en Normandie (Nans 1996, 301). Ces qualités et l'impact de ses discours sur les auditeurs rendent Philippe Henriot d'autant plus dangereux aux yeux des Français Libres. Selon l'historien britannique H. Roderick Kedward, "les discours radiodiffusés de Philippe Henriot jouaient sur la peur des communautés rurales, en répétant insidieusement que chaque "coup de main" du maquis entraînait dans une stratégie à long terme visant à établir le pouvoir communiste en France. Henriot, l'instrument de la propagande de la Milice, était, à bien des égards, beaucoup plus menaçant pour le maquis que les forces allemandes" (Azéma *et al.* 2000, tome 2, 287). On comprend que les Alliés aient projeté de l'enlever pour le détenir à Londres en attendant son jugement (Luneau 2005, 232), et que la Résistance l'ait condamné à mort<sup>112</sup>.

Quant au contenu des éditoriaux radiophoniques de Philippe Henriot, le sociologue Raymond Aron l'analyse ainsi (1945, 347-348) : "Si nous laissons de côté l'argumentation banale sur le danger communiste, si nous écartons les attaques contre Alger, l'essentiel se ramène à quelques thèmes simples. Il peint aux Français les horreurs qu'amènerait avec elle

---

<sup>111</sup> Du lundi 5 au mardi 13 juin 1944, Henriot se rend à Berlin, Weimar et Sarrebrück ; il y rencontre des Français du STO, et il rend compte chaque jour, en direct, à la radiodiffusion nationale, de l'accueil de ces travailleurs, et des destructions dues aux bombardements alliés (voir *En Allemagne. Philippe Henriot parle aux Travailleurs Français*, Information de l'État Français, 1944). On peut cependant mettre en doute l'impact de ses discours sur les requis du STO, comme en témoigne l'anecdote suivante. Le 6 juin, les ouvriers français de l'usine Schwartzkopf de Wildau-Teltow ont été rassemblés pour écouter Philippe Henriot ; avant l'arrivée de celui-ci, ils apprennent par des prisonniers de guerre français le débarquement en Normandie et poussent, à cette nouvelle, une clameur de joie, au grand étonnement des Allemands présents (Kaspi 1995, 261).

<sup>112</sup> La Directive numéro 3 du Comité Militaire d'Action (COMIDAC) des Forces Françaises de l'Intérieur stipulait, le 19 mars 1944 : "Prendre toutes les mesures pour intensifier la lutte contre les traîtres, la Milice, la L.V.F., le P.P.F., etc. En particulier, il est indispensable d'assurer l'exécution de Darnand et de ses principaux collaborateurs, de Déat, d'Henriot. L'E.M.N. devra mettre en œuvre *tous les moyens* pour aboutir au résultat recherché avec certitude" (cité par Noguères 1967-1981, IV, 491). Voir aussi Amouroux (1999, IV, 733 et note 2). Jean-Marie Domenach (1950, 44) rappelle qu'à cette époque, la propagande était une lutte de tous les jours : "Alors nous étions pris dans un réseau, et, des paroles aux actes, le passage était rapide : tout converti de l'ordre nouveau, tout auditeur de Philippe Henriot était un dénonciateur en puissance. Mais celui que la Résistance ralliait à sa cause était un soldat enlevé à l'ennemi et gagné pour la nation."

l'invasion du continent par les armées alliées, il décrit les résistants comme de vulgaires terroristes, il tâche de démontrer aux Français que la résistance a moins pour effet de gêner l'armée d'occupation que d'aggraver l'épreuve des Français [...], enfin et surtout, il s'ingénie à semer le doute et la confusion."

Plus grave encore, il approuve la déclaration que Pierre Laval avait faite à la radio le 22 juin 1942 : "Je souhaite la victoire allemande, parce que sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout" ; dans plusieurs allocutions <sup>113</sup>, Philippe Henriot reprend à son compte cette déclaration ; dans d'autres discours, il demande aux Français de "prendre hardiment parti" en faveur de l'Allemagne. Comme le disent Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieworka (1997, 110), "il plaçait, par un anticommunisme passionnel, son verbe redouté au service de l'occupant" <sup>114</sup>.

"Certains [éditoriaux de Philippe Henriot], notamment la couverture de la fin du maquis des Glières, sont d'une grande bassesse ; d'autres peuvent apparaître comme la parade médiatique la plus efficace contre la Résistance, en jouant avant tout sur la peur : peur des bombardements, peur de la guerre, peur des Bolchevicks, peur des "bandes", peur du "Grand Soir"." (Azéma 1990, 97, note 3). L'exemple de la manière dont Henriot rend compte l'écrasement du maquis des Glières par les armées allemandes est particulièrement édifiant.

### 3. La tragédie des Glières.

La Haute-Savoie est devenue, au dire des autorités de Vichy, un des "foyers d'insécurité" les plus actifs de France : il est arrivé que les maquisards attaquent en plein jour les voitures allemandes, au point que celles-ci ne pouvaient circuler qu'en convois protégés. C'est pourquoi, au cours du mois de janvier 1944, les forces de maintien de l'ordre (policiers, miliciens, troupes allemandes) sont renforcées, et la répression s'accroît dans le département. Chassés des vallées, les résistants se réfugient en altitude à partir du 29 janvier.

À près de 1 500 mètres d'altitude, le plateau de Glières est l'un des rares sites alpestres à pouvoir recevoir des parachutages importants. Son accès est difficile (falaises escarpées, peu de routes), et, si nécessaire afin de protéger un parachutage, 200 maquisards peuvent y être regroupés (ceux-ci se dispersant, une fois l'opération terminée, dans les maquis voisins). En revanche, pour défendre le plateau contre une attaque allemande, il faudrait 1 200 hommes ; il est donc exclu d'y constituer un "réduit" capable de résister à l'occupant. Mais à la fin de janvier, l'enneigement rend le plateau pratiquement inaccessible, et c'est là que les maquisards pourchassés se regroupent. En mars, au moment de l'attaque allemande, ils seront 465.

Les forces de l'ordre traditionnelles répugnent à se battre contre des Français, et évitent autant que possible les affrontements ; des négociations ont même lieu à plusieurs reprises, mais sans déboucher sur une solution acceptable pour les deux parties. "Jusqu'au bout, les autorités relevant de Vichy souhaitent éviter l'intervention des Allemands, mais la gendarmerie et la garde mobile, peu sûres, ont dû être retirées et la Milice continue d'être partout repoussée." (Crémieux-Brilhac 1996, 1190). Les Allemands avisent le gouvernement de Vichy que, si tout n'est pas terminé le 10 mars, ils prendront les choses en main.

---

<sup>113</sup> Par exemple le 17 et le 31 janvier 1943 (Henriot 1944, 18, 31).

<sup>114</sup> Dans le même ouvrage, les auteurs mentionnent à plusieurs reprises l'anticommunisme de Philippe Henriot comme le moteur essentiel de son ralliement au nazisme. Ils écrivent en particulier (pages 285-286) : "Un Philippe Henriot, député catholique conservateur avant guerre, s'alignait sur le Reich parce que celui-ci menait la croisade antibolchevique qu'il appelait de ses vœux".

Dans la nuit du 10 au 11 mars, les Britanniques larguent de quoi équiper 5 000 combattants, ce qui renforce chez les maquisards la croyance en un débarquement imminent ; le réduit de Glières constituerait alors un abcès de fixation (ou, si l'on préfère, une tête de pont), qui serait ultérieurement renforcé par des parachutistes canadiens. Malgré la difficulté du ravitaillement, les maquisards ont bon moral. Pourtant, s'ils ont des armes et des munitions, ils manquent non seulement de vivres, mais surtout de liaison radio, et de skis ; les communications entre les positions de défense du plateau doivent se faire par messagers, dans une neige épaisse. L'assaut du plateau sera donné le 26 mars. En face des 465 maquisards, disposant de 250 fusils-mitrailleurs, on trouve 6 714 Allemands, équipés de 4 canons de DCA, 4 obusiers, et 8 canons de montagne. S'y ajoutent un peu moins d'un millier de Miliciens<sup>115</sup>, dont 400 à 500 Francs-Gardes (permanents entraînés au combat<sup>116</sup>). Les forces de l'ordre traditionnelles, jugées peu sûres, ont été retirées<sup>117</sup>.

L'assaut a été précédé, les 12, 17 et 23 mars, d'interventions de l'aviation allemande (bombardements et mitraillages), puis à partir du 24, de bombardements aériens et d'artillerie. Il commence le 26 au matin : un assaut de la Milice est repoussé, mais les forces allemandes entrent en action dès 10 heures et réussissent à prendre pied sur le plateau en plusieurs endroits. Le capitaine Maurice Anjot (*Bayard*), du 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, a succédé à la tête du maquis à "Tom" (Théodose) Morel<sup>118</sup>, tué le 9 mars. Estimant la position intenable, et jugeant "que l'honneur est sauf", il donne à ses hommes l'ordre de dispersion vers leurs maquis d'origine<sup>119</sup>. À ce stade, les pertes du maquis sont encore faibles<sup>120</sup> ; au cours des quatre jours suivants, la chasse à l'homme (par les Allemands et les Miliciens) aboutira, *in fine*, à 149 morts (tués, morts de leurs blessures, fusillés, morts en déportation), sans compter les pertes dans la population civile<sup>121</sup>. Le 27, le capitaine Anjot a été tué par les Allemands dans une embuscade.

Dans cet assaut, la Milice n'a guère joué qu'un rôle d'appoint<sup>122</sup>. Darnand lui-même aurait déclaré en 1945 : "J'ai décidé de masser toutes les troupes françaises sur le front Ouest. Les Allemands ont fait l'opération militaire sans que les Français n'interviennent dans celle-ci autrement que pour recueillir les gens qui refoulaient (*sic*) vers nous." (cité par Delperrié de

---

<sup>115</sup> Cette évaluation est celle de la plupart des sources ; mais Henry Rouso (2007, 101) avance le chiffre de 1 700 miliciens.

<sup>116</sup> Leur instruction est "orientée vers les combats de guerre civile axée sur la guerre des maquis mais aussi sur les combats de rue" (cité par Peschanski et Azéma dans Azéma *et al.* 2000, tome 2, 372).

<sup>117</sup> "Gendarmes, gardes mobiles et GMR sont dans les vallées. Aucune de leurs unités ne combattront" (Delperrié de Bayac 1969, 345).

<sup>118</sup> Lieutenant au 27<sup>e</sup> BCA, fait sur le front chevalier de la légion d'honneur à 24 ans, ex-instructeur à Saint-Cyr.

<sup>119</sup> "En lançant l'ordre de décrochage le 26 au soir, après une journée de combat, le commandement des Glières a pris les assaillants de vitesse : l'assaut général n'était prévu que pour le lendemain et les Allemands en attendaient l'extermination ou la capture de tout l'effectif encerclé." (Crémieux-Brilhac 1975, 67).

<sup>120</sup> Selon Crémieux-Brilhac (1975, 65). Cependant, Delperrié de Bayac (1969, 347) parle d'"une vingtaine de tués, auxquels il faut ajouter de nombreux blessés". Amouroux, de son côté, estime les pertes du maquis le 26 mars à 43 morts et 52 blessés (Amouroux, 1999, IV, 218).

<sup>121</sup> "On compte deux cent trente-sept prisonniers dont cent quarante-neuf mourront, abattus sur place, fusillés après jugement ou disparus en déportation, non compris les victimes dans la population" (Crémieux-Brilhac 1996, 1191).

<sup>122</sup> Le rôle de la Milice fut secondaire : elle "a fait des diversions au nord et au nord-ouest pendant que les Allemands portaient à l'est l'assaut principal" (Delperrié de Bayac 1969, 347). Un bon indicateur du rôle mineur de la milice lors de l'assaut est le nombre de pertes qu'elle a enregistrées : 2 morts, 2 blessés, et 4 disparus ; à titre de comparaison, les pertes allemandes dans cet assaut (difficiles à évaluer avec précision) seraient, selon Amouroux (1999, IV, 214-217), un peu inférieures à 300.



Bayac 1969, 319)<sup>123</sup>. Pourtant, lors des événements, la presse et la radio collaborationnistes ont passé sous silence la présence de troupes allemandes, et présenté cette opération comme une grande victoire de la Milice. C'est pour Philippe Henriot, descendu à Thorens, l'occasion d'un reportage en direct à la radio le 29 mars, à 12 heures 40 : "C'est de Thorens (Haute-Savoie) que je vous parle ce matin. De Thorens, hier un des quartiers généraux de la fameuse résistance. J'y suis arrivé tout à l'heure, en compagnie de Joseph Darnand, pour assister à la fin d'une légende, comme je le disais hier soir. [...] Car la fin de cette aventure tragique, déguisée en épopée par les menteurs de Londres, c'est la capitulation à un rythme accéléré des bandes qui, pendant des mois, ont terrorisé le pays et en qui les naïfs et les canailles prétendent incarner le patriotisme français. Je les ai vus, Français et étrangers mêlés, armée secrète et FTP confondus. Je les ai vus arriver sans armes. Car le trait dominant de cette capitulation, c'est que tous ces hommes ont été lâchés par leur chef au premier assaut mené contre eux et qu'eux-mêmes ont lâché leurs armes pour fuir plus vite. [...] La légende est morte. Les camions n'emportent vers les prisons qu'un ramassis de déserteurs, de gamins. [...] Ce gamin, empoisonné par des propagandes dont d'autres portent la responsabilité, était mêlé aux bandits de grand chemin, aux bandes d'assassins et de pillards. Belle conception du patriotisme et de l'amour de la France..." (cité par Delperrié de Bayac 1969, 348-349)

Le soir même, lors de son émission de 19 heures 40, ayant assisté à l'interrogatoire de maquisards faits prisonniers par la Milice, il déclare : "On voudrait leur trouver des circonstances atténuantes. Il n'y en a guère. Et il faut voir leur regard quand, l'interrogatoire terminé, un interrogatoire désarmant en vérité, ils demandent d'une voix suppliante et tremblante : "Mais vous n'allez pas me fusiller au moins...?" Quand je les regardais et que je les entendais, je souffrais. J'ai vraiment souhaité entendre un cri de fierté, un cri de défi. J'aurais voulu trouver des hommes. J'ai trouvé des loques. Je le dis comme je l'ai vu. [...] Ce soir, je ne sais quelle mélancolie marquerait pour moi ce couchant glorieux, si je n'avais vu une fois de plus, en face d'adversaires indignes et lâches, l'admirable cohorte des soldats des forces de l'ordre. Aucun ne m'en voudra de saluer parmi eux, sans diminuer personne, nos miliciens parce qu'ils sont volontaires, nos miliciens sereins, disciplinés et dévoués jusqu'à la mort. Dans les villages où ils étaient arrivés, on les regardait avec méfiance. On ne connaissait que leur légende défigurée par Londres et par Alger. Quelques heures après, il n'en restait rien. Et dans un village où on les voyait partir pour rejoindre les bandits qui essayaient de fuir, les paysans demandèrent des armes et les aidèrent spontanément à capturer ceux dont ils avaient enfin reconnu le véritable caractère." (cité par Delperrié de Bayac 1969, 351-352)

On peut mettre en doute le revirement subit des paysans, et leur zèle à pourchasser les maquisards vaincus. On peut également rappeler que la Milice s'est effectivement distinguée "dans la répression du maquis des Glières. Non, certes, par ses piètres vertus militaires qui avaient conduit la Wehrmacht à mener seule l'assaut. Mais par sa rage sanguinaire, puisque revenait à cette (basse) police le douteux privilège de trier les résistants capturés, de les torturer, pour les remettre *in fine* aux mains de l'occupant" (Azéma *et al.* 1997, 111).

---

<sup>123</sup> On pourrait penser que ces déclarations de Darnand après son arrestation altèrent la vérité, en minimisant le rôle de la Milice. Rappelons que, "plus qu'une force de maintien de l'ordre, la Milice est une force de police, de basse police. Dès que les affaires deviennent sérieuses - présence d'un maquis combattif, comme aux Glières, ou actions de grande échelle de la résistance -, elle passe la main aux Allemands. Dans beaucoup d'opérations, ses hommes servent surtout d'éclaireurs ou d'agents d'infiltration, qui préparent l'intervention de l'occupant. Leur rôle, leur vocation, si l'on ose dire, ce sont des tâches que ce dernier peinerait à remplir par lui-même, parce qu'il n'est pas comme un poisson dans l'eau : la détection, la surveillance, la capture des suspects, et même leur interrogatoire, où la torture commence à être systématiquement appliquée" (Burrin 1995, 457).

#### 4. L'exécution de Philippe Henriot.

Selon les analyses réalisées par le service du "contrôle technique" de Vichy au cours des premiers mois de 1944, deux tiers des Français expriment une opinion favorable à Philippe Henriot. Sur la totalité des messages interceptés (lettres et communications téléphoniques), ceux qui font allusion aux questions politiques d'actualité représentent entre le quart et la moitié du total. Leur analyse débouche sur les décomptes suivants (Nans 1996, 434-435) :

Opinions	Janvier 44	Février 44	Mars 44	Avril 44	Mai 44
- favorables à PH	78 %	61 %	73 %	68 %	71 %
- défavorables à PH	22 %	39 %	27 %	32 %	29 %
Base des pourcentages	?	815 672	1 056 424	1 105 224	1 177 794

Certes, comme dans toute analyse de contenu, la valeur de ces décomptes dépend des indicateurs choisis pour coder les énoncés. Mais cette influence est corroborée par un "Rapport sur l'opinion des gens", classé "très secret", adressé par des Résistants de Grenoble au Commissariat à l'Intérieur du Gouvernement Provisoire de la République le 17 mai 1944 (AN, 72AJ/563, dossier "opinion publique", document III 4 n° 20). Il déplore qu'aucun orateur de la BBC ne soit capable de contrer efficacement la propagande de Philippe Henriot : "Que dire des critiques formulées au sujet des diverses radios de propagande ? Tout a été dit, et rien n'a été fait... et l'on taxera sans doute de pessimisme ou de mauvaise foi le fait de répéter encore qu'il est anormal de ne pas trouver dans la masse des Français "en bonne santé en Angleterre" un avocat ou un professeur capable de parler au micro avec un peu plus de souffle et de diversité que le porte-parole de la F[rance] C[ombattante]... et susceptible de répondre à Henriot par des faits, des faits que nous transmettons chaque semaine, et qui apparemment ne servent qu'à grossir les dossiers... C'est entendu Henriot ment, mais nous manquerions à notre devoir d'informateur sincère en ne disant pas qu'on l'écoute, et que ses paroles fausses et dorées font leur chemin, même inconsciemment dans les esprits qu'à Londres on suppose bien plutôt gagnés à la cause alliée..." C'est pourquoi les Français Libres avaient alors de légitimes raisons de s'inquiéter de l'impact des éditoriaux biquotidiens de Philippe Henriot sur l'opinion des Français occupés <sup>124</sup>.

À la BBC, Pierre Dac a été désigné pour répondre à Philippe Henriot ; répliquant aux injures racistes proférées à son égard par ce dernier (radio Vichy, 10 mai 1944), Pierre Dac conclut ainsi : "Sur votre tombe, si toutefois vous en avez une, il y aura aussi une inscription. Elle sera ainsi libellée : Philippe Henriot, mort pour Hitler, fusillé par les Français" (Luneau 2005, CD, page 25). À radio Alger, Henri Frenay lui fait écho : "La France, Henriot, n'aura qu'un seul point commun avec vous : ce seront ces deux mètres carrés de terre qu'elle devra céder pour enfouir votre dépouille quand on aura fait justice" (Frenay 1973, 99).

<sup>124</sup> Mais Charles-Louis Foulon (1975, 13-14) cite un rapport du préfet d'Ille-et-Villaine daté du 31 mars 1944, selon lequel la propagande de Philippe Henriot "est trop tardive et a à lutter avec un état d'esprit affermi par plus de trois ans de propagandes étrangères" ; elle ne peut donc plus changer les tendances profondes de l'opinion. De plus, selon les contrôles postaux, les préoccupations des Français en mars 1944 sont, dans l'ordre décroissant d'importance (les chiffres sont arrondis) : 1) les évacuations (21 000 mentions), 2) le ravitaillement (8 300), 3) le terrorisme (1 100), 4) les pouvoirs publics (800).

Le 28 juin 1944, les membres d'un corps franc de la Résistance exécutent Philippe Henriot dans son logement de fonction, à Paris, rue de Solferino<sup>125</sup>. Le soir même, à l'émission de la BBC "Les Français parlent aux Français", Jean-Jacques Mayoux annonce ainsi la nouvelle : "Philippe Henriot est mort. D'un bout à l'autre de la France aujourd'hui et d'un bout à l'autre du monde libre, partout où il y a des Français, cette nouvelle a causé une allégresse étrange. [...] Et, aujourd'hui, en face de nous, nous voyons tomber cet homme dont toute l'intelligence, toute l'ardeur combative ont été, des années durant, mises contre nous à l'usage des ennemis de la France. [...] "Henriot est tombé pour l'Europe", dit Radio-Berlin. C'est-à-dire pour l'Allemagne. C'est le premier de la poignée de traîtres et de corrupteurs qui doivent tomber pour leur patrie spirituelle, l'Allemagne ; j'ai dit "corrupteurs" - le pire ennemi de la France n'est pas l'Allemagne. Le pire ennemi de la France est le mensonge. [...] Apprendre à 20 000 Français à penser faux, à penser bas, à penser allemand, c'est faire perdre une division, c'est faire perdre une bataille à la France. C'est cette fois le sophiste qui a bu la ciguë, c'est la voix de la honte, de la bassesse et du déshonneur qui se tait. Qu'est-ce que cet homme, depuis des mois, disait aux Français ? Il leur disait : il faut avoir peur, peur pour votre vie, pour votre maison, pour votre champ, car il savait, nous le savons tous, que chaque homme tient à sa peau, tient à sa maison, tient à son champ. Mais nous, nous ne croyons pas que la peur soit un instinct noble, ni l'égoïsme. Nous avons toujours invité les Français à dominer l'égoïsme et la peur, à s'élever au-dessus de l'individuel, à croire que la France ne serait pas morte tant que resterait l'honneur de la France. Philippe Henriot savait que l'homme moyen tient à ses gros sous et c'est en face de l'amour des gros sous qu'il a agité des mois durant l'épouvantail bolcheviste et qu'il a, des mois durant, tenté de faire croire aux Français qu'ils n'avaient que le choix de deux terreurs et de deux esclavages. Philippe Henriot savait que la peur est capable de tout, et surtout de la férocité : et cet homme, dont Laval vient d'oser dire qu'il avait voulu empêcher en France la guerre civile, recrutait avec chaleur pour la Milice. [...]" (cité par Crémieux-Brilhac 1975-1976, V, 78-79)

À l'annonce de la mort d'Henriot, "la Milice [...] organise des représailles. Vengeances stupides et criminelles qui, à Toulouse, à Clermont-Ferrand, à Grenoble, à Mâcon, à Rilleux-la-Pape, où le 29 juin Paul Touvier, chef régional du 2<sup>e</sup> service de la Milice, fait fusiller sept personnes de race juive, atteignent des sympathisants communistes ou gaullistes et accentuent l'hostilité de la population envers la Milice" (Amouroux 1999, IV, 737). Delperrié de Bayac (1969, 517) ajoute à cette liste Lyon et Voiron, et précise qu'à Mâcon, "le chef Clavies fait exécuter sept personnes soupçonnées de sympathiser avec la Résistance".

Le jour des funérailles nationales de Philippe Henriot à Notre-Dame de Paris, Pierre Dac évoque à la BBC les "funérailles nationales-socialistes" de Henriot : "Il n'entre pas dans mes intentions de prononcer l'oraison funèbre de Philippe Henriot. D'autres, tant parmi les Allemands que parmi les collaborateurs, sont plus qualifiés que moi pour accomplir cette tâche. Comme je le lui avais prédit, il y a un mois et demi environ, Philippe Henriot est mort pour Hitler, fusillé par les Français. C'est la conclusion logique et inéluctable d'une activité, d'une intelligence et d'un talent mis sans réserves au service exclusif des forces mauvaises pour le seul bénéfice de l'ennemi détesté." (cité par Crémieux-Brilhac 1975-1976, V, 87)

---

<sup>125</sup> Cet événement et ses suites immédiates ont été souvent relatés. Voir par exemple : Robert Aron (1959-1974, VI, 119-122) ; Jacques Delperrié de Bayac (1969, 513-518) ; Alain Guérin (1972-1976, V, 303-305) ; Henri Noguères (1967-1981, V, 186-191) ; François-René Nans (1996, 389-393) ; Jean-Paul Cointet (2000, 372) ; Henri Amouroux (1999, IV, 734-735).